Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Union Africaine

DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES JEUNES DANS LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE

CENTRE D'INVESTISSEMENT DE LA FAO

GUIDES D'ÉLABORATION DES INVESTISSEMENTS

© FAO/Luis Tato

Guides d'élaboration
des investissements
Numéro 3

DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES JEUNES DANS LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE

Publié par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
et la
Commission de l'Union africaine
Rome, 2022

Citation obligatoire:
FAO et CUA. 2022. *Directives sur les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique*. Rome. https://doi.org/10.4060/cb9001fr

Les termes employés et la présentation du contenu de ce produit d'information n'expriment en aucune manière l'opinion de l'Organisation des Nations Unies pour alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Commision de l'Union africaine (CUA) concernant le statut juridique ou de développement d'un quelconque pays, territoire, ville ou région, leurs autorités ou la délimitation de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés spécifiques ou de produits de fabricants, brevetés ou non, ne constitue ni une approbation ni une recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue non cités de la part de la FAO ou de la CUA.

Les opinions exprimées dans le présent produit d'information sont celles de son ou de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de la FAO ou de la CUA.

ISBN 978-92-5-136665-3 [FAO]
© FAO, 2022

Certains droits réservés. Ce document est mis à disposition sous licence 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode).

Aux termes de cette licence, le présent document peut être copié, rediffusé et adapté à des fins non commerciales sous réserve qu'il soit convenablement cité. En aucun cas les utilisations de ce document ne doivent suggérer que la FAO donne son aval à de quelconques organisations, produits ou services.

L'utilisation du logo de la FAO est interdit. Toute adaptation éventuelle du présent document doit bénéficier d'une licence Creative Commons identique ou équivalente. Toute traduction du présent document doit inclure le texte suivant en plus de la mention requise: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. La version originale en anglais fera foi.»

Les litiges en rapport avec la licence impossibles à régler à l'amiable seront résolus par médiation et arbitrage comme décrit dans l'Article 8 de la licence, sauf indications contraires spécifiées ici. Les règles de médiation applicables seront celles de la World Intellectual Property Organsation (http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules) et tout arbitrage éventuel sera mené conformément aux Règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (UNICITRAL).

Documents tiers. Les utilisateurs souhaitant réutiliser des éléments de cet ouvrage attribués à un tiers, tels que tableaux, figures ou images, doivent déterminer si ladite réutilisation requiert une autorisation et obtenir ladite autorisation auprès du détenteur des droits d'auteur. Le risque de plaintes résultant de la violation d'un élément du présent document appartenant à des tiers ne relève que de l'utilisateur.

Vente, droits et octroi de licence. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés sur demande à publications-sales@fao.org. Les demandes d'utilisation commerciale doivent être soumises via www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et à l'octroi de licence doivent être envoyées à copyright@fao.org.

Conception graphique: Naz Naddaf

Photographie de couverture:
©Fiston Wasanga/CIFOR

Table des matières

	Avant-propos	VII
	Remerciements	IX
	Sigles et acronymes	X
	INTRODUCTION	**1**
	CHAPITRE 1	
	Engagement des jeunes dans le cycle du programme	**11**
	CHAPITRE 2	
	Analyse et pré-conception	**17**
Étape 1	Identifier et engager les principales parties prenantes	20
Étape 2	Identifier et analyser les politiques, les stratégies, les lois et les incitations pertinentes	23
Étape 3	Analyser la situation des jeunes	26
Étape 4	Réaliser une analyse des systèmes agroalimentaires tenant compte des jeunes	32
Étape 5	Élaborer une théorie du changement tenant compte des jeunes	36
Étape 6	Élaborer un cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes	40
Étape 7	Estimer les coûts	44
	CHAPITRE 3	
	Conception	**47**
Étape 8	Développer une stratégie de ciblage tenant compte des jeunes	50
Étape 9	Développer des activités tenant compte des jeunes	53
	9A Appliquer une approche intégrée et multisectorielle	53
	9B Tirer partie de la numérisation	60
Étape 10	Définir les modalités de mise en œuvre	63
Étape 11	Créer des liens et des synergies avec d'autres programmes	65
	CHAPITRE 4	
	Mise en œuvre, suivi, évaluation et capitalisation	**69**
Étape 12	Établir des processus de suivi, de redevabilité et d'apprentissage	71
Étape 13	Évaluer et partager les résultats aux fins de continuité, de reproduction et de mise à l'échelle	75
	ANNEXES	
	Exemples de pays	**81**
I	Programme Feed the Future Advancing Youth de l'USAID en République-Unie de Tanzanie	81
II	Outil d'évaluation des capacités de la FAO: Autonomiser les jeunes aux fins de participation à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, Tunisie et Sénégal	82
III	Stratégie nationale pour la participation des jeunes dans l'agriculture, République-Unie de Tanzanie	83
IV	Prêts fonciers pour les jeunes – Agence pour la promotion des investissements agricoles, Tunisie	84
V	Programme conjoint de Kigoma des Nations Unies, République-Unie de Tanzanie	85

VI Analyse du marché tenant compte des jeunes en Tanzanie – Programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes, République-Unie de Tanzanie 85
VII Programme de promotion de l'agriculture et du développement rural durables soutenu par l'Agence allemande de développement, Tunisie 86
VIII Cadre CFR axé sur les jeunes 87
IX Cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes 88
X Projet d'appui aux chaînes de valeur agricoles PAFA (2010-2016), soutenu par le FIDA, Sénégal. 88
XI Programmes soutenant l'entrepreneuriat des jeunes avec une approche intégrée 89
XII Plateformes MIJIA, incubation rurale et prestation de services pour les jeunes agro-entrepreneurs, Sénégal 89
XIII Sokoine University Graduates and Entrepreneurs Cooperative Ltd. (SUGECO), République-Unie de Tanzanie 90
XIV African Agribusiness Incubators Network, Ghana 90
XV Programme phare C2D de l'Agence française de développement visant à améliorer les centres de formation professionnelle, Cameroun 91
XVI Projet Mobilité des jeunes, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté rurale (RYM) soutenu par la FAO 91
XVII Plateforme de crowdfunding Babyloan Mali visant à soutenir les jeunes entrepreneurs, Mali 91
XVIII Projet de soutien aux chaînes de valeur agricoles (PAFA) soutenu par le FIDA, Sénégal 91
XIX MFarm, société de logiciels agroalimentaires dirigée par des jeunes mettant en rapport acheteurs et agriculteurs, Kenya 92
XX Programme conjoint des Nations Unies «Chaînes de valeur du marché de la République-Unie de Tanzanie relatives aux produits horticoles pour un accès responsable au marché du tourisme», République-Unie de Tanzanie 92
XXI Farmerline, entreprise sociale dirigée par des jeunes soutenant les producteurs de cacao, Ghana 92

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 95

GLOSSAIRE 101

Tableaux, figures et encadrés

Tableaux

1 Cadre fondé sur les résultats axé sur les jeunes 87
2 Cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes 88

Figures

1 Vue d'ensemble des chapitres 6
2 Engagement des jeunes dans le cycle du programme 12
3 Vue d'ensemble des étapes de l'analyse/pré-conception 18
4 Exemple d'approche progressive du soutien aux jeunes ruraux 38
5 Exemple d'une théorie du changement axée sur les jeunes 39
6 Vue d'ensemble des étapes de la conception 48
7 Vue d'ensemble des étapes du suivi et de l'évaluation 70

Encadrés

1 Exemples de parties prenantes clés 20
2 Exemples de politiques et de stratégies pertinentes 23
3 Assurer l'inclusion lors des ateliers multipartites 25
4 Comprendre les jeunes dans des contextes spécifiques pour éclairer les interventions 29
5 Importance de la segmentation des jeunes 52
6 Numérisation de l'agriculture 60
7 Interventions de développement rural 65

Avant-propos

La région Afrique détient le pourcentage de jeunes le plus élevé au monde. Plus de dix millions de nouveaux emplois devront être créés chaque année d'ici 2035 pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. L'agriculture constitue une priorité économique et les jeunes jouent un rôle essentiel dans la mise en place de systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs et durables. Mais les jeunes occupent souvent des emplois précaires et mal payés et sont soumis à diverses contraintes. Les femmes jeunes, les migrants et les personnes vivant dans des contextes fragiles sont confrontés à des obstacles supplémentaires. Néanmoins, de jeunes entrepreneurs ont apporté la preuve de leurs capacités de résilience et d'innovation.

L'augmentation des investissements dans les systèmes agroalimentaires avec la participation active des jeunes est fondamentale pour respecter les engagements nationaux, régionaux et mondiaux et contribuer aux Objectifs de développement durable, notamment à l'ODD 8 «plein emploi productif et travail décent pour tous.» Au niveau du continent africain, l'Union africaine (UA) a placé les jeunes au cœur de son Agenda 2063 et élaboré des politiques et des stratégies dotées d'objectifs spécifiques aux jeunes requérant des investissements axés sur les jeunes et tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Le Cadre stratégique 2022-31 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) reconnaît qu'il convient de cibler explicitement les jeunes afin d'atteindre un développement économique inclusif et de renforcer les résilience aux crises et aux chocs futurs.

Il est impératif et urgent d'investir dans la jeunesse à toutes les étapes du cycle d'investissement dans les systèmes agroalimentaires. Élaborées conjointement par la FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA), les *Directives sur les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique* visent à fournir aux gouvernements et aux partenaires de développement, dont les institutions financières internationales et nationales, les agences techniques, le secteur privé, les partenaires de la société civile et les jeunes, des orientations pratiques en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation d'investissements dans le secteur agroalimentaire axés sur les jeunes et tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Elles fournissent des points d'entrée concrets à la participation des jeunes à ces processus en tant que partenaires.

Fruit de consultations multipartites, d'études de pays et d'un atelier de validation technique, les directives ont reçu l'aval du 4e Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement de l'Union africaine. La session ordinaire du 40e Conseil exécutif de l'Union africaine leur a donné l'approbation finale en février 2022. Il a été vivement conseillé aux États membres de soutenir la large diffusion et la promotion des directives aux niveaux national et local en tenant compte des contraintes, des besoins et des aspirations propres aux jeunes.

La FAO et la CUA encouragent tous les acteurs, chefs de file ou participants, des programmes d'investissement dans la transformation des systèmes agroalimentaires sur le continent à les utiliser, les appliquer et les adapter si nécessaire, ainsi qu'à inclure les jeunes, femmes et hommes, en tant que partenaires, conseillers et source d'innovation.

H.E Josefa Leonel Correia Sacko

Commissaire du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement rural
Union africaine

Abebe Haile-Gabriel

Sous-directeur général et représentant régional pour l'Afrique
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Mohamed Manssouri

Directeur
Centre d'investissement de la FAO
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Remerciements

Ces directives ont été élaborées conjointement par la CUA et la FAO avec l'appui du Programme de coopération technique de la FAO «Partnership to Support AU's Strategies on Social Protection, School Feeding and Rural Youth Employment » (TCP/RAF/3703) et du programme Knowledge for Investment (K4I) du Centre d'investissement de la FAO.

Les directives ont été préparées par Maria Lee, consultante indépendante, et des membres de la FAO, à savoir Pamela Pozarny, sociologue rurale principale, Centre d'investissement de la FAO, Melisa Aytekin, chargée des politiques, Janetta Carlucci, spécialiste de la coopération Sud-Sud et Micheal Ige, spécialiste de l'emploi des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, Bureau régional pour l'Afrique de la FAO. Les auteurs remercient tout spécialement Tony Nsanganira, ancien spécialiste en emploi des jeunes du Bureau régional pour l'Afrique et actuellement conseiller principal au Tony Blair Institute for Global Change au Rwanda, qui a apporté son soutien à la coordination de la préparation des directives lors des étapes initiales.

Les auteurs souhaitent exprimer leur gratitude à leurs collègues de l'équipe de l'emploi rural décent de la Division de la transformation rurale inclusive et de l'égalité des genres (ESP), du Bureau régional pour l'Afrique de la FAO, du Centre d'investissement de la FAO et des organisations partenaires, dont les précieux commentaires et idées ont contribué à l'élaboration, la révision et la finalisation des présentes directives, notamment par le biais d'un large processus de consultation et de l'atelier de validation technique de juillet 2021.

Les auteurs souhaitent remercier sincèrement la co-direction de la FAO et de la CUA pour son soutien, notamment : Abebe Haile-Gabriel, sous-directeur général et représentant régional pour l'Afrique de la FAO et, de la CUA, Son Excellence l'ambassadeur Josefa Sacko, commissaire du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et du développement rural, le Dr Janet Edeme, chef de la Division développement durable et Kennedy Mukulia Ayason, chargé des politiques, Infrastructures rurales et commercialisation, notamment pour la facilitation du processus d'élaboration et l'approbation finale des directives par les États membres de la CUA en décembre 2021. Un remerciement spécial à Haile Abebe, consultant (FAO-CUA) pour le programme de coopération technique « Multi-country Support to Promote Employment Opportunities for Youth in Agribusiness in Africa » (TCP/RAF/3802) qui a joué un rôle essentiel dans la coordination entre la FAO et la CUA et la présentation des directives lors de la réunion des experts du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement de l'Union africaine.

Nous souhaitons également remercier pour son soutien technique et ses conseils l'équipe du programme K4I du Centre d'investissement, notamment Clare O'Farrell et David Garavoglia.

Enfin, nous remercions Laura Utsey pour la révision finale et Naz Naddaf pour la conception graphique et la mise en page.

Sigles et acronymes

AYCAH-SL	Africa Youth Coalition Against Hunger-Sierra Leone (Coalition de la jeunesse africaine contre la faim – Sierra Leone)
BAD	Banque africaine de développement
CCAP	Coastal Communities Against Piracy (Communautés côtières contre la piraterie)
CFR	Cadre fondé sur les résultats
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CSA	Comité de sécurité alimentaire
CUA	Commission de l'Union africaine
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DFID	Département du développement international (R.-U.)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
IFI	Institution financière internationale
IRA	Investissement responsable dans l'agriculture
JFFLS	Junior Farmer Field and Life School (École pratique d'agriculture et de vie réservée aux jeunes)
MiRuT	Migration rurale en Tunisie
MJR	Mobilité des jeunes ruraux (projet)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMT	Organisation mondiale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PCT	Programme de coopération technique (FAO)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SEEF	Sans éducation, emploi ou formation
SPW	Student Partnership Worldwide
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TND	Dinar tunisien
ToC	Théorie du changement
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

©Axel Fassio/CIFOR

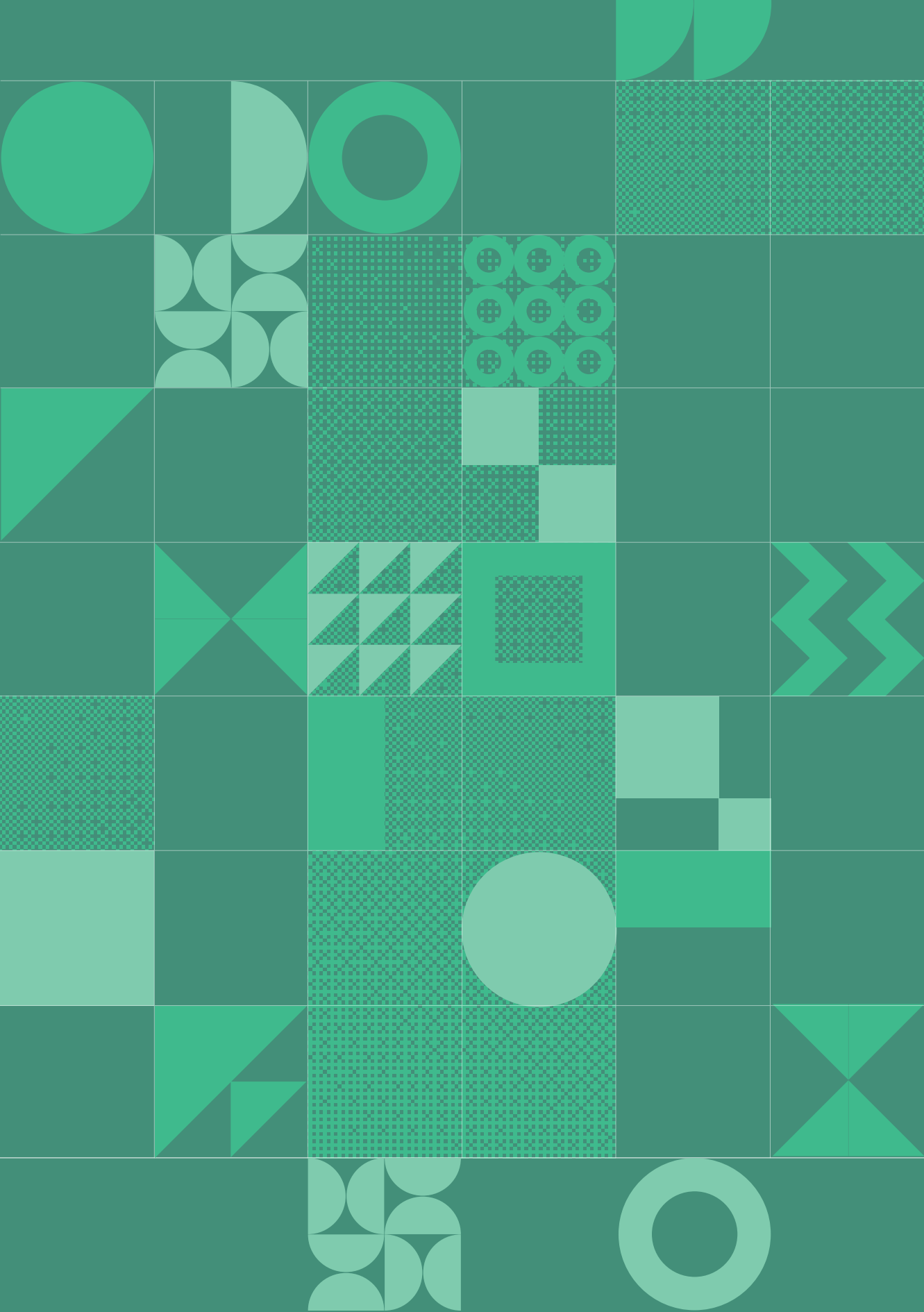

Introduction

LES JEUNES EN AFRIQUE

La région Afrique détient le pourcentage de jeunes le plus élevé au monde. La population des 15-35 ans est estimée à 420 millions de personnes (BAD, 2018). La part des jeunes ruraux devrait représenter 37 pour cent d'ici 2050 (FIDA, 2019). Les jeunes - en tant que producteurs et commerçants de denrées alimentaires, travailleurs, innovateurs, entrepreneurs et acteurs politiques - jouent déjà un rôle important dans les systèmes agroalimentaires. Moyennant un soutien et un environnement favorable appropriés, il leur est possible de tirer parti de nouvelles opportunités, de développer des solutions innovantes et de contribuer à la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et résilients.

Les jeunes sont confrontés à diverses vulnérabilités et difficultés propres à leur âge, avec des défis supplémentaires pour ceux qui vivent dans des zones rurales et sous-développées, par exemple les faibles possibilités d'accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité, le manque d'accès à l'information, à des emplois décents, à la terre, à la finance et aux marchés, l'exposition à des travaux dangereux et la participation insuffisante aux dialogues politiques et autres processus de prise de décision. Dans les régions rurales, ils sont également confrontés à des difficultés plus larges telles que l'accès limité aux infrastructures et de services de base et à la connectivité à internet (ou leur absence), ainsi qu'à la dégradation de l'environnement.

La jeunesse en tant que groupe est diverse. C'est un groupe en évolution dynamique caractérisé non seulement par l'âge, mais aussi par un ensemble de dimensions «intersectionnelles», telles que le sexe, l'éducation, la richesse, l'origine ethnique, la santé et l'emplacement géographique. En outre, il est important de reconnaître que le parcours de vie des jeunes comprend souvent des périodes de mobilité et de migration - les jeunes sont plus susceptibles de migrer que les adultes (Nations Unies, 2019b) - ce qui a un impact sur leur niveau d'engagement dans les systèmes agricoles et alimentaires au fil du temps.

Les jeunes femmes, en particulier celles qui vivent dans des zones rurales ou exposées aux conflits, sont confrontées à des obstacles supplémentaires liés aux normes sociales et culturelles, aux responsabilités supplémentaires au sein du foyer, à la liberté et à la mobilité limitées, aux mariages et aux grossesses précoces. Ces obstacles limitent la capacité des femmes et des filles à saisir les opportunités économiques et sociales. Les inégalités entre les sexes ont été exacerbées par la pandémie de covid-19, par exemple en termes de sécurité, de charge supplémentaire de travail domestique, d'accès à l'éducation et aux services de santé et d'accès aux technologies (fracture numérique).

Les crises ont des effets disproportionnés sur les jeunes (en particulier sur les femmes),[1] mais elles créent aussi des espaces d'innovation. Les crises, telles que les conflits, les catastrophes naturelles et les pandémies, perturbent l'éducation, détruisent les emplois et les sources de revenus, entraînent des migrations, des déplacements et des troubles sociaux et exacerbent les inégalités. Néanmoins, la pandémie de covid-19 a également montré comment les jeunes agro-entrepreneurs se sont adaptés, en passant au marketing et à la vente en ligne, en créant des services de livraison pour le transport de leurs produits, en ajoutant de la valeur aux produits primaires, etc. (FAO, 2020a).

TENDANCES DESSINANT LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES EN AFRIQUE

Modification des habitudes de consommation. L'augmentation de la population devrait tripler la demande alimentaire au sein de l'Afrique subsaharienne d'ici à 2050 (Institut international pour l'environnement et le développement, n.d.) et entraîner des changements dans les habitudes de consommation alimentaire. Les importations nettes de produits alimentaires qui devraient augmenter pour répondre à cette demande pourraient être compensées par une augmentation de la production africaine, ce qui, à son tour, présente des possibilités de créer des emplois décents pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires au sens large. Les données du Club OCDE-Sahel et Afrique de l'Ouest 2018 (Allen, Heinrigs et Heo, 2018) prévoient la création de 32 millions de nouveaux emplois dans le secteur agroalimentaire jusqu'en 2025 en Afrique de l'Ouest en même temps qu'une augmentation de la part des emplois non agricoles. Des résultats similaires ont également été constatés pour l'Afrique orientale et australe. En outre, la zone de libre-échange continentale africaine devrait faciliter le commerce régional et contribuer à la création d'emplois pour les jeunes, en particulier dans le secteur agricole.

Développement de l'automatisation et des technologies numériques. Les technologies ont le potentiel de transformer l'avenir de l'agriculture africaine, en la rendant plus attrayante, rentable, moins pénible et plus étroitement liée aux marchés et aux consommateurs. En 2018, près de 50 pour cent de la population africaine possédait un téléphone portable (GSMA, 2017), les jeunes constituant le groupe le plus important d'utilisateurs de téléphones portables et d'applications. L'accès aux technologies change la vie des jeunes dans des domaines tels que l'éducation, les services de vulgarisation, les réseaux sociaux, la recherche d'emploi et l'accès à des services financiers. La

1 Selon l'OIT, plus d'un jeune sur six, souvent une jeune femme, a perdu son emploi depuis le début de cette crise sanitaire mondiale (OIT, 2020).

pandémie de covid-19 a accéléré le rythme de la numérisation et de l'innovation, mais elle a également mis en évidence les fractures numériques existantes. Pour tirer parti des avantages potentiels de l'automatisation et de la révolution numérique et réduire la fracture numérique pour les jeunes, il faut un soutien adapté et de nouveaux investissements dans le développement des compétences, l'accès à l'énergie et la connectivité.

Transition vers des systèmes alimentaires intelligents et résilients face au climat. La transition vers une économie plus verte pourrait créer jusqu'à 60 millions d'emplois dans le monde au cours des deux prochaines décennies (OIT, 2012). L'agroécologie et les modes d'approvisionnement pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux basés sur les petits exploitants sont perçus comme une partie de la solution pour construire des systèmes agroalimentaires durables, résilients et inclusifs. Cette tendance est soutenue par les préoccupations croissantes des consommateurs quant aux liens entre l'alimentation et la santé, les systèmes alimentaires et les questions environnementales et sociales. Ces considérations devraient être au centre des priorités d'investissement, car elles façonneront les systèmes alimentaires de demain.

Croissance bleue. Les systèmes alimentaires aquatiques représentent un filet de sécurité sociale essentiel et une source de nourriture et de nutrition, en particulier en période de mauvaises récoltes successives et de mauvaises récoltes agricoles ou d'autres urgences humanitaires liées au changement climatique ou aux conflits. Le secteur emploie plus de 12 millions de personnes (WorldFish, 2020). Les jeunes jouent un rôle prépondérant dans les économies de la pêche et de l'aquaculture sur le continent, mais leurs contributions restent largement ignorées dans les statistiques officielles, les politiques sectorielles et les programmes de développement. Le secteur est généralement perçu par les jeunes comme n'étant pas la proposition la plus attrayante pour l'entrepreneuriat et le travail décent et le manque d'investissement exacerbe cette situation.

Sources de financement émergentes pour les investissements dans les systèmes agroalimentaires. En Afrique, moins de 3 pour cent du total des prêts des banques commerciales sont destinés au secteur agricole (Owens et Adedana, 2020). Les agences de développement, les institutions financières internationales, les fondations privées et les organisations non gouvernementales comblent une fraction de ce déficit de financement. Mais pour réaliser la vision du développement durable et inclusif du Programme 2030, la combinaison de financements publics, de donateurs et de financements privés est essentielle (IFC, 2019). Des fonds dédiés aux jeunes agro-entrepreneurs jusqu'aux modèles de crowdfunding et plus récemment à l'investissement d'impact et à l'investissement providentiel, différentes sources de financement émergent en Afrique et ont le potentiel de réduire et de partager le risque d'investir en faveur des jeunes agro-entrepreneurs, souvent perçu comme présentant un plus grand risque pour les investisseurs que leurs homologues plus âgés.

POURQUOI CES DIRECTIVES?

Les Objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 s'engagent à ne laisser personne de côté et donnent la priorité à l'inclusion comme l'une de ses caractéristiques fondamentales pour garantir le développement durable. Les ODD les plus pertinents sont les suivants:

- L'objectif 8 pour la promotion du «plein emploi productif et la garantie d'un travail décent pour tous» (cible 8.5: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris pour les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égale pour un travail de valeur égale) et
- l'objectif 4 pour une éducation de qualité pour tous (cible 4.4: D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat).

Conformément aux ODD, les initiatives de l'Union africaine, à savoir l'Agenda 2063, le Programme prioritaire quinquennal sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif (domaine prioritaire 2: l'emploi des jeunes et des femmes) et la Stratégie africaine pour la jeunesse dans l'agrobusiness (CUA, 2021) encouragent les programmes d'investissement dans les systèmes agroalimentaires à être plus sensibles aux jeunes.

En 2014, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à atteindre un ensemble d'objectifs concrets en matière d'agriculture d'ici à 2025, notamment à créer des opportunités d'emploi pour au moins 30 pour cent des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles et à soutenir et faciliter l'entrée et la participation préférentielles des femmes et des jeunes à des emplois rémunérateurs et attrayants dans le secteur agroalimentaire.

En 2018, la Conférence régionale sur l'emploi des jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness, organisée à Kigali par la FAO en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le gouvernement du Rwanda, a souligné la nécessité de «redoubler d'efforts et de s'unir pour mobiliser davantage de ressources pour les jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness», grâce à des programmes d'investissement adaptés aux jeunes. Les jeunes ont appelé à soutenir leur vision en fournissant l'éducation et la formation nécessaires pour leur permettre d'être compétitifs et de rester pertinents dans un secteur agricole en mutation rapide, et en renforçant les environnements favorables. Les crises - telles que la pandémie de covid-19 - nous rappellent le besoin vital de construire des systèmes agroalimentaires résilients et le fait que cela ne peut se faire sans l'engagement et le soutien des jeunes.

Les présentes *Directives sur les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique* visent à contribuer à la réalisation de ces engagements, à accélérer les investissements pour et par les jeunes, en tenant compte de la diversité de leurs contraintes, besoins et aspirations. Elles devraient renforcer la perception des jeunes non seulement comme un groupe vulnérable mais également et avant tout comme un partenaire de développement, de conseil et d'innovation.

SUR QUOI PORTENT LES DIRECTIVES?

Les directives fournissent des conseils pratiques, des exemples et des étapes concrètes pour développer des programmes d'investissement et des interventions axés sur les jeunes et tenant compte de leurs besoins. Il ne s'agit pas d'une solution unique et prescriptive, mais plutôt d'un outil d'information et d'orientation sur la pré-conception, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes d'investissement dans l'agriculture et l'agribusiness. Conscientes que le contexte local à la fois génère les problèmes et fournit les solutions, les directives soulignent l'importance d'y adapter les bonnes pratiques.

D'autres documents d'orientation sur l'intégration des jeunes dans les programmes d'investissement existent, mais sont spécifiques à une organisation ou se concentrent sur un secteur ou une chaîne de valeur particulière. En rassemblant les outils et les références de différentes organisations et en fournissant des exemples de bonnes pratiques de différents pays d'Afrique, ces directives visent à stimuler le dialogue politique et les synergies au niveau national et régional.

Ce que ces directives ne sont pas. Ces directives ne se concentrent pas sur la conception de politiques sensibles à la jeunesse, mais reconnaissent l'importance d'un environnement favorable et de cadres politiques de soutien. Elles visent à contribuer, compléter et renforcer les politiques et les stratégies nationales en matière d'emploi des jeunes. Elles comprennent quelques exemples d'outils et de processus qui pourraient être utilisés pour évaluer et améliorer les politiques nationales et s'engager avec et pour les jeunes.

Ces directives ont pour but de fournir des points d'entrée et des conseils permettant de tenir compte des jeunes dans les programmes d'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires plutôt que d'élaborer des plans d'agribusiness. De ce fait, elles comprennent des outils et des questions à poser dans le but d'évaluer les domaines d'action et les opportunités des systèmes agroalimentaires pertinents et attirants pour les jeunes et de garantir que les jeunes acquièrent les compétences et les ressources requises pour concevoir, lancer et développer des entreprises rentables ou lutter contre les emplois non décents. Leur intention est de faire en sorte que les programmes d'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires répondent mieux aux besoins des jeunes qui participent déjà à ces systèmes, ainsi qu'à ceux désireux de lancer des activités dans des opportunités identifiées, accompagnés de conseils et d'un appui adéquats.

À QUI S'ADRESSENT CES DIRECTIVES?

Les directives s'adressent principalement à ceux qui dirigent ou sont engagés dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'investissement liés aux systèmes agroalimentaires durables, en particulier les gouvernements, les partenaires financiers et techniques, les organisations nationales et internationales, ainsi que le secteur privé et les jeunes femmes et hommes eux-mêmes. Ces directives devraient fournir aux jeunes une orientation concrète pour devenir à la fois co-concepteurs et bénéficiaires de ces programmes. Elles peuvent également être utilisées lors de l'examen des plans nationaux d'investissement agricole et d'autres cadres stratégiques liés aux systèmes agricoles et alimentaires.

Bien que les parties prenantes aient des intérêts différents, toutes ont un rôle à jouer dans la promotion de l'engagement des jeunes dans les systèmes agroalimentaires et peuvent utiliser ces directives pour développer ou renforcer leurs propres processus et interventions, afin d'améliorer la collaboration et permettre des partenariats. Une prémisse des directives est que ces investissements sont déterminés avant tout par le paysage national et l'environnement favorable, y compris les politiques, stratégies et cadres juridiques dominants, ainsi que les priorités en matière d'investissement. Par conséquent, les gouvernements, en collaboration avec les partenaires d'investissement, jouent un rôle central et endossent une responsabilité majeure dans la facilitation et la catalysation des investissements axés sur les jeunes en tant que priorité pour atteindre les engagements et les objectifs mondiaux, continentaux et nationaux.

COMMENT CES DIRECTIVES SONT-ELLES STRUCTURÉES?

Le document est structuré autour des chapitres suivants:

- **Chapitre 1 –** Considérations visant à renforcer l'engagement des jeunes tout au long du cycle de programmation
- **Chapitres 2, 3 et 4 –** Phases du cycle de programmation analyse de la situation et pré-conception; conception; suivi, évaluation et capitalisation. Chaque chapitre comprend des exemples d'actions clés, de questions directrices, d'outils et de bonnes pratiques provenant de pays africains (une brève présentation des exemples

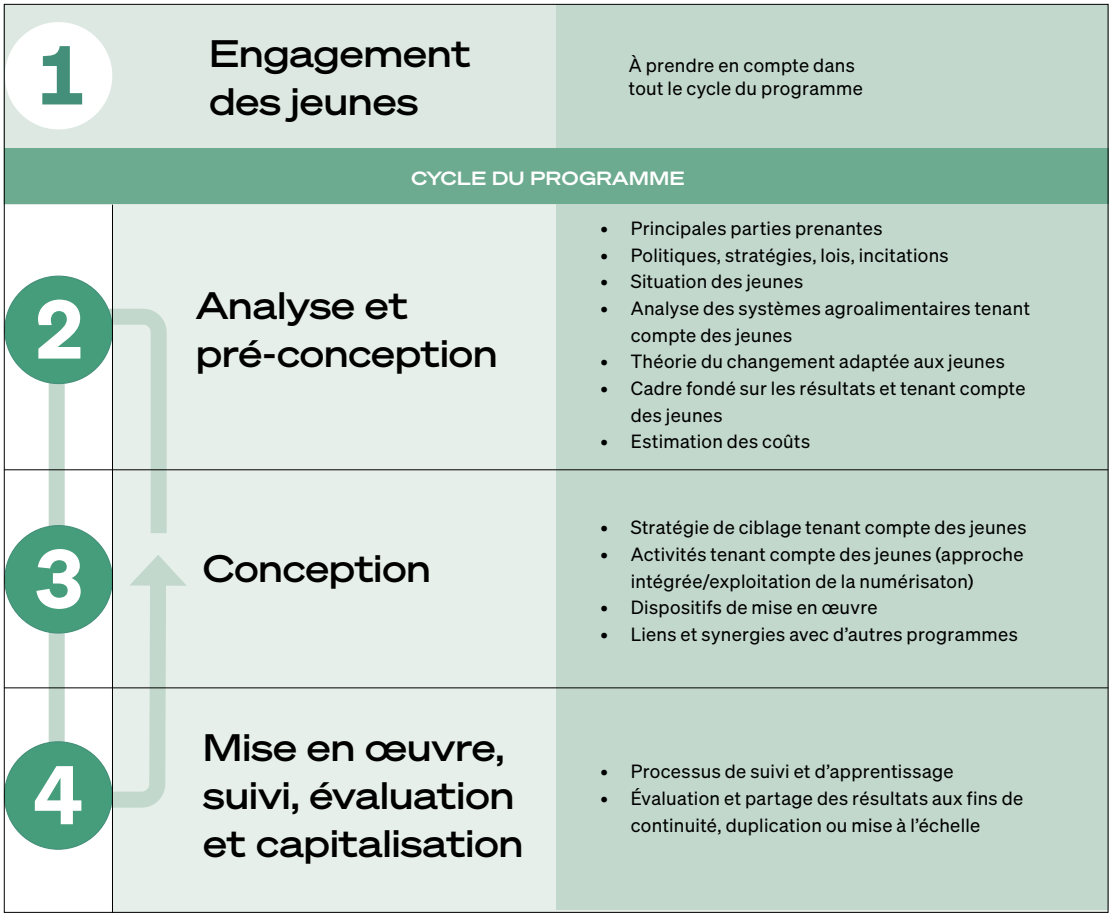

Figure 1
Vue d'ensemble des chapitres

SOURCE: Auteurs.

nationaux est fournie dans des annexes).

PRINCIPES
La conception et la mise en œuvre d'interventions répondant aux besoins des jeunes s'inscrivent dans le cadre général du Programme 2030 pour le développement durable, ainsi que de l'Agenda 2063 et de ses cinq principes fondamentaux:

1. **universalité;**
2. **ne laisser personne de côté;**
3. **interdépendance et indivisibilité;**
4. **inclusion;**
5. **partenariats multipartites.**

Plus précisément, les principes qui sous-tendent ce guide sont conformes aux cadres existants tels que les Principes du Comité de la sécurité alimentaire pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires[2], la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (Nations Unies, 2018) et le document de la FAO intitulé *Développer des chaînes de valeur alimentaires durables - Principes directeurs* (FAO, 2014b). Les principes sont conformes aux cadres et aux stratégies relatives à la jeunesse de l'Union africaine tels que la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action africain pour l'autonomisation des jeunes (APAYE) 2019-2024 et le Programme quinquennal prioritaire de l'Union africaine. Ils s'appuient également sur les consultations menées auprès des parties prenantes lors de la préparation du présent document, ainsi que sur des publications existantes sur les jeunes et l'agriculture[3].

1. Engagement et responsabilisation des jeunes tout au long du cycle du programme. Les jeunes femmes et les jeunes hommes connaissent le mieux leurs besoins. À ce titre, ils ont leur mot à dire dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'investissement qui peuvent les concerner. Leur capacité à participer efficacement est renforcée et leurs idées et propositions sont valorisées et soutenues (Fielder, 2020) (voir chapitre 1). Des approches participatives et l'engagement des jeunes, notamment dans les mécanismes de gouvernance et les processus d'évaluation, peuvent garantir la transparence et la redevabilité.

2. Reconnaître la diversité des jeunes et leur droit à l'inclusion. La conception des programmes d'investissement tient compte de la diversité des besoins et des aspirations des jeunes, en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur handicap, de leur niveau d'éducation et de leur situation géographique. Dans le cadre déterminé d'un programme, les jeunes ont des chances égales d'accéder à des ressources et des services productifs, au développement de leurs capacités et à des emplois décents, de créer ou de développer une entreprise et d'accéder à la protection sociale, en particulier en temps de crise.

3. Approche intégrée et durable. Les programmes d'investissement combinent des mesures adaptées pour soutenir le développement des compétences et l'accès aux ressources et services productifs des jeunes femmes et des jeunes hommes (Eiselen et Fiedler, 2020) en fonction des opportunités de marché et des potentiels territoriaux et en tenant compte de la gestion durable des écosystèmes[4].

2 Comité de la sécurité alimentaire mondiale. 2014. *Principes des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.* (https://cfs-products.ifad.org/documents/75908/78090/a-au866e.pdf/a15028d4-bde8-35da-fd1a-edb510a799e9#page=20).

3 Voir notamment FIDA, 2019a; OECD, 2018b; Lee, 2018; Consultation en ligne de la FAO sur l'emploi des jeunes dans l'agriculture, 2018 (www.fao.org/fsnforum/activities/discussions/youth-in-agriculture-in-africa); Initiative du G20 pour l'emploi des jeunes ruraux (www.consiLium.europa.eu/media/23551/2017-g20-ruraL-youth-empLoyment-en.pdf).

4 Voir CERI (Initiative pour les droits environnementaux des enfants). 2019. Déclaration sur les enfants, les jeunes et l'action climatique, www.childrenvironment.org/declaration-children-youth-climate-action.

4. Vision tournée vers l'avenir et l'innovation. Les programmes d'investissement tiennent compte de la transformation agricole et rurale, de l'expansion de la numérisation et des technologies, des nouveaux modèles économiques (réduction des émissions de carbone, économie circulaire) susceptibles de créer des opportunités d'emploi et d'affaires attrayantes pour les jeunes. Des investissements adéquats sont orientés vers le renforcement des capacités des jeunes à saisir ces opportunités.

5. Collaboration intersectorielle et multipartite. Les programmes d'investissement offrent des possibilités de collaboration entre secteurs et avec différentes parties prenantes afin de regrouper les données existantes, de concevoir des actions conjointes, d'éviter les doublons et de renforcer l'efficacité des interventions. Les leçons tirées et les approches éprouvées des initiatives réussies sont partagées et l'apprentissage croisé est facilité, au niveau national et par la coopération Sud-Sud et triangulaire.

© FAO/Luis Tato

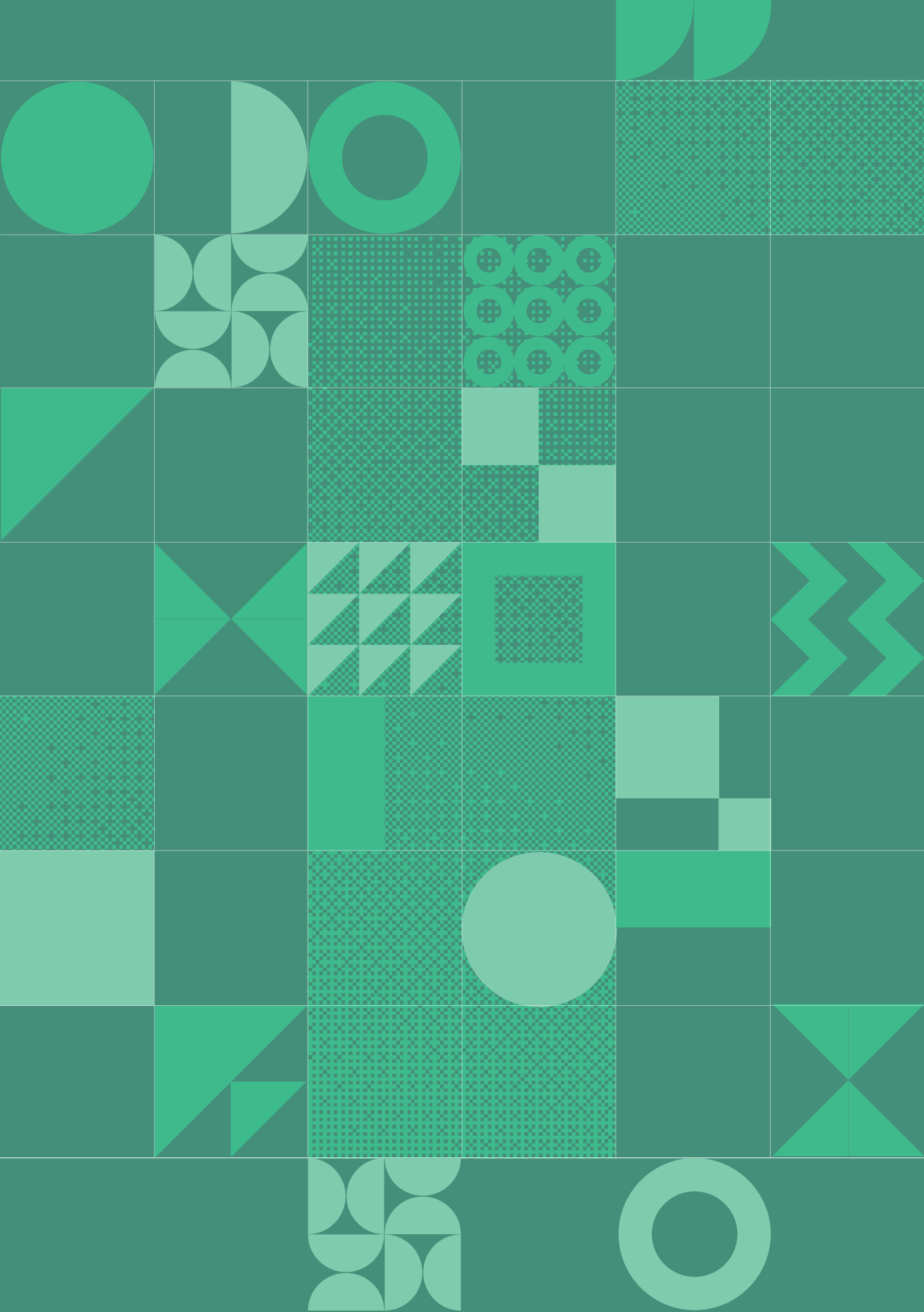

Chapitre 1
Engagement des jeunes dans le cycle du programme

Les présentes directives défendent une approche active de l'engagement des jeunes dans le cycle du programme non seulement en tant que groupes cibles, mais aussi en tant que conseillers, partenaires et initiateurs. De nombreux défis se posent pour assurer un engagement efficace des jeunes. Ce chapitre fournit des conseils pour les surmonter.

Il est important d'examiner quels groupes de jeunes sont impliqués dans les programmes et comment les jeunes s'y engagent, ainsi que de créer les conditions favorables à leur participation. Le présent chapitre apporte des conseils et des recommandations pour renforcer l'engagement des jeunes dans le cycle du programme. La figure 2 fournit des détails supplémentaires.

Comment améliorer l'engagement des jeunes		
Pre-conception et conception	Faciliter la participation de différents jeunes (en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, du milieu, etc.) aux consultations et aux réunions en (a) leur fournissant les informations nécessaires pour qu'ils puissent contribuer en connaissance de cause; (b) renforçant leurs capacités et leur aptitude à formuler leur opinion (pensée critique, compétences de leadership) et (c) en créant des plateformes/canaux dans un but d'engagement continu (par le biais d'organes de gouvernance et des technologies de l'information [TIC]). Utiliser différents canaux d'information pour atteindre les différents groupes de jeunes et recueillir leurs opinions (réunions, espaces en ligne, radio, par le biais d'organisations locales). Renforcer les capacités des parties prenantes et du personnel du programme en matière de collaboration entre jeunes et adultes afin d'améliorer la confiance mutuelle, l'apprentissage conjoint et la conception conjointe de solutions dans des équipes multigénérationnelles. Il est essentiel pour le programme de créer un environnement sûr pour les jeunes et les adultes, où le pouvoir est partagé et où les perspectives de chaque partie sont valorisées.	Introduire la passation de marchés tenant compte des jeunes en incluant un critère «jeunes» dans l'achat de services d'études sur le terrain et de recherche afin d'encourager les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes à postuler. Fournir la formation et l'encadrement nécessaires à ces prestataires de services dirigés par des jeunes. Solliciter des contributions par le biais de larges canaux afin d'identifier les jeunes dont le programme d'investissement pourrait appuyer les idées de développement de leurs propres initiatives et projets.
Mise en oeuvre et gouvernance	Intégrer des représentants des jeunes dans les organes de gouvernance du programme (comité national, unité de coordination, conseil consultatif). Veiller à la représentation équilibrée des sexes et tenir compte de la représentation des groupes de jeunes ciblés par le programme. Réfléchir aux structures déjà en place dans l'organisation auxquelles les jeunes pourraient participer (voir annexe i: projet «Feed the Future Advancing Youth» d'USAID, République-Unie de Tanzanie [Blum, Feige et Proctor, 2018a; 2019b]). Le processus de sélection des jeunes pour participer à ces organes doit être équitable et transparent, basé sur les compétences, la confiance des pairs et la motivation et fondé sur le volontariat. Introduire des pratiques de passation de marchés tenant compte des jeunes en incluant un critère «jeunes» dans l'achat de services nécessaires à la mise en œuvre du programme. Par exemple, la FAO s'est associée à une organisation de jeunes au Sénégal pour la conception et la mise en place technique d'un «Observatoire national de l'emploi rural» en ligne.	Encourager les jeunes à se porter candidats à des postes au sein de l'équipe du programme et leur fournir le bon niveau d'appui, de supervision et de formation nécessaires pour qu'ils puissent réussir dans leur rôle. Envisager la possibilité de faire appel à des jeunes plus âgés en tant que pairs leaders et/ou mentors dans le cadre des composantes de formation professionnelle (pouvant provenir du secteur privé, de la société civile, de réseaux de jeunes, etc.) et des programmes de stages et de bénévolat pour inclure les jeunes professionnels. Orienter/affecter des fonds à des initiatives menées par des jeunes en lien avec l'objectif du programme.
Suivi et évaluation	L'implication des jeunes dans le suivi et l'évaluation renforce l'adaptabilité et la pertinence des activités et permet des ajustements pendant la mise en œuvre du programme. En outre, les jeunes peuvent être mieux placés pour atteindre d'autres pairs et utiliser les langues locales susceptibles de minimiser les barrières sociales. L'implication des jeunes accroît également la responsabilité mutuelle tout en renforçant l'autonomie des jeunes (Hinson *et al.*, 2016). **Comment améliorer l'engagement des jeunes:** Introduire la passation de marchés tenant compte des jeunes: inclure un critère «jeunes» dans l'achat de services de suivi et d'évaluation afin d'encourager les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes à postuler.	Organiser des visites d'échange pour faciliter les interactions et la mise en réseau des jeunes ainsi que le partage d'idées et de réflexions. Inclure des indicateurs (ventilés par sexe) destinés à mesurer les progrès de l'engagement des jeunes dans la gouvernance du programme, par exemple, les jeunes se font entendre, ils détiennent une influence et une autonomie accrues au sein du programme, nombre de sièges réservés aux jeunes dans les organes décisionnels et veiller à ce que les jeunes femmes soient engagées et encouragées à participer.

Figure 2
Engagement des jeunes dans le cycle du programme

SOURCE: les auteurs.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU GENRE

Les considérations de genre doivent être incluses à chaque étape du cycle du programme afin de fournir des informations sur les différentes contraintes, ressources et préférences des jeunes femmes et des jeunes hommes et d'éclairer la conception des interventions et des activités, si nécessaire. Il convient notamment de tenir compte des éléments suivants:

Accès aux ressources: terre, eau, énergie, équipements, finances, informations, formations, technologies, etc. Quelques conseils:

- en cas d'association à des propriétaires terriens pour allouer des terres aux jeunes, s'assurer qu'un pourcentage est destiné aux jeunes femmes;
- considérer l'opportunité d'investir dans des technologies permettant d'économiser du temps et du travail, en particulier celles qui réduisent la charge des jeunes femmes découlant de la collecte de l'eau et du bois de chauffage;
- tenir compte de l'accès aux informations et aux autres ressources relatives aux conditions susceptibles d'exercer un impact sur les possibilités d'entreprenariat des jeunes femmes (mariage tardif, planning familial et santé reproductive).

Perception et normes: tenir compte de l'acceptabilité sociale et culturelle de certains emplois pour les jeunes femmes/hommes, des perceptions des communautés, des institutions et des entreprises en matière de compétences et de capacité à devenir entrepreneurs des jeunes hommes et des jeunes femmes, des lois et des pratiques coutumières. Conseils:

- sensibiliser les familles;
- collaborer avec les dirigeants locaux pour soutenir l'égalité des chances des filles et des garçons.

Participation: la participation des femmes peut être remise en cause par des questions telles que les contraintes de mobilité, les risques sécuritaires, la disponibilité et l'allocation de temps pour la formation (responsabilités et charge de travail du ménage, accès aux services de garde d'enfants), qu'il est important de comprendre et de prendre en compte. Conseils:

- dans la mesure du possible, organiser les réunions et les sessions de formation dans les villages ou à proximité. Sinon, prévoir un moyen de transport sûr;
- lors des consultations, constituer des groupes mixtes et non mixtes afin que les jeunes femmes et les jeunes hommes disposent d'un espace où s'exprimer librement;
- adapter les horaires au contexte;
- veiller à avoir des animateurs et des formateurs hommes et femmes;
- prévoir des structures d'accueil pour les enfants;
- sensibiliser les familles à l'importance de la participation des jeunes femmes.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX JEUNES DE 15 À 17 ANS

Les jeunes de 15 à 17 ans ont atteint l'âge légal du travail - fixé entre 14 et 16 ans dans la plupart des pays en développement. L'agriculture est l'un des secteurs les plus dangereux et cette classe d'âge est particulièrement vulnérable aux travaux dangereux et à risque. Il s'agit également d'un âge critique de développement physique et mental. En combinant les compétences cognitives et non cognitives, ces jeunes acquièrent la confiance en eux nécessaire pour devenir entrepreneurs ou poursuivre des études supérieures Ce groupe passe souvent entre les mailles du filet des interventions en faveur de l'emploi des jeunes. Grâce à un ciblage minutieux, les programmes peuvent offrir à ce groupe de jeunes un accès au renforcement des capacités, à des conseils d'orientation professionnelle et des opportunités de travail décent et adapté à leur âge[5]. Ceci est particulièrement important car il est avéré que l'investissement précoce dans la jeunesse est plus rentable et augmente les chances des jeunes d'accéder à un emploi décent dans l'avenir. La conception d'interventions adaptées aux jeunes doit tenir compte en particulier des éléments suivants:

- La dynamique familiale de ce groupe est particulièrement importante étant donné que la plupart des décisions concernant ces jeunes sont prises par leur famille. Il est important de travailler avec la cellule familiale pour la sensibiliser et obtenir son soutien.
- Les aider à réfléchir à leur avenir et à identifier les opportunités qui les entourent.
- Renforcer leurs capacités afin qu'ils parviennent à créer leurs propres activités économiques ou à accéder à des emplois décents dans l'avenir.
- Prévoir des activités de sensibilisation aux questions de santé et de sécurité pour éviter qu'ils ne soient victimes du travail des enfants.

AUTRES CONSIDÉRATIONS VISANT À ASSURER L'INCLUSION

Il est important de s'assurer que les modalités de participation à une activité n'excluent personne par inadvertance. La conception d'interventions adaptées aux jeunes doit tenir compte en particulier des éléments suivants:

- Évaluer si les critères permettant de bénéficier de l'activité d'un programme n'excluent pas certains jeunes. Par exemple, si une activité exige des participants qu'ils fournissent une certaine somme d'argent ou une contribution en nature ou bien qu'ils se rendent dans un centre de formation, il est important de comprendre si ces exigences excluront certains jeunes ou s'il existe un risque de captation par l'élite.
- Le cas échéant, envisager des contributions plus modestes et utiliser des quotas pour garantir l'égalité de participation aux interventions des jeunes femmes et des jeunes hommes.
- Si nécessaire, développer des activités spécifiques pour soutenir et responsabiliser certains groupes de jeunes, tels que ceux peu alphabétisés et les jeunes handicapés.

5 Les cours de formation en ligne de la FAO et de l'OIT intitulés «Promouvoir l'emploi des jeunes et réduire le travail des enfants dans l'agriculture» en constituent des exemples (https://elearning.fao.org/course/view.php?id=389).

Références utiles

- Groupe de travail sur la jeunesse DFID-CSO, mars 2010. La participation des jeunes au développement. Un guide pour les agences de développement et les décideurs politiques (DFID et SPW, 2010);
- Guide de conception de projet USAID «Feed the Future» pour une agriculture et des systèmes alimentaires inclusifs pour les jeunes (Blum, Feige et Proctor, 2018);
- Document de l'USAID intitulé «Youth engagement in development: effective approaches and action-oriented recommendations for the field» (USAID, 2014).
- Document de l'USAID intitulé «Youth Advisory Council: eight steps to consider before you engage» (USAID, 2020).

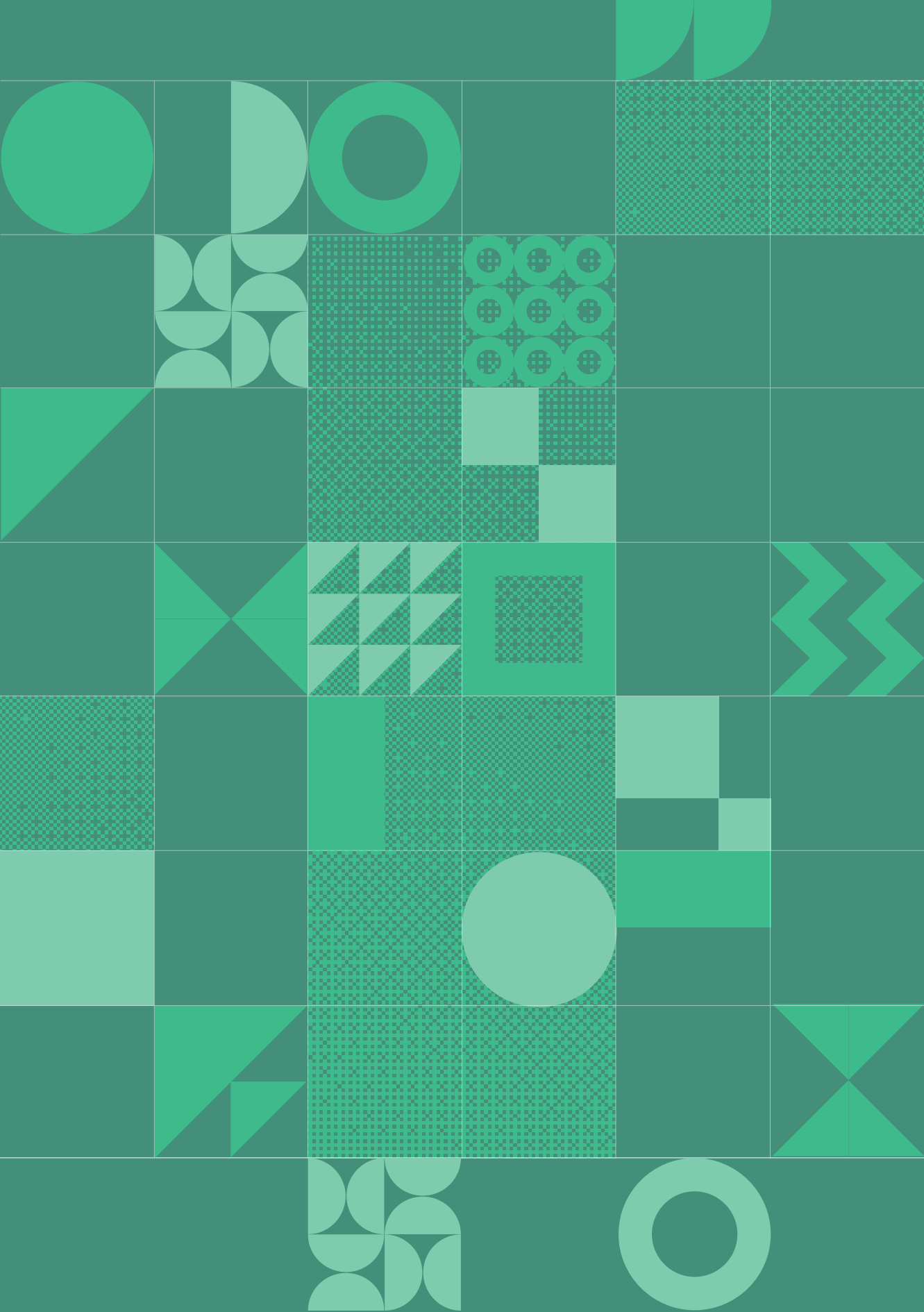

Chapitre 2
Analyse et pré-conception

Une analyse bien menée du contexte (politique, institutionnel, économique, socioculturel, agroécologique, etc.) est essentielle pour mieux comprendre les opportunités et les défis et parvenir à un consensus sur les options d'investissement. Elle requiert des données de la part des parties prenantes pertinentes, dont les institutions gouvernementales, les partenaires de développement, les jeunes, les organisations de producteurs et le secteur privé.

Le présent chapitre fournit des orientations sur la première phase du cycle du programme, l'analyse et la pré-conception, divisées en sept étapes. Ces étapes peuvent être menées de manière consécutive, en parallèle ou dans un ordre différent, en fonction des processus propres à chaque organisation. Certaines organisations pourront se concentrer davantage sur une étape donnée.

Le cas échéant, chaque étape sera assortie d'exemples d'actions à envisager, de questions directrices, d'outils et d'études de cas nationales. Il n'est pas possible de répondre à toutes les questions au cours de la phase de pré-conception, mais elles peuvent être examinées en vue d'identifier les études ou les recherches supplémentaires nécessaires à la conception du programme.

Vue d'ensemble des étapes d'analyse/pré-conception

ÉTAPES	
1	Identifier les parties prenantes
2	Identifier et analyser les politiques, les stratégies, les lois et les incitations pertinentes pour les investissements agricoles et les jeunes
3	Analyser la situation socioéconomique des jeunes en tenant compte du genre
4	Mener une analyse des systèmes agroalimentaires tenant compte des jeunes, axée sur la nutrition et le genre
5	Élaborer une théorie du changement tenant compte des jeunes
6	Élaborer un cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes
7	Estimer les coûts

Figure 3
Vue d'ensemble des étapes de l'analyse/pré-conception
SOURCE: les auteurs.

1

Cette étape vise à déterminer les participants à la conception du programme et les modalités de leur participation. Elle fournit des orientations sur la marche à suivre pour identifier les principales parties prenantes responsables de la promotion de l'emploi des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, ou y participant, ainsi que des exemples d'outils et de processus pour s'engager avec les parties prenantes, ainsi que leurs rôles et responsabilités respectifs, des mécanismes de coordination existants et des synergies potentielles. Elle souligne l'importance du partage et de la consolidation des informations sur les interventions existantes pour éviter les doublons et identifier des moyens de renforcer ou de compléter les programmes pertinents.

2

Cette étape permet de mieux comprendre l'environnement favorable: comment la politique globale et les cadres juridiques habilitent, protègent et facilitent l'engagement des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, d'identifier les lacunes ou les limitations potentielles susceptibles d'exercer un effet négatif ou de créer des obstacles à l'emploi des jeunes et à l'agro-entrepreneuriat et de faire obstacle aux interventions ciblant les jeunes. Elle fournit des exemples concrets et des questions directrices pour l'évaluation participative de l'environnement dans lequel le programme d'investissement sera mis en œuvre.

3

Cette étape vise à identifier les différents groupes de jeunes cibles du programme, leur situation, leurs difficultés et leurs aspirations. Elle fournit des indications sur la méthode d'évaluation des caractéristiques des différents groupes de jeunes, leurs difficultés et leurs aspirations, ainsi que sur la dynamique des moyens d'existence façonnée par le croisement de multiples facteurs, notamment âge, sexe, santé, handicap, richesse, localisation, appartenance ethnique, accès aux biens et aux ressources, localisation rurale/urbaine, jeunes migrants, jeunes vivant dans des contextes fragiles.

4

Cette étape fournit des conseils et des références sur le mode d'intégration des jeunes à l'analyse des chaînes de valeur et des systèmes agroalimentaires susceptibles d'attirer les jeunes (pertinence et accessibilité) et sur ce qui est nécessaire pour aider les jeunes à devenir entrepreneurs ou à profiter d'opportunités d'emploi dans ces segments. Elle souligne également l'importance de l'évaluation des zones ciblées en termes d'acteurs économiques, de demande du marché, de prestataires de services, d'infrastructure, de liens entre zones rurales et urbaines, etc.

5

Cette étape fournit des exemples de ce à quoi pourrait ressembler une théorie du changement tenant compte des jeunes et de la manière d'intégrer les jeunes dans la théorie du changement d'un programme d'investissement agricole. Elle répond aux questions suivantes: quel résultat le programme souhaite-t-il obtenir pour quel groupe de jeunes et comment y parvenir?

6

Cette étape fournit des exemples de ce à quoi un cadre fondé sur les résultats (CFR) tenant compte des jeunes pourrait ressembler et de la manière d'intégrer un CFR tenant compte des jeunes dans un programme d'investissement agricole aux différents niveaux de produits, de résultats, de risques et d'indicateurs. Le CFR sera affiné et ajusté pendant la phase de conception.

7

Cette étape fournit des exemples de catégories générales communes aux programmes visant à soutenir l'emploi des jeunes. La détermination des coûts fournit des informations pour hiérarchiser les options relatives au traitement des problèmes et des opportunités de développement. Les coûts seront affinés et ajustés pendant la phase de conception.

1 Identifier et engager les principales parties prenantes

Objectif

Identifier les principales parties prenantes responsables de, ou impliquées dans, la promotion de l'emploi des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, ainsi que leurs rôles et responsabilités respectifs. La cartographie et l'analyse des parties prenantes sont également utiles pour comprendre les niveaux d'influence, les résistances et conflits d'intérêts potentiels, les synergies entre les parties prenantes, ainsi que les mécanismes de coordination multipartites existants.

Cette étape est importante pour déterminer où collecter les informations et qui engager tout au long du cycle du projet et pour s'assurer que la conception du programme est réaliste et optimise les résultats gagnant-gagnant. En effet, les individus, les groupes et les institutions peuvent avoir des priorités, des besoins, des intérêts et des préférences différents pour les investissements et les interventions de développement. Cette étape peut être mise en œuvre parallèlement à l'étape 2 – Identifier et analyser les politiques, les stratégies, les lois et les incitations pertinentes pour les investissements agricoles et pour les jeunes.

Encadré 1
Exemples de parties prenantes clés

En fonction du contexte national et de la portée du programme, les parties prenantes peuvent inclure:

- des ministères (par exemple, l'agriculture, le travail, la jeunesse, les femmes, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, la terre, l'économie, le commerce, la protection sociale);
- des organisations et des réseaux dirigés par des jeunes;
- des partenaires de développement soutenant les chaînes de valeur agricoles et l'emploi des jeunes (en particulier s'ils ont des programmes dans les mêmes zones ciblées);
- des institutions de recherche agricole;
- des communautés locales;
- des médias;
- des prestataires de services qui fournissent des biens et des services aux jeunes, par exemple, des ONG;
- des organisations dirigées par des jeunes;
- des organisations de producteurs;
- des petites et moyennes entreprises agricoles;
- des incubateurs d'entreprises agricoles;
- des syndicats;
- des institutions de microfinance.

ACTIONS CLÉS ET QUESTIONS D'ORIENTATION À PRENDRE EN COMPTE

A

Identifier les différentes catégories d'acteurs publics, privés (y compris les institutions financières) et de la société civile qui soutiennent - ou investissent dans - les questions relatives aux jeunes et aux systèmes agroalimentaires.

- Qui sont les principaux acteurs, y compris les organisations dirigées par des jeunes?
- Au niveau national et décentralisé?

B

Évaluer leurs rôles et responsabilités et leur contribution à l'autonomisation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires. Quel est leur niveau d'influence?

- Quelles leçons ont été tirées de ce qui fonctionne et quelles sont les lacunes?
- Quels types de soutien les jeunes reçoivent-ils/attendent-ils des différentes parties prenantes (de leurs communautés jusqu'aux gouvernements, aux partenaires de développement et privés)?

C

Analyser les intérêts de ces acteurs (les jeunes en tant que niveau de priorité) et leur perception des principales opportunités et défis auxquels les jeunes sont confrontés pour s'engager dans les systèmes agroalimentaires.

D

Identifier les conflits d'intérêts potentiels entre les parties prenantes et la résistance potentielle à certaines interventions, ainsi que les actions susceptibles d'atténuer ces défis.

E

Identifier les partenariats existants, et les mécanismes de coordination entre les ministères et entre le secteur public et le secteur privé, y compris les organisations de jeunes. Prendre en compte les différents niveaux territoriaux: national, infranational, bassin versant et les différents mécanismes (conseils, groupes de travail interministériels, comités multipartites, groupes de travail et autres plateformes).

- Ces partenariats/mécanismes de coordination sont-ils inclusifs?
- Incluent-ils les jeunes? Quels jeunes?

F

Identifier les programmes existants soutenant les jeunes dans les systèmes agroalimentaires pour éviter les doublons et explorer les synergies potentielles.

Comment (méthodes/outils)

Recherche documentaire, consultations et entretiens avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de jeunes (le cas échéant et si possible, organiser des consultations séparées pour les jeunes femmes et les jeunes hommes). Cette étape peut également être menée dans le cadre de discussions/ateliers multipartites.

L'analyse des parties prenantes peut faire appel à des outils de cartographie tels que le diagramme de Venn pour montrer les relations, les niveaux de pouvoir et d'influence entre les parties prenantes, les cartes d'évaluation, etc.

Références utiles

- Outil de cartographie et d'analyse des parties prenantes: www.fao.org/capacity-development/resources/practical-tools/capacity-assessment/stakeholder-mapping-tool/en/ et www.fao.org/3/i2816e/i2816e00.htm (voir l'annexe des outils du guide de terrain);
- Outil d'évaluation des capacités du RAI intitulé «Renforcer les capacités pour donner aux jeunes les moyens de réaliser des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et d'en tirer profit» (FAO, 2018c);
- Outil d'approche intégrée par pays pour réaliser une analyse de contexte sur l'emploi rural décent au niveau national (FAO);
- OECD Evidence-based Policy Making for Youth Well-being, A Toolkit (voir le chapitre 5 – Assessing the broader youth environment) (OCDE, 2017).

Exemple de pays

Programme d'apprentissage soutenu par la FAO «Créer un environnement favorable aux investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes agroalimentaires », Sénégal. Projet soutenu par la FAO, « Soutenir l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes agroalimentaires», Tunisie (voir l'annexe ii).

Étape

2 Identifier et analyser les politiques, les stratégies, les lois et les incitations pertinentes

Objectif
Comprendre comment la politique globale et les cadres juridiques rendent possible, protègent et facilitent l'engagement des jeunes dans les systèmes agroalimentaires; approfondir l'identification des écarts ou des limitations potentiels susceptibles d'exercer une influence négative sur l'emploi des jeunes et l'agro-entrepreneuriat et de faire obstacle aux interventions ciblant les jeunes. Cette étape peut être menée parallèlement à l'étape 1 – Identifier et engager les principales parties prenantes.

Encadré 2
Exemples de politiques et de stratégies pertinentes

Les politiques, stratégies, lois et mesures d'incitation pertinentes en matière d'investissements agricoles et d'appui aux jeunes peuvent inclure:

- des politiques nationales spécifiques à la jeunesse;
- des politiques d'emploi;
- des politiques agricoles;
- des plans d'investissement (plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, conformément au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine - PDDAA) et des mesures d'incitation ciblant les jeunes entrepreneurs.

Elles peuvent également comprendre des mesures spécifiques pour les jeunes ou dont les jeunes peuvent bénéficier, par exemple en lien avec le développement rural, l'accès à la terre, à l'eau, aux intrants agricoles, au financement, à l'éducation et à la formation professionnelle, en plus de l'incubation, du commerce et des exportations, de la migration et de la protection sociale, ainsi que les politiques et les investissements qui contribuent de manière plus large à la croissance économique locale et à la création d'emplois décents.

ACTIONS CLÉS ET QUESTIONS D'ORIENTATION À PRENDRE EN COMPTE

A

Identifier et analyser les principales stratégies, politiques, lois et mesures incitatives nationales relatives aux investissements agricoles comprenant des mesures spécifiques pour les jeunes.

- Les considérations liées aux différents groupes de jeunes (âge, sexe, niveau d'éducation, handicap, lieu, etc.) et au travail décent sont-elles prises en compte?
- Où en sont leur application et leur mise en œuvre?
- Comment le programme d'investissement va-t-il/pourrait-il contribuer à leur pleine mise en œuvre?

B

Identifier les stratégies, politiques, lois et mesures incitatives nationales susceptibles, par inadvertance, d'être discriminatoires envers les jeunes.

- Existe-t-il des problèmes majeurs liés à l'emploi des jeunes non abordés par les politiques agricoles et les cadres juridiques en vigueur?
- Quels changements devraient être apportés pour s'assurer qu'ils soutiennent les jeunes dans l'agriculture?
- Comment le programme atténuera-t-il ces limitations? (Par exemple, une législation stipulant que l'attribution de prêts est conditionnée à l'existence d'une garantie peut exclure de facto les jeunes. D'un autre côté, l'introduction de quotas pour les produits fabriqués par de jeunes agro-entrepreneurs dans les marchés publics peut stimuler la croissance des agro-entreprises émergentes).

C

Le cas échéant, identifier les stratégies, cadres et mesures incitatives régionaux relatifs à l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les agro-entreprises susceptibles d'influencer la conception et la mise en œuvre du programme d'investissement.

D

Identifier qui est impliqué dans le développement et la révision de ces stratégies, politiques, lois et mesures incitatives, qui ne l'est pas et qui devrait l'être.

- Les jeunes et leurs organisations sont-ils impliqués ? Quels groupes de jeunes?
- Quels entités et acteurs ne sont pas actuellement impliqués, mais devraient l'être?
- Quelles contraintes doivent être surmontées pour garantir leur participation?

Encadré 3

Assurer l'inclusion lors des ateliers multipartites

Lors de l'organisation d'ateliers multipartites pour les étapes 1 et 2, s'assurer d'inclure toutes les parties prenantes concernées, avec un accent particulier sur les jeunes agriculteurs et agro-entrepreneurs, les organisations de jeunes, les organisations de producteurs, les groupes autochtones, les jeunes handicapés et/ou ayant des besoins spéciaux, les ministères concernés, les services de vulgarisation, la société civile impliquée dans les questions de jeunesse, d'agriculture et/ou de développement rural, les institutions financières, les entreprises privées, les universités et les institutions académiques. Dans la mesure du possible, essayer de faire en sorte que les jeunes représentent **au moins un tiers des participants**, car «la représentation des minorités doit être supérieure à un certain niveau critique» pour avoir un impact sur les discussions et «un seul membre ayant un point de vue divergent sera moins entendu et pourra devenir réticent à apporter son point de vue» (Hemmati, 2001).

Comment (méthodes/outils)

Recherche documentaire et entretiens avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de jeunes. Cette étape peut également être menée conjointement à l'étape 1 dans le cadre de discussions/ateliers multipartites à l'aide des outils mentionnés ci-dessous dans la section «Références utiles».

Références utiles

- Outil d'évaluation rapide des capacités RAI intitulé «Renforcer les capacités pour donner aux jeunes les moyens de réaliser des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires et d'en tirer profit». Outil d'évaluation rapide des capacités (FAO, 2018b);
- Boîte à outils pour l'emploi rural décent de la FAO: Outil pour réaliser une analyse de contexte pas d'emploi rural décent au niveau national/ Approche intégrée par pays de la FAO (FAO, 2014);
- OECD Evidence-based Policy Making for Youth Well-being, A Toolkit (voir chapitre 5-Assessing the broader youth environment; Policy inventory and Social norms which can impact youth involvement in agri-food jobs) (OECD, 2017).

Exemples de pays

Stratégie nationale pour l'implication des jeunes dans l'agriculture (NSYIA) 2016-2021, République-Unie de Tanzanie (voir l'annexe iii);

Prêts fonciers pour les jeunes – Agence de promotion de l'investissement agricole, Tunisie (voir l'annexe iv).

Étape

3 Analyser la situation des jeunes

Objectif

Comprendre les caractéristiques des différents groupes de jeunes, leurs besoins et aspirations, ainsi que la dynamique de leurs moyens de subsistance (y compris la migration), afin d'orienter les investissements, notamment le ciblage, les interventions prioritaires et les mécanismes institutionnels et de coordination.

À garder à l'esprit

Le niveau de ventilation et la quantité d'informations collectées et analysées varient selon que le programme est axé sur les jeunes ou sensibles à leurs besoins/aspirations (une analyse pertinente de la situation des jeunes pourra être menée dans le cadre de l'analyse sociale). Dans les deux cas, il conviendra de prêter une attention particulière aux modalités d'interaction entre les sexes et aux autres dimensions qui exacerbent les inégalités, ainsi qu'à la manière dont le programme devra prendre en compte ces inégalités pendant le processus de conception et la mise en œuvre du projet.

ACTIONS CLÉS ET QUESTIONS D'ORIENTATION À PRENDRE EN COMPTE

A

Les caractéristiques des jeunes (par exemple, le sexe, l'âge, l'éducation, le niveau de pauvreté, la répartition géographique, le niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle), la dynamique des moyens de subsistance pour différents groupes de jeunes, l'accès et le contrôle des actifs et des ressources.

- Quelle est la proportion de travailleurs pauvres parmi les jeunes?
- Certains groupes sont-ils plus touchés par les problèmes liés à la pauvreté, à la nutrition et à la sécurité alimentaire?

B

Les aspirations et le potentiel d'innovation des jeunes.

- Quelles sont leurs aspirations en matière de conditions de travail et de vie, de revenus (par exemple, en rapport avec le salaire minimum national ou le salaire de subsistance)?
- Quels sont leurs projets personnels?

C

La participation des jeunes aux systèmes agroalimentaires (c'est aussi l'occasion d'identifier des jeunes «champions» et des jeunes entrepreneurs agroalimentaires qui ont réussi).

- Quelle est leur situation professionnelle (par exemple, chômage, absence d'éducation, d'emploi ou de formation-NEET, salariat/entrepreneuriat, secteur formel ou informel)?
- Dans quels secteurs et sous-secteurs économiques les jeunes s'engagent-ils (sous-secteurs agricoles, sur et hors exploitation agricole)?
- Y a-t-il des différences entre les sexes? Quelle activité est la plus attrayante pour eux? Les jeunes femmes ont-elles les mêmes opportunités que les jeunes hommes?

D

L'accès des jeunes aux ressources et aux moyens d'existence[6] - terres, services financiers, formations, technologies et équipements, informations sur les possibilités de formation et les programmes de soutien, capital social (par exemple, groupes et réseaux formels et informels) et les défis auxquels ils sont confrontés, par exemple, mobilité, mariage précoce, barrières sociales et culturelles, travaux dangereux).

- Quel type de connaissances/compétences possèdent-ils (y compris savoirs traditionnels, alphabétisation et calcul, compétences commerciales, connaissances sur la nutrition, etc.)?
- Comment ont-ils pu accéder à la terre, au financement, aux services d'accompagnement et de conseil, etc.)?
- Existe-t-il des disparités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en termes d'accès, de défis clés et de risques?

6 FAO. 2011. Analyse des moyens d'existence, des institutions et de la vulnérabilité (voir notamment le chapitre 3).

E

Accès des jeunes aux prestataires de services.

- Quels sont les fournisseurs de services/services de soutien disponibles pour aider les jeunes à développer leurs compétences en matière d'employabilité, à trouver un emploi ou à démarrer une entreprise dansles systèmes agroalimentaires (financement, vulgarisation, incubation, accompagnement formel/informel, apprentissage, etc.)?
- Comment et dans quelle mesure les différents groupes de jeunes peuvent-ils accéder à ces fournisseurs de services/services de soutien (en fonction de l'âge, du sexe, de la proximité)?

F

Risques auxquels sont confrontés les jeunes.

Les jeunes sont confrontés à des risques et des vulnérabilités hétérogènes. Certains risques, notamment ceux liés à des chocs tels que le changement climatique, les contextes fragiles (instabilité politique et conflits) et des crises comme la pandémie de covid-19, peuvent conduire à la radicalisation, la migration, le déplacement forcé, la perte de moyens d'existence, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Ce point est particulièrement pertinent, car la couverture de la protection sociale est largement limitée aux travailleurs de l'ancienne économie, ce qui laisse les plus vulnérables, en particulier ceux des régions rurales, sans aucune forme de protection sociale[7]. D'autres risques peuvent être liés à des chocs plus idiosyncratiques tels que les travaux dangereux, en particulier le risque de travail des enfants pour les jeunes de 15 à 17 ans, les chocs familiaux conduisant à un déficit de main d'œuvre et l'augmentation du nombre de foyers dirigés par des enfants. Comprendre les risques est essentiel pour concevoir des interventions d'investissement adaptées aux jeunes qui, non seulement renforcent leur résilience et ne leur nuisent pas, mais aussi soutiennent des moyens d'existence durables.

- À quels risques sont confrontés les jeunes hommes et femmes? Considérer différents groupes de jeunes et leurs vulnérabilités spécifiques, tels que ceux vivant dans les zones rurales et urbaines, les jeunes migrants, les jeunes déplacées et les réfugiés.

G

Identifier les organisations et réseaux de jeunes existants pour accéder aux informations, aux ressources et au soutien (par exemple, participation à un groupe, à une organisation dirigée par des jeunes, à une organisation de producteurs, etc.); section de jeunes dans les coopératives de producteurs et associations de la diaspora avec représentation des jeunes.

H

Le cas échéant, recueillir des données sur les facteurs qui poussent à migrer ou à s'enrôler dans des groupes armés.

- Y a-t-il une tendance à l'immigration ou à l'émigration dans la région?
- Les politiques sectorielles comprennent-elles des évaluations et des diagnostics des déterminants de la migration rurale?
- Certains groupes socioéconomiques sont-ils plus touchés par la migration que d'autres? Des mécanismes de soutien de la réintégration des jeunes de retour au pays sont–ils en place, notamment dans les régions rurales?

7 Voir OIT. n.d. Social protection in Africa. www.ilo.org/africa/areas-of-work social-protection/lang--en/index.htm

Encadré 4
Comprendre les jeunes dans des contextes spécifiques pour éclairer les interventions

JEUNES MIGRANTS

Les migrants jouent un rôle important dans les systèmes agroalimentaires[8]. En Afrique subsaharienne, un grand nombre de ménages comptent au moins un migrant interne, dont beaucoup sont de jeunes ruraux. La migration rurale, y compris la migration circulaire et saisonnière, est rarement prise en compte dans les politiques, les stratégies et les programmes nationaux de développement agricole et rural. Alors que les jeunes sont plus susceptibles que les adultes de migrer entre les lieux et les secteurs d'activités - pluriactivité et plurilocalité - (Nations Unies, 2019b), il existe peu de données au niveau national sur les déterminants de la migration des jeunes et ses impacts sur l'agriculture. L'influence sur le déplacement des personnes au sein des pays et entre eux d'une crise telle que la pandémie de covid-19 impacte les chaînes d'approvisionnement agricoles par le biais de la pénurie de main d'œuvre migrante dans la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires. Les jeunes migrants sont plus susceptibles d'occuper des emplois informels et précaires. Ils sont confrontés à des risques de chômage et de pauvreté accrue, souvent sans accès à un soutien et à une protection sociale (FAO, 2020b et 2020c). D'un autre côté, les migrants contribuent au développement économique grâce à leurs compétences, leurs connaissances et le transfert de technologies, mais aussi grâce à leur consommation, leurs investissements et l'envoi d'argent à leurs familles. Il est important de comprendre, de prendre en compte et de renforcer les aspects positifs de la migration, notamment en profitant du potentiel d'innovation des jeunes migrants et en incluant les migrants dans les stratégies de développement rural, ainsi que dans les mesures d'intervention et de redressement en périodes de crises (Mercandalli et Losch, 2017).

La collecte de données sur la migration des jeunes, ses causes, ses points critiques, ses déterminants et ses impacts nourrira la conception d'interventions adaptées telles que celles visant à créer des emplois décents ou à offrir aux jeunes des opportunités d'entreprenariat. L'objectif est de créer les conditions donnant aux jeunes le choix de rester dans leurs communautés d'origine ou de bénéficier de connaissances adéquates et de compétences «transférables» pour accéder à des emplois décents lorsqu'ils migrent.

Il est important de ventiler les jeunes migrants en fonction du sexe, de l'âge et de leurs différents besoins et caractéristiques, en tenant compte de leurs aspirations. Il est également important de faciliter l'intégration économique et sociale des migrants et des personnes déplacées dans les communautés d'accueil et leur coexistence pacifique. Cela nécessite d'améliorer les moyens d'existence de tous (par exemple, programme conjoint des Nations Unies «Kigoma» en République-Unie de Tanzanie, voir l'annexe v) et de donner un coup de pouce aux opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat comme alternatives à la migration, tout en renforçant les liens avec les systèmes de protection sociale existants (voir l'exemple du projet de la FAO «Migration, protection sociale et chaînes de valeur durables des jeunes ruraux» au Kenya)[9].

L'étude «La migration rurale en Tunisie» porte sur les déterminants de la migration et de la mobilité, les schémas et les types de migration des jeunes ruraux à l'étranger et l'impact de la migration des jeunes ruraux sur les sociétés et les moyens d'existence ruraux dans leurs régions d'origine en Tunisie (Zucotti *et al.,* 2018).

8 Un migrant est toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou intérieure à distance de son lieu de résidence habituel quels que soient:(1) son statut juridique ; (2)la nature volontaire ou non du déplacement; (3) les causes du déplacement ou (4) la durée de son séjour (Nations Unies, sans date).
9 Voir FAO, 2022. Decent Rural Employment. Rome. http://www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/1143389/

JEUNES DANS LES CONTEXTES FRAGILES ET POST CONFLITS

L'instabilité et l'insécurité compliquent encore la capacité des jeunes à accéder aux opportunités d'emploi et peuvent aboutir à un risque accru de radicalisation, à des mécanismes d'adaptation négatifs ou à la migration pour améliorer leur sort.

L'investissement dans les moyens d'existence agricoles constitue une étape essentielle pour assurer la paix et la stabilité. **La conception des programmes doit adopter une approche holistique et couvrir le nexus action humanitaire-développement-paix tout en augmentant les compétences, l'employabilité et les opportunités pour les jeunes dans l'agriculture. Cela requiert une collaboration et des partenariats entre les ministères et avec différents partenaires de développement.**

Par exemple, le projet «Building resilience in the Sahel region through job creation for youth»[10] au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad adopte le nexus action humanitaire-développement-paix dans le but de renforcer la résilience et la cohésion sociale chez les jeunes tout en stabilisant leurs moyens d'existence grâce à des approches innovantes visant à augmenter leur accès à des opportunités d'emploi durables. Cette approche comporte divers dispositifs de génération rapide d'emplois afin d'améliorer les moyens d'existence et les opportunités économiques des jeunes à court terme tout en investissant dans des opportunités d'emploi à long terme.

Il est également essentiel de collaborer étroitement avec les autorités nationales et locales et de renforcer leurs capacités à attirer des investissements axés sur les jeunes dans l'agriculture pour instaurer un environnement favorable à l'investissement et pérenniser l'emploi des jeunes et les opportunités d'entreprenariat. Autre exemple, le projet «No piracy: Alternatives for youth living in coastal communities of Puntland, Galmudug and Mogadishu», également connu sous le nom de projet CCAP (Communautés côtières contre la piraterie) a été conçu à l'intention des jeunes vivant dans les régions côtières pour les aider à mettre en place des moyens d'existence dans le secteur des pêches et ne pas se lancer dans la piraterie.

Enfin, la méthodologie *Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS)* a été élaborée spécifiquement pour les jeunes. Elle a été adaptée pour les contextes fragiles dans divers programmes de désarmement, démobilisation et réintégration en République démocratique du Congo, au Soudan et au Sud Soudan afin d'augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes défavorisés et vulnérables pendant et après des conflits. L'accent a notamment été mis sur la démobilisation des jeunes soldats associée au soutien psychosocial requis pour une saine réintégration dans leurs communautés.

10 Pour en savoir plus sur ce projet, voir FAO. 2021. *Building resilience in the Sahel Region through job creation for youth – Bridging the humanitarian-development nexus in the context of fragility.* Rome. http://www.fao.org/3/cb4959en/cb4959en.pdf

Comment (méthodes/outils)

- Recherche documentaire comprenant, par exemple, les recensements nationaux de la population et/ou les enquêtes sur les ménages avec un module sur l'emploi, les enquêtes sur la main-d'œuvre, les enquêtes sur la transition de l'école au travail et YouthSTATS de l'OIT, la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (alphabétisation)[11] et les rapports des programmes pour l'emploi des jeunes. Si nécessaire, mener une enquête quantitative et qualitative spécifique dans la zone ciblée par le programme.
- Discussions de groupe avec les jeunes femmes et les jeunes hommes. Envisager de rencontrer les jeunes femmes et les jeunes hommes séparément afin de mieux comprendre leurs différentes contraintes et les opportunités qu'ils perçoivent. Ces rencontres peuvent être suivies d'entretiens plus détaillés et approfondis avec des participants sélectionnés.
- Entretiens avec des représentants des ministères concernés, des organisations de développement et des institutions financières internationales mettant en œuvre des programmes ciblant les jeunes dans les systèmes agroalimentaires, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales travaillant avec les jeunes, des organisations de producteurs, des dirigeants communautaires et d'autres personnes identifiées lors de la cartographie des parties prenantes.

Références utiles

- FAO. 2011. *Social analysis for agriculture and rural investment projects.* The Practitioner's Guide. 72 pp. Rome;
- Blum, R., Feige, D. et Proctor, H. 2018. *Feed the Future project design guide for youth-inclusive agriculture and food systems;* Volume I – Conception de projet. La section 3.4 présente des questions pour le cadrage de l'analyse des jeunes;
- FAO. 2016a. *Addressing rural youth migration at its root causes: a conceptual framework.* Documents de connaissance.

11 Pour d'autres suggestions concernant les sources de données sur l'emploi et l'éducation des jeunes, voir OCDE (2017) (tableaux 3.A1.2 et 3.A1.3, pp. 89 et 90).

4 Réaliser une analyse des systèmes agroalimentaires tenant compte des jeunes

Objectif
Identifier les opportunités d'emploi dans les systèmes agroalimentaires, dans les zones ciblées par le programme, en particulier les segments susceptibles d'attirer les jeunes, et ce qui est nécessaire pour aider les jeunes à devenir des entrepreneurs et à saisir les opportunités d'emploi. Cela facilitera l'identification des zones prioritaires pour le programme d'investissement.

À garder à l'esprit
Les systèmes agroalimentaires constituent un domaine très vaste. En termes pratiques, les programmes peuvent appliquer une perspective «jeunes» à une analyse de la chaîne de valeur et la combiner à une approche territoriale. De nombreux outils traitent de l'analyse des chaînes de valeur, mais seuls quelques-uns intègrent spécifiquement la dimension de l'emploi des jeunes (voir quelques références dans «outils/méthodes»). Quelques points clés à garder à l'esprit:

- Certains programmes peuvent envisager l'intégration d'un critère **«jeunes»** pour la sélection de la chaîne de valeur (par exemple, une chaîne de valeur à fort potentiel et avec une concentration de jeunes).
- Ils pourront prendre en compte **la situation alimentaire et nutritionnelle de la zone géographique** (examiner les opportunités de marché tout en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations).
- Certains programmes peuvent se concentrer sur les possibilités d'emploi le long **des chaînes de valeur mondiales**. D'autres peuvent décider de renforcer **les chaînes de valeur locales** avec des possibilités d'ajout de valeur et de création d'emplois (à la ferme, hors de la ferme: transformation, conditionnement, commercialisation), en améliorant les liens entre les zones rurales, périurbaines et urbaines.
- **La ventilation est importante:** dans la mesure du possible, ventiler les informations par groupes d'âge (pour les jeunes de 15 à 17 ans, de 18 ans et plus) et par sexe. D'autres critères de ventilation peuvent s'avérer pertinents en fonction du contexte.

L'examen d'une chaîne de valeur implique généralement l'analyse d'une combinaison des éléments suivants:

- La chaîne de valeur centrale: les acteurs qui produisent et se procurent des produits en amont, ajoutent de la valeur au produit et le vendent ensuite au niveau suivant.
- La chaîne de valeur étendue: les fournisseurs d'intrants, de financement et d'autres services qui soutiennent les activités des acteurs du noyau de la chaîne de valeur.
- Les liens entre ces acteurs le long de la chaîne de valeur.
- L'environnement favorable au sens large (éléments naturels et éléments sociétaux tels que les politiques et les réglementations, les normes socioculturelles, les infrastructures et les organisations).

ACTIONS CLÉS ET QUESTIONS D'ORIENTATION À PRENDRE EN COMPTE

A

Identifier les chaînes de valeur à fort potentiel auxquelles appliquer une analyse tenant compte des jeunes.

Une analyse des données/recherches existantes, des programmes d'investissement agricole et des priorités gouvernementales pourrait vous guider dans cette première sélection. Lors de la sélection de la ou des chaînes de valeur, il est également possible d'examiner la faisabilité et les dimensions de l'impact (économique, environnemental, social). Dans certains cas, on pourra investir dans la réalisation d'une analyse de la chaîne de valeur pour un produit spécifique ou dans une zone géographique spécifique (voir «outils/méthodes»).

B

Appliquer une perspective «jeunes» à la ou aux chaînes de valeur sélectionnées afin de décider quelle chaîne de valeur est potentiellement la plus susceptible de bénéficier aux jeunes (pertinence, attractivité, accessibilité).

Exemples de pays

Analyse du marché tenant compte des jeunes – Programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes, République-Unie de Tanzanie (voir l'annexe iii);

Analyse de la chaîne de valeur du café - Opportunités d'emploi pour les jeunes en Ouganda (Mwesigye et Nguyen, 2020).

Certains des éléments à prendre en compte sont les suivants:

Évaluer la façon dont les jeunes sont déjà engagés dans la chaîne de valeur.

- Dans quelle mesure les jeunes sont-ils impliqués dans cette chaîne de valeur? Ou quelles sont les chaînes de valeur auxquelles les jeunes sont le plus intéressés à participer?
- Où et comment les jeunes femmes et hommes sont-ils engagés dans la chaîne de valeur? Dans quels segments? Quel est leur rôle dans ces segments: travailleurs ou entrepreneurs?
- Dans quelles conditions?

Évaluer les opportunités économiques existantes.

- Quelles sont les opportunités offertes aux jeunes? À quels maillons de la chaîne de valeur se situent-elles?
- Dans quelle mesure cette chaîne de valeur présente-t-elle des maillons manquants constituant des opportunités pour l'entrepreneuriat?
- Ces opportunités sont-elles attrayantes et accessibles aux jeunes (par exemple, faible capital de départ, retour sur investissement rapide, compétences requises)?
- Dans quelle mesure les entreprises chefs de file et les autres acteurs clés de la chaîne de valeur sont-ils disposés à travailler avec des jeunes?

Identifier les lacunes et les contraintes auxquelles sont confrontés les jeunes.

- De quelles connaissances et compétences les jeunes femmes et les jeunes hommes disposent-ils? Quelles sont les compétences qui leur manquent pour améliorer leur entreprise ou saisir de meilleures opportunités d'emploi?
- Quelles autres contraintes rencontrent les jeunes pour s'engager et/ou se perfectionner dans les chaînes de valeur identifiées (ressources)?
- Dans quelle mesure l'implication des jeunes dans la chaîne de valeur dépend-elle de la formation de groupes? Comment le programme peut-il éliminer ces contraintes?

Identifier les prestataires de services existants et la qualité des services fournis aux jeunes.

- Quels services de soutien existants aident les jeunes à renforcer leurs capacités et à démarrer des entreprises (formation, incubation, services financiers, etc.)?
- Comment et dans quelle mesure les différents groupes de jeunes peuvent-ils accéder à ces services de soutien (proximité, coût abordable, services adaptés aux besoins des jeunes)?
- Existe-t-il des opportunités d'apprentissage accessibles pertinentes permettant aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de renforcer leurs compétences techniques et commerciales/entrepreneuriales? Création de groupes? Comment le programme peut-il éliminer ces contraintes?

Évaluer les avantages comparatifs de la zone géographique ciblée par le programme en termes de demande alimentaire locale, d'infrastructures routières et de marché, de tissu économique, de liens entre les zones rurales et urbaines[12].

- Quelles sont les opportunités d'emploi et commerciales susceptibles de soutenir le développement de la ou des chaînes de valeur identifiées et d'attirer les jeunes (nouvelles activités agricoles et non agricoles, liées aux nouvelles technologies, etc.)?
- Le secteur privé est-il prêt à embaucher des jeunes femmes et hommes?
- Comment le programme aidera-t-il les jeunes à capitaliser sur ces opportunités? Ou bien, quelles opportunités de liens et de collaboration avec d'autres programmes d'investissement sont accessibles?

Exemples de pays

Programme Promotion de l'agriculture durable et du développement rural Agripreneur 2.O soutenu par l'Agence allemande pour le développement (GIZ), composante Tunisie. Une étude d'opportunité commerciale a été menée au début du programme afin d'identifier des opportunités commerciales viables pour les jeunes dans des chaînes de valeur agricoles régionales spécifiques. L'implication du secteur privé a été essentielle dans l'identification des opportunités de marché pertinentes (voir l'annexe vii).

12 Concernant les approches territoriales, voir Losch, 2016; OCDE, FAO et UNCDF, 2016.

Le cas échéant, identifier les possibilités de créer des emplois verts dans la (les) chaîne(s) de valeur, ainsi que les besoins connexes en matière de capacités et d'investissement.

Identifier les possibilités de tirer parti d'autres programmes d'investissement existants ou de collaborer avec eux.

Les résultats de la prise en compte des jeunes dans une analyse de la chaîne de valeur seront utiles pour concevoir des activités de soutien aux jeunes et pourront servir à informer les jeunes agro-entrepreneurs sur les opportunités commerciales.

Comment (méthodes/outils)

- Recherche documentaire; entretiens avec des experts.
- Études de terrain, discussions de groupe et ateliers locaux. Lors des consultations avec les jeunes, rencontrer séparément les femmes et les hommes afin de comprendre les différentes contraintes et opportunités que rencontrent ces deux groupes.

Références utiles

- Making Cents International. 2014. *Inclusive value chain analysis and development: a concise handbook*;
- USAID, sans date. Youth in the Agrifood System [online] www.youthpower.org/resources/feed-future-project-design-guide-youth-inclusive-agriculture-and-food-systems-volume-i-project-design;
- OMT. 2016. *Guideline Value Chain Development for Decent Work, Second Edition. Genève, OIT;*
- Farole *et al.* 2018. World Bank Jobs in value chains survey toolkit;
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et FAO 2018. Accelerator for Agriculture and Agroindustry Development and Innovation (3ADI+), a joint value chain and market systems development programme;
- FAO. 2018a. *Developing gender-sensitive value chains - Guidelines for practitioners*;
- Cruickshank *et al.* 2022. *Youth-sensitive value chain analysis and development. Guidelines for practitioners*;
- PAM (Programme alimentaire mondial). 2016. Gender analytical framework for assessing value chains;
- FIDA. 2018. Nutrition-sensitive Value Chains: a guide for project design. Rome, FIDA;
- FAO. 2017. *How can value chains be shaped to improve nutrition?* Global Forum on Food Security and Nutrition. Résumé de la consultation en ligne n° 138. Rome.
- USAID. 2017. Climate Risk Screening and management tools [online]. Washington, DC. www.climatelinks.org/resources/climate-risk-screening-and-management-tools;
- Pyburn *et al.* 2015. *Unleashing potential: gender and youth inclusive agrifood chains.* KIT Working papers 2015–7. www.kit.nl/wp-content/uploads/2019/10/SNV-KIT_WPS_7-2015.pdf

Les résultats des étapes 3 et 4 fourniront des informations utiles pour formuler des recommandations sur le ciblage pré-géographique et social à ce stade. Celles-ci seront validées et affinées au cours de la phase de conception (chapitre 3).

Étape

5 Élaborer une théorie du changement tenant compte des jeunes

Objectif

Définir clairement l'objectif/le résultat final du programme et décrire le(s) moyen(s) prévu(s) pour l'atteindre, sur la base des résultats de l'analyse précédente.

À garder à l'esprit

La place des jeunes dans la théorie du changement varie selon que le programme est axé sur eux ou en tient compte. Elle est vouée à évoluer et à être affinée au cours de la phase de conception. La théorie du changement fondera l'élaboration du cadre fondé sur les résultats et la mesure de l'impact du programme. Il n'existe pas de format standard pour une théorie du changement, mais celle-ci comprend généralement un diagramme et les considérations suivantes:

- le but souhaité (ou résultat final/objectif) auquel le programme est censé contribuer, sur la base de l'analyse du problème;
- le(s) chemin(s) qui mèneront au but souhaité (résultats, produits);
- une description de la façon dont et de la raison pour laquelle le(s) chemin(s) contribuera(ont) au but souhaité;
- les hypothèses sous-jacentes au(x) chemin(s) et aux risques.

CONSIDÉRATIONS CLÉS POUR ÉLABORER UNE THÉORIE DU CHANGEMENT TENANT COMPTE DES JEUNES

BUT/IMPACT

Quels sont les objectifs visés par le programme en ce qui concerne l'amélioration de la situation des jeunes?

L'impact peut préciser si le programme est dédié aux jeunes, à quels jeunes (par exemple, les jeunes ruraux, les jeunes diplômés et les jeunes femmes) et la zone géographique ciblée. Si le programme n'est pas axé seulement sur les jeunes, ceux-ci peuvent être mentionnés ou non à ce niveau.

RÉSULTATS

Quels changements dans la situation des jeunes doivent se produire pour atteindre l'objectif du programme?

Quels changements dans la situation des jeunes doivent se produire pour atteindre l'objectif du programme? Le ou les résultats peuvent inclure, entre autres, des changements dans l'accès à de nouvelles opportunités et ressources, les comportements, les conditions économiques et matérielles et le statut social et économique des bénéficiaires qui contribueront à atteindre le ou les objectifs du programme. Habituellement, un changement ne peut être mesuré qu'après une période de temps suivant la mise en œuvre ou à la fin du programme.

Le choix des résultats dépend de l'objectif ou des objectifs du programme et de la voie choisie pour soutenir les jeunes. Il peut y avoir différentes stratégies pour appuyer différents groupes de jeunes vers des emplois décents ou des opportunités d'entrepreneuriat dans une chaîne de valeur spécifique ou dans les systèmes alimentaires en général.

PRODUITS

Que doit-il se passer pour atteindre les résultats du programme?

Les produits peuvent inclure le renforcement des capacités, l'accès aux actifs, aux biens et aux services, le développement d'outils et fournissent les conditions nécessaires pour atteindre le(s) résultat(s). Ils sont une conséquence directe des activités. Un programme peut avoir différents produits pour différents groupes de jeunes, conformément aux résultats.

HYPOTHÈSES

Quelles hypothèses sous-tendent l'approche et les interventions envisagées?

Par exemple, les programmes d'entreprenariat qui combinent la formation, l'accompagnement, l'inclusion financière, les liens avec le marché et la mise en réseau, entre autres services de soutien, se sont avérés particulièrement efficaces pour aider les jeunes entrepreneurs à réussir (FIDA, 2019a). Voir l'exemple du programme Agri-Jeunes Tekki Ndawñi axé sur les jeunes au Sénégal, présenté brièvement ci-dessous.

RISQUE

Quels sont les contraintes et les risques potentiels susceptibles de compromettre la performance du programme?

Il peut s'agir de risques internes et externes. Les risques internes peuvent inclure le retard de la mise en œuvre du programme et les limitations de financement. Les risques externes peuvent inclure une crise économique, les chocs climatiques, l'instabilité politique ou les épidémies (par exemple, la pandémie de covid-19).

Le programme Agri-Jeunes Tekki Ndawñi axé sur les jeunes au Sénégal[13] a adopté une «approche graduelle de l'entreprenariat» (orientation, inclusion, entreprise). Cette approche a été conçue sur la base d'une analyse de la situation des jeunes et de l'identification des obstacles auxquels ils sont confrontés. Elle préconise un ensemble de mesures de soutien visant à faire passer progressivement différents groupes de jeunes d'une situation «d'exclusion» à un emploi attrayant et rentable dans les zones rurales.

Elle souligne également l'importance de renforcer «l'écosystème» local des prestataires de services (voir la Figure 4).

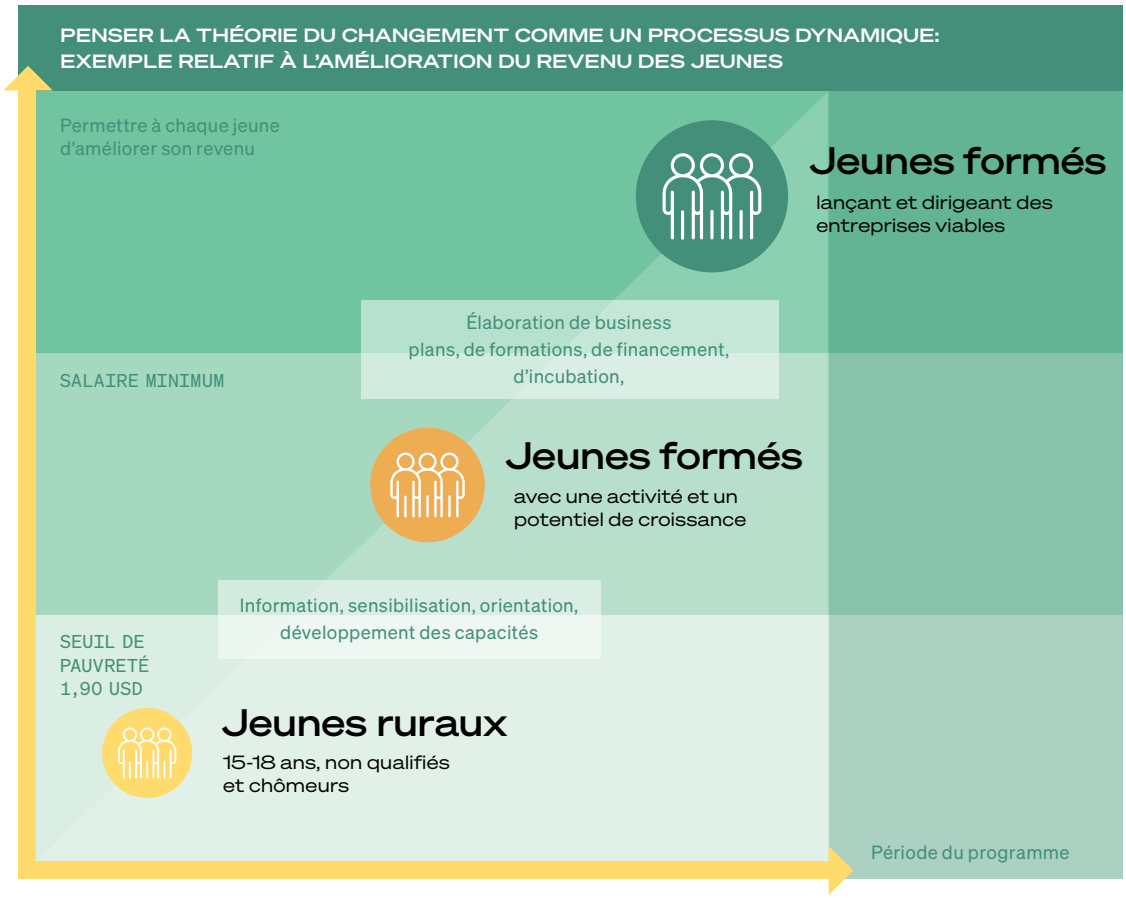

Figure 4
Exemple d'approche progressive du soutien aux jeunes ruraux

SOURCE: FIDA, 2019b.

L'approche développée pour le projet fonde l'élaboration d'une théorie du changement. La figure 5 présente les éléments clés d'une théorie du changement tenant compte des jeunes.

13 Pour en savoir plus sur le projet, voir FIDA. 2019. Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agro-entrepreneurs. *République du Sénégal*. https://webapps.ifad.org/members/eb/127/docs/french/EB-2019-127-R-34-Document-de-conception.pdf.

EXEMPLE D'ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT TENANT COMPTE DES JEUNES

Inclusion socioéconomique des jeunes ruraux dans des exploitations familiales et activités rentables dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et des pêches.		**But**
Les jeunes ruraux participent à des activités économiques rentables au revenu décent dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et des pêches.	Les jeunes ruraux ont acquis la capacité à réaliser la gestion durable de leur activité commerciale ou l'ont renforcée.	**Résultats**
Les jeunes agro-entrepreneurs ruraux participent aux marchés. Les jeunes agro-entrepreneurs ruraux ont accès aux services financiers.	Les jeunes agro-entrepreneurs ont amélioré leurs compétences techniques, organisationnelles et commerciales. Les services d'appui (formation, conseil, accompagnement) aux jeunes ruraux sont adaptés.	**Produits**

Figure 5
Exemple d'une théorie du changement axée sur les jeunes

SOURCE: adapté du programme Agri-jeunes Tekki Ndawñi soutenu par le FIDA au Sénégal.

Comment (méthodes/outils)

- Atelier multipartite avec des jeunes femmes et hommes, des représentants des ministères concernés, des agences de développement et des institutions financières internationales mettant en œuvre des programmes, du secteur privé, des organisations d'agriculteurs, etc.
- Approche «Arbre des problèmes» (FAO, n.d.c)

Étape

6 Élaborer un cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes

Objectif

Développer un cadre fondé sur les résultats (CFR) ou un cadre logique tenant compte des jeunes, basé sur la théorie du changement. **Un CFR plus détaillé et ajusté sera développé et validé pendant la phase de conception.**

Le CFR décrit en détail le chemin développé dans la théorie du changement. Il est généralement présenté sous forme de tableau et utilisé à des fins de suivi, car il comprend des indicateurs et des moyens de vérification (voir les références sur les modalités d'élaboration d'un cadre fondé sur les résultats dans «outils/méthodes»).

À ce stade, on peut envisager un calendrier pour le programme, à valider/ajuster pendant la phase de conception. Cela aide à déterminer ce qui est réaliste et faisable pour atteindre un objectif stratégique. Dans certains cas, une phase d'essai ou une phase pilote est plus appropriée avant un investissement à grande échelle et envisageable. Il est également possible de définir des jalons. Il est important que les programmes agricoles et agro-industriels s'inscrivent dans la durée pour avoir un impact. En général, ils ont une durée de vie d'au moins cinq ans, avec des jalons à court terme et des ajustements si nécessaire.

EXEMPLES D'INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX JEUNES DANS LES CADRES FONDÉS SUR LES RÉSULTATS

BUT

Dans le cas d'un programme axé sur les jeunes, ceux-ci seront spécifiquement mentionnés, par exemple: les jeunes ruraux (de la zone ciblée) ont accès à des emplois attrayants et bien rémunérés dans l'agriculture et les entreprises connexes.

Dans le cas d'un programme dont les jeunes ne sont pas le seul public ciblé, ils peuvent ou non être mentionnés à ce niveau, par exemple: amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des populations rurales (de la zone ciblée).

RÉSULTATS

Dans le cas d'un programme axé sur les jeunes, les jeunes seront spécifiquement mentionnés dans chaque résultat.

Dans le cas d'un programme sensible à la jeunesse, les jeunes peuvent être mentionnés dans l'un (ou plusieurs) des résultats. Ceci est important pour s'assurer que des activités et des ressources leurs sont dédiées. Les résultats peuvent également inclure une référence claire aux jeunes femmes et hommes ou à d'autres sous-groupes et doivent répondre aux différents besoins et priorités des jeunes femmes et des jeunes hommes, tels qu'identifiés dans l'analyse de genre/socioéconomique.

Les résultats doivent être suffisamment ventilés pour saisir clairement le domaine d'amélioration et mesurer les réalisations. Voici quelques exemples d'intégration des jeunes au niveau des résultats d'un programme agricole:

- La population rurale (dans la zone ciblée), particulièrement les jeunes femmes et hommes, a un accès accru à la nourriture grâce à des emplois plus productifs et rémunérateurs dans le secteur agricole.
- Les producteurs, en particulier les jeunes et les femmes, et les associations de producteurs agricoles bénéficient de services techniques et d'un soutien adéquat.

PRODUITS

Exemple d'intégration des jeunes au niveau des produits: les jeunes femmes et les jeunes hommes ont amélioré leurs compétences commerciales.

Questions à poser: les produits répondent-ils aux différents besoins et priorités des jeunes femmes et des jeunes hommes, tels qu'identifiés dans l'analyse de genre/socioéconomique? Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont-ils les mêmes chances de planifier, de participer et de suivre les activités du projet? Les activités planifiées tiennent-elles compte des différentes situations des jeunes femmes et des jeunes hommes et d'autres sous-groupes, le cas échéant (par exemple, les contraintes de mobilité, le besoin de services de garde d'enfants)?

ACTIVITÉS

Actions mises en œuvre pour atteindre le produit.

Exemple d'activité éventuelle: organiser des activités d'apprentissage pratiques et en poste tels que les Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS) et soutenir l'accompagnement, les stages et l'apprentissage.

INPUTS

Ressources à disposition pour mettre en œuvre les activités, notamment budget et personnel.

INDICATEURS

Les indicateurs sont des mesures de la performance indiquant ce qui sera mesuré.

Élaborer des indicateurs pour chaque produit afin de mesurer les progrès accomplis pendant la phase de mise en œuvre, évaluer quantitativement et qualitativement si le programme avance dans la bonne direction et comment il le fait et évaluer les résultats obtenus à la fin du programme (voir le chapitre 4, Mise en œuvre, suivi, évaluation et capitalisation pour obtenir des exemples d'indicateurs). Ventiler les données de chaque indicateur au moins par sexe et classe d'âge.

HYPOTHÈSES

Il existe des hypothèses internes et externes. Les hypothèses internes concernent les facteurs sous le contrôle du projet susceptibles d'entraver la performance du programme, par exemple, la capacité limitée des ressources humaines. Les hypothèses externes concernent les conditions qui échappent au contrôle du programme, par exemple une crise politique, environnementale ou sanitaire.

Exemples de pays: cadres fondés sur les résultats axés sur les jeunes

Projet de soutien aux agro-entrepreneurs des jeunes ruraux (Agri-jeunes Tekki Ndawñi) soutenu par le FIDA, Sénégal; Programme ENABLE soutenu par la BAD, Kenya. (voir l'annexe viii).

Projet d'appui au développement agricole et à l'accès aux marchés (PADAAM) soutenu par le FIDA (voir l'annexe ix).

RISQUES

Il existe différents types de risques qu'une organisation peut prendre en compte lors de la conception d'un programme d'investissement:

- Les jeunes peuvent ne pas être attirés par l'agriculture: inclure des activités visant à faire évoluer les mentalités des jeunes en présentant des agro-entrepreneurs ayant réussi et les opportunités offertes par l'ensemble des systèmes agroalimentaires, y compris celles liées aux questions d'amélioration de la nutrition.

- L'agriculture est l'un des secteurs les plus à risque: Identifier les risques et les dangers et envisager des mesures préventives et correctives en collaboration avec les services de vulgarisation et les ONG. Il pourra s'agir d'actions de sensibilisation et de formations à la sécurité et la santé au travail, ainsi que de mesures contre le harcèlement sexuel et la violence envers les femmes.

- Les crises (pandémie de covid-19, crises économiques, agricoles, conflits et crises liées au climat) peuvent entraîner des pertes d'emplois et de revenus, des migrations ou des déplacements. Elles peuvent également avoir un impact sur le travail des enfants en tant que mécanisme d'adaptation, augmenter les charges temporelles des femmes et la violence à leur égard. Identifier les liens potentiels avec les programmes de protection sociale et les autres programmes de soutien susceptibles d'atténuer l'impact d'une crise sur les jeunes et leurs familles. Cet aspect est crucial, en particulier dans des conditions où les jeunes n'ont pas de carte d'identité officielle ou participent à des emplois informels et n'ont pas accès aux programmes d'aide publique.

©FAO/Christian Lamptey

Comment (méthodes/outils)

- Utiliser la théorie du changement élaborée lors de la phase de pré-conception.
- Consultations multipartites incluant des jeunes femmes et hommes.

Références utiles

- Roberts, D. et Khattri, N. 2013. *Designing a Results Framework for Achieving Results: A How-to Guide*. Banque mondiale. Washington, DC.
- FAO. n.d.c. Results-based management. In: FAO Investment Learning Platform (ILP) [online]. Rome. www.fao.org/investment-learning-platform/themes-and-tasks/results-based-management/en/
- FAO. 2016b. *Incorporating decent rural employment in the strategic planning for agriculture development*. Guidance material #3. Rome. www.fao.org/3/i5471e/i5471e.pdf.

7 Estimer les coûts

Objectif

Fournir une estimation du coût du programme sur la base du cadre fondé sur les résultats initial. À l'issue de cette étape, le calcul des coûts peut donner un aperçu de la portée et des composantes du programme. Il s'agira d'estimations préliminaires qui nécessiteront une vérification, des détails supplémentaires et des ajustements éventuels lors de l'étape suivante de la conception.

À garder à l'esprit

L'estimation des coûts fournit des informations importantes pour évaluer les différentes options envisagées pour répondre aux problèmes et aux opportunités de développement, en termes de catégories générales et de niveaux de ressources nécessaires. L'estimation des coûts doit être entreprise en étroite collaboration et consultation avec toutes les parties prenantes.

ACTIONS CLÉS ET QUESTIONS D'ORIENTATION À PRENDRE EN COMPTE

A Identifier les éléments à financer par le programme, y compris des catégories clés de dépenses pour une intervention en faveur de l'emploi des jeunes telsque les intrants agricoles, les équipements, les formations, l'incubation et le coaching, les subventions et les prêts.

B Quantifier et estimer le coût de chaque élément et décider de l'échelonnement des différentes activités.

C Identifier les sources de financement et de cofinancement (possibilités de partenariat).

D Lister les études complémentaires nécessaires pour valider, ajuster et détailler le coût des interventions sélectionnées, et à réaliser pendant la phase de conception.

E Dans le cas d'un programme tenant compte des jeunes, affecter des fonds aux activités ciblant les jeunes et s'assurer que l'allocation des ressources financières et humaines est suffisante pour traiter cette dimension.

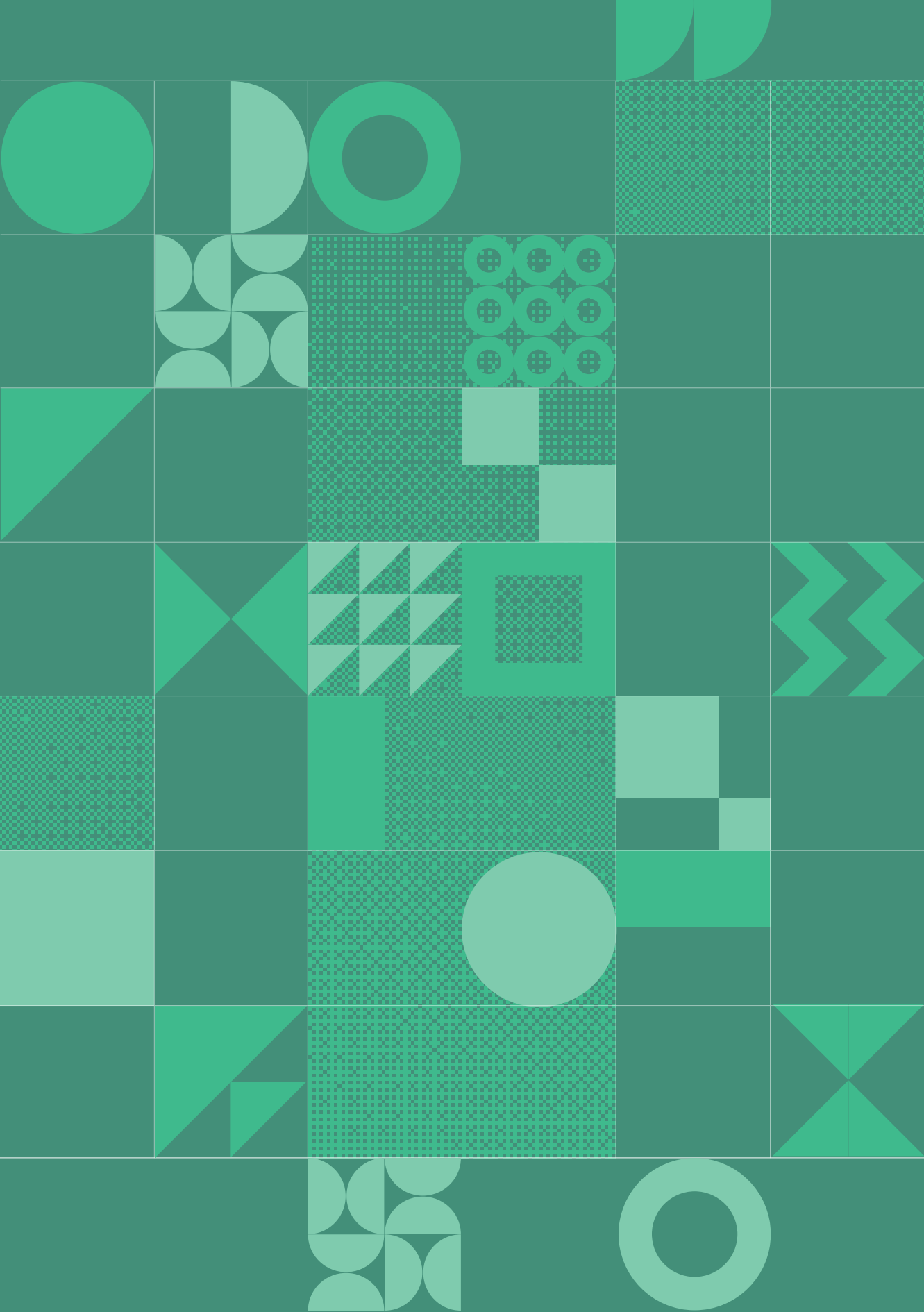

Chapitre 3
Conception

Ce chapitre fournit des conseils pour la conception complète d'un programme axé sur les jeunes ou tenant compte des jeunes. La conception doit être ancrée dans les données et les informations collectées et analysées pendant la phase de pré-conception. Cependant, des consultations supplémentaires avec les jeunes et les parties prenantes concernées sont essentielles pour affiner, ajuster et valider le ciblage, le cadre fondé sur les résultats, les interventions et le calcul des coûts.

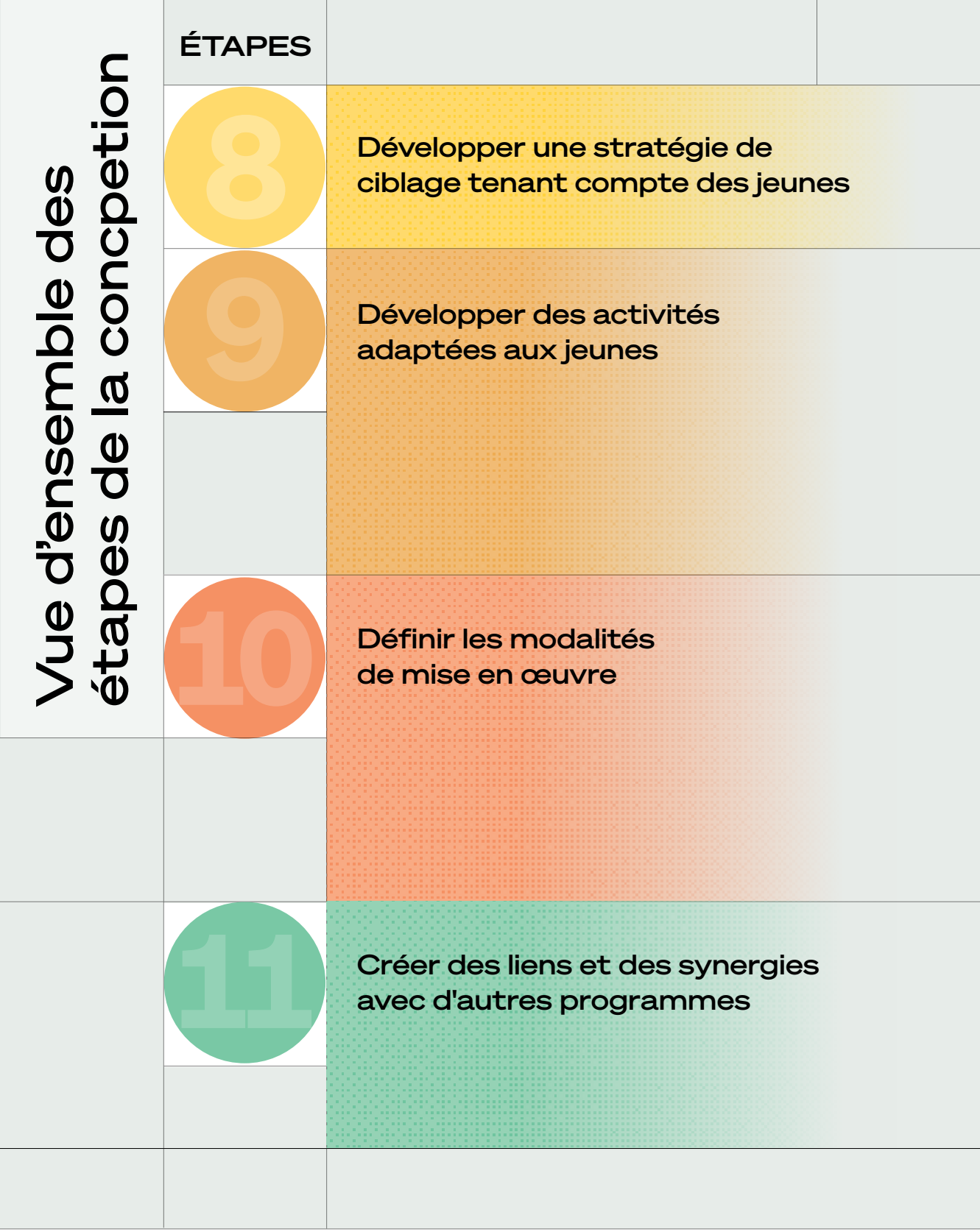

Figure 6
Vue d'ensemble des étapes de la conception
SOURCE: les auteurs.

8

Cette étape fournit des exemples de critères appropriés de sélection de la zone géographique et des groupes de jeunes à cibler par le programme, ainsi que de références pour explorer différents mécanismes de ciblage.

Elle réitère l'importance de la transparence dans la définition de ces critères et de la nécessité de consulter les jeunes en s'appuyant sur les groupes existants.

9

Cette étape comporte deux parties: a) recours à une approche intégrée et multisectorielle; b) utilisation de la numérisation. Elle fournit des indications quant aux différents points à prendre en compte lors de l'élaboration d'activités et souligne la nécessité d'adopter une approche intégrée du soutien des jeunes privilégiant les solutions complètes plutôt que les interventions isolées. Elle fournit des exemples concrets de considérations tenant compte des jeunes dans les différents domaines d'action, notamment: accès aux informations, développement des compétences, terres et eau, intrants, équipement et services, marchés, services financiers et dialogue sur les politiques.

Une attention spéciale est portée à la nécessité de tirer parti de la numérisation et de renforcer l'accès des jeunes aux solutions numériques sur la base d'une évaluation de leurs besoins et du contexte. Ces informations seront utiles pour ajuster et affiner le CFR.

10

Cette étape émet des suggestions concernant l'inclusion de considérations relatives aux jeunes dans les dispositifs de mise en œuvre et, le cas échéant, dans le guide de mise en œuvre du programme. Il pourra s'agir de la création d'organes de gouvernance incluant des jeunes et renforçant la collaboration entre jeunes et adultes, en sus d'une perspective «jeunes» dans la sélection des prestataires de services à recruter pendant la mise en œuvre du programme. Les prestataires en question pourront être des fournisseurs publics ou privés de développement des capacités. La mise en place de procédures de communication clairs, de mécanismes de dépôt de plaintes et de processus de feedback dans le but d'assurer la redevabilité, la transparence, ainsi qu'un feedback et un apport d'idées larges et permanents fait partie intégrante de la mise en œuvre.

11

Cette étape souligne l'importance de la collaboration entre les parties prenantes qui investissent dans les systèmes agroalimentaires et soutiennent les jeunes, notamment lorsqu'elles ciblent les mêmes zones géographiques et/ou groupes de jeunes. Elle requiert de créer des liens et de développer des synergies avec des initiatives existantes dans le but de renforcer la cohérence et l'efficience.

Se référer au chapitre 1 – Engagement des jeunes dans le cycle du programme pour obtenir des orientations et des recommandations en matière de renforcement de l'engagement des jeunes dans cette étape du cycle du programme

Étape

8 Développer une stratégie de ciblage tenant compte des jeunes

Objectif
Sélectionner la zone géographique et les groupes cibles qui bénéficieront du programme.

©FAO/Luis Tato

ACTIONS CLÉS À

A

Développer des critères clairs d'identification des zones géographiques pour les interventions du projet.

Ces critères dépendront de la portée du programme et peuvent inclure:

- les niveaux de pauvreté;
- les niveaux de chômage des jeunes;
- le potentiel de croissance et les opportunités d'emploi dans lles systèmes agroalimentaires;
- es priorités gouvernementales;
- les programmes en cours;
- les opportunités de partenariat.

Les résultats de l'analyse de la situation des jeunes et de la chaîne de valeur menée au cours de la phase de pré-conception peuvent également éclairer le ciblage géographique.

B

Identifier les différents groupes de jeunes ciblés par le projet.

Il est important de segmenter les jeunes afin d'adapter les interventions. L'analyse préliminaire de la situation des jeunes doit fournir des informations sur les différents segments identifiés. Les critères de ciblage peuvent inclure l'âge, le sexe, la localisation (rurale/urbaine), le niveau de pauvreté, le niveau d'éducation, les situations de handicap, les populations autochtones, le niveau de participation dans le système agroalimentaire et le niveau de motivation pour s'engager dans l'agriculture et l'agrobusiness.

C

Organiser des consultations directes avec les jeunes femmes et les jeunes hommes au niveau de la communauté afin d'affiner la stratégie de ciblage, ainsi que d'adapter et d'aligner les interventions. Le cas échéant, séparer les jeunes femmes et les jeunes hommes afin de garantir un espace sûr pour la libre expression.

La décision concernant les groupes cibles doit être claire, transparente et approuvée par les communautés, ainsi que par les autres parties prenantes impliquées dans le processus de conception.

D

Identifier les organisations locales dirigées par des jeunes, telles que les associations sportives et culturelles, comme point d'entrée pour identifier les bénéficiaires potentiels.

E

Estimer le nombre de bénéficiaires visés sur la base des critères de ciblage et de la zone géographique convenus avec les partenaires.

Exemple de pays

Projet «Agricultural Value Chains Support» (PAFA) du FIDA, Sénégal
(voir l'annexe x).

Comment (méthodes/outils)

- Visites sur le terrain, consultations participatives avec les parties prenantes, y compris les bénéficiaires potentiels.
- Campagnes de communication/sensibilisation aux niveaux national et local.
- Approches de ciblage détaillées par la FAO (2011) sur les mécanismes de ciblage.

Encadré 5

Importance de la segmentation des jeunes

Généraliser la «jeunesse» en fonction d'une fourchette d'âge trop large (par exemple, toutes les personnes âgées de 15 à 35 ans) peut conduire à l'exclusion involontaire de certains groupes. Dans de nombreuses cultures, les groupes de jeunes sont différenciés par un changement biologique (par exemple, puberté) ou par des jalons culturels (par exemple, rituels, responsabilités et droits juridiques). Les besoins des jeunes femmes et des jeunes hommes varient. Les jeunes femmes et les jeunes hommes autochtones nécessitent une attention particulière car ils sont exposés de manière disproportionnée aux risques liés au mariage précoce, à l'exclusion et aux pratiques discriminatoires (FAO, 2019a).

Dans certains cas, les programmes de développement agricole et rural mentionnent les «femmes et les jeunes» comme groupes cibles, mais ne ventilent pas toujours les jeunes par sexe. Il est recommandé de ventiler les groupes de jeunes au moins par âge et par sexe.

Étape

9 Développer des activités tenant compte des jeunes

9A Appliquer une approche intégrée et multisectorielle

Objectif
Développer des activités pour soutenir l'engagement des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, sur la base de la théorie du changement et des résultats de l'analyse de situation. Lors du développement des activités, prendre en compte la nécessité de proposer des solutions globales de préférence à des interventions isolées et d'aligner les activités sur les divers besoins, défis et aspirations des différents groupes de jeunes ciblés par le programme.

ACTIONS CLÉS À ENVISAGER POUR DÉVELOPPER DES INTERVENTIONS/ACTIVITÉS TENANT COMPTE DES JEUNES
(en consultation avec les jeunes et les parties prenantes concernés au niveau local et national)

A

Vérifier que les interventions identifiées pendant la phase de pré-conception sont pertinentes pour les groupes de jeunes ciblés et réalisables, par exemple:

- Vérifier que les attentes des jeunes femmes et des jeunes hommes sont conformes à l'intervention proposée:
  Comment le programme répondra-t-il à leurs aspirations sociales et financières (incitations)? Quel est le retour sur investissement attendu par les jeunes par rapport au salaire minimum ou à la décision de migrer?

- Vérifier que les jeunes peuvent effectivement saisir les opportunités d'emploi et commerciales identifiées dans les différents maillons des chaînes de valeur de la zone géographique ciblée.
  Les jeunes femmes et les jeunes hommes peuvent-ils bénéficier des opportunités commerciales et d'emploi identifiées à la suite de l'analyse de la chaîne de valeur/des systèmes alimentaires réalisée lors de la phase de pré-conception? Quelles activités le programme doit-il mettre en œuvre pour aider les jeunes à saisir ces opportunités (compétences, ressources, financement, informations sur le marché, accompagnement, etc.)

- Identifier les stratégies qui permettraient de s'assurer que l'entrée dans les systèmes alimentaires en tant que travailleurs ou entrepreneurs se fait au bon âge[14], dans des conditions qui ne sont pas préjudiciables à leur développement si le programme vise des groupes d'âge différents.

- Cartographier et vérifier la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des prestataires de services (publics et privés) susceptibles de soutenir la mise en œuvre du programme.

14 Dans le monde, y compris en Afrique, l'âge moyen et médian des entrepreneurs est supérieur à 24 ans (FIDA, 2019b).

B

Développer des activités en accord avec les résultats attendus du programme, la théorie du changement et les différents groupes de jeunes ciblées par le programme. En décidant de l'ensemble des activités de soutien/domaines d'action, garder à l'esprit ce qui suit:

- Si l'accent est mis sur l'entreprenariat, le programme peut combiner le développement des capacités, le coaching, l'inclusion financière, les liens avec le marché et les services de mise en réseau.

Exemples de pays

Modèle de partenariat public-privé pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture soutenu par la FAO, République-Unie de Tanzanie, Zanzibar (voir l'annexe xi)

Programme «ENABLE Youth», programme d'emploi des jeunes dans l'agriculture (YEAP) soutenu par la BAD, Nigéria (voir l'annexe xi).

- La nécessité d'envisager des activités spécifiques pour améliorer les conditions de travail dans le secteur agricole, la sécurité et la santé au travail[15], et prévenir ou éliminer le travail des enfants et le travail forcé.
- Une approche intégrée et/ou multisectorielle ne signifie pas que tout doit être réalisé au sein d'un seul projet ou par une seule organisation (voir l'étape 4 sur la création de liens avec d'autres programmes).
- Les priorités nationales, politiques, lois et mécanismes d'incitation nationaux susceptibles de contribuer à la mise en œuvre, au succès du programme.

C

Organiser un atelier multipartite pour présenter les informations recueillies et dégager un consensus sur les priorités.

D

Finaliser/ajuster le CFR formulé dans la phase de pré-conception et développer le plan de suivi et d'évaluation. Voir le chapitre 4, Mise en œuvre, suivi, évaluation et capitalisation pour les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation.

15 Voir FAO, 2022. Decent Rural Employment. Rome. www.fao.org/rural-employment/work-areas/working-conditions/en/

CONSIDÉRATIONS TENANT COMPTE DES JEUNES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES D'INERVENTION

ACCÈS AUX INFORMATIONS

L'accès aux informations peut constituer un premier pas vers l'autonomisation. Un programme peut envisager les activités suivantes:

- Évaluer les types d'informations qui seraient utiles aux jeunes (par exemple, les offres d'emploi, les informations sur le marché et les opportunités commerciales dans des maillons spécifiques d'une chaîne de valeur), soutenir le développement et la mise à jour des systèmes d'information sur le marché, des plateformes ou des observatoires et organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les jeunes sur les possibilités d'emploi et les opportunités commerciales.
- Identifier les moyens de communication les plus pertinents pour atteindre les différents groupes de jeunes (par exemple, les groupes SMS/WhatsApp, les radios, les organisations et réseaux de jeunes, les institutions nationales et locales) et organiser des événements de mise en réseau en mettant en avant les jeunes agro-entrepreneurs qui ont réussi.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Tirer parti (et, le cas échéant, renforcer) des incubateurs d'entreprises agroalimentaires.
- Développer ou améliorer les programmes d'études existants qui combinent les compétences techniques, entrepreneuriales et commerciales, ainsi que les compétences générales (compétences de vie, communication, leadership, etc.) et l'éducation numérique.
- Élaborer des contenus dans les langues locales, en recourant à des supports visuels, à des vidéos, à la narration d'histoires et à la rencontre avec des modèles d'entrepreneurs hommes et femmes.
- Organiser des activités d'apprentissage pratique et sur le terrain (Écoles pratiques et de vie pour les jeunes agriculteurs, JFFLS) et soutenir l'accompagnement, les stages et l'apprentissage en collaboration avec les entreprises locales, ainsi que l'apprentissage entre pairs avec de jeunes agro-entrepreneurs ayant réussi.
- Inclure le renforcement des capacités en matière de pratiques intelligentes face au climat et de gestion durable des ressources (voir l'approche de formation et d'appui aux pratiques agricoles durables pour les jeunes des JFFLS en République centrafricaine)[16] et promouvoir l'adoption par les jeunes de techniques agricoles modernisées pour les activités de production et de transformation.
- Combiner le renforcement des capacités à la fourniture de solutions de démarrage telles que intrants, fournitures pour la micro-irrigation, serres (voir les annexes xiii et xxi), services de mécanisation à petite échelle et équipement de transformation (ou partenariats avec d'autres programmes).
- Envisager de renforcer les capacités des jeunes et d'investir afin qu'ils deviennent prestataires de services dans des secteurs tels que le transport, la location de machines (comme Hello Tractor au Nigéria), la réparation et la maintenance mécaniques, la commercialisation, etc.)

16 Voir FAO. 2020. Junior farmer field and life schools in the Central African Republic. 8 pp. Rome. www.fao.org/3/ca8210en/CA8210EN.pdf

Exemples de pays

Plateformes MIJA, incubation rurale et prestation de services aux jeunes agro-entrepreneurs, Sénégal (voir l'annexe xii);

Sokoine University Graduate Entrepreneurs Cooperative Ltd. (SUGECO) en République-Unie de Tanzanie (voir l'annexe xiii);

Réseau African Agribusiness IncubatOrs, Ghana (voir 'annexe xiv).

Pour les programmes visant à améliorer les emplois salariés pour les jeunes:

- Identifier et tirer parti des prestataires de services existants, des services de vulgarisation et des centres de formation professionnelle qui travaillent avec les jeunes et, si nécessaire, investir ou contribuer à les mettre à niveau ou à les moderniser.
- Développer ou améliorer les programmes d'enseignement existants en fonction des besoins du marché du travail - cela peut être fait en collaboration avec le secteur privé (y compris les entreprises agroalimentaires dirigées par des jeunes).
- Inclure les compétences générales (compétences de vie, communication, leadership, etc.) et l'éducation numérique.
- Établir des partenariats avec le secteur privé et prévoir des mesures incitant les employeurs à former et à embaucher des jeunes - faciliter les «services de mise en relation» entre les demandeurs d'emploi et les employeurs par le biais de plateformes en ligne ou d'autres espaces où les jeunes interagissent.
- Sensibiliser et organiser des formations sur les questions de sécurité et de santé au travail et d'emploi décent[17].

Exemples de pays

Programme phare de l'Agence française de développement (AFD), Cameroun (voir l'annexe xv)

SERVICES FINANCIERS

Une composante sur l'accès aux services financiers est généralement intégrée dans un programme qui vise à soutenir l'agro-entrepreneuriat des jeunes. Lors de la conception d'interventions visant à faciliter l'accès des jeunes au financement, envisager de réaliser les activités suivantes:

- Identifier le type de produits et services financiers les mieux adaptés à la situation des jeunes et au stade de développement de l'entreprise, par exemple les prêts subventionnés, le financement d'amorçage, le crowdfunding, les mécanismes/ garanties de dé-risque et les incitations financières. Le choix de l'outil financier peut également dépendre de ce qui est disponible sur le marché, des politiques nationales et des incitations existantes.
- Évaluer les possibilités de diriger les transferts de fonds de la diaspora vers les jeunes agro-entrepreneurs. Certains fonds contribuent déjà à soutenir les moyens de subsistance de nombreux ménages, en particulier dans les zones rurale[18].

17 Voir FAO, 2020. Junior farmer field and life schools in the Central African Republic. 8 pp. Rome. www.fao.org/3/ca8210en/CA8210EN.pdf

18 Environ 4 Opour cent des transferts de fonds de la diaspora sont envoyés dans des régions rurales. Ces fonds contribuent à aider les moyens de subsistance de nombreuses familles. Ils représentent environ 60 pour cent de leur revenu annuel (FAO, 2020b).

Exemples de pays

Projet «Mobilité des jeunes, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté rurale» (RYM) soutenu par la FAO, Tunisie (voir l'annexe xvi);

Babyloan, plateforme de crowdfunding soutenant les jeunes entrepreneurs, Mali (voir l'annex xvii).

- Évaluer les possibilités d'inclure un volet jeunesse dans les fonds d'investissement privés ou mixtes destinés à l'agriculture et à l'agroalimentaire et aider les jeunes à en bénéficier[19].
- Combiner l'accès aux services financiers avec l'éducation financière (y compris l'utilisation des services bancaires en ligne, l'accès aux opportunités de crowdfunding), le coaching et le mentorat d'entreprise. Ces services de soutien sont essentiels et doivent être considérés comme un mécanisme de dé-risque. Ils peuvent être fournis par des institutions financières locales ou des ONG spécialisées avec lesquelles le programme peut s'associer comme dans le projet **Initiative Tunisie**[20].
- Nouer des partenariats avec des institutions financières : dédier des fonds à des prêts libres d'intérêts ou à faibles intérêts pour les jeunes, inclure une activité visant à renforcer la capacité des institutions financières à développer des produits et des services financiers adaptés aux jeunes et à s'engager auprès des jeunes entrepreneurs, en particulier les femmes **(Action financière positive pour les femmes en Afrique** (BAD, 2021). Le cas échéant, collaborer avec des interventions visant à faciliter l'accès des jeunes ruraux à une pièce d'identité[21] (Exemple: le Groupe de la Banque mondiale a lancé l'Initiative d'identification pour le développement, afin de soutenir l'enregistrement civil et les projets liés à l'identification).
- Le cas échéant, soutenir la création et le renforcement des groupes d'épargne et de crédit des jeunes (Exemple: **l'initiative de club d'épargne de la Coalition africaine des jeunes contre la faim - Sierra Leone (AYCAH-SL)** (African Center for Economic Transformation, 2019).
- Établir des partenariats avec les entités d'investissement nationales et les chambres de commerce, les conseiller et les soutenir dans leurs efforts pour fournir des informations aux investisseurs sur la manière d'investir sur les jeunes dans l'agriculture et aux jeunes sur les opportunités commerciales, et pour mettre en lien les jeunes agro-entrepreneurs avec des investisseurs potentiels.

19 Exemples de fonds de financement mixte dédiés à l'agriculture et désignant les jeunes comme l'un de leurs groupes cibles: Agri-Business Capital Fund (http:// agri-business-capital.com); USAID Catalize (www.usaid.gov/catalyze /blended-finance-market-development); et Aceli Africa (https://aceliafrica.org).

20 Initiative Tunisie combine prêts sans intérêt (28 000-80 000 USD) et accompagnement des entrepreneurs pendant trois ans. Seize pour cent des projets sont dans l'agriculture, 32 pour cent sont menés par des jeunes (Initiative Tunisie, 2020).

21 L'initiative a donné naissance à 28 clubs d'épargne qui enseignent aux filles et aux garçons la valeur des connaissances financières et de l'investissement (Banque mondiale et ID4D, s.d.).

L'accès à la terre est l'un des principaux déterminants de la participation des jeunes à l'agriculture au niveau de la production. La taille des terres, l'accès à l'eau et la proximité des routes sont également importants. Un programme qui comprend une composante visant à soutenir les jeunes agriculteurs peut envisager les activités suivantes

- Organiser des consultations avec les autorités locales et traditionnelles, les coopératives agricoles et les communautés afin de les sensibiliser à l'importance de la promotion de l'accès aux terres et aux droits fonciers pour les jeunes et de recueillir des informations sur le régime foncier et les mécanismes potentiels d'accès à la terre pour les jeunes[22].
- Envisager l'utilisation d'un quota pour les jeunes femmes et nouer des partenariats avec des coopératives agricoles et des autorités locales pour dédier des terres aux jeunes (par exemple, modèle de partenariat public et privé de la FAO pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture appliqué au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et à Zanzibar[23].

Exemple de pays

Projet d'appui aux chaînes de valeur agricoles du FIDA et projet de de vulgarisation (PAFA), Sénégal (voir l'annexe x)

- Identifier les lois et les programmes de soutien nationaux, les plateformes numériques sur le registre foncier et les systèmes d'information sur le marché foncier susceptibles de favoriser l'accès des jeunes à la terre et les soutenir si nécessaire. Alors que les jeunes et les jeunes adultes sont beaucoup plus susceptibles que les personnes plus âgées de louer des terres (FIDA, 2019a), dans certains pays, des mécanismes spécifiques tels que des prêts fonciers pour les jeunes sont en place.

Exemple de pays

Prêts fonciers pour les jeunes – Agence de promotion de l'investissement agricole, Tunisie (voir l'annexe iv)

- Former les jeunes en tant que personnes ressources communautaires pour, par exemple, identifier les ménages sans terre dans les villages ciblées par le projet et les terres villageoises vacantes et aider les ménages sans terre et les jeunes à obtenir des terres et des titres fonciers.

22 Exemples de mécanismes permettant aux jeunes d'accéder à la terre: acquisition individuelle ou collective de terres; prêts fonciers subventionnés; contrats de location avec les autorités locales ou les coopératives; attribution par l'État de terres inutilisées ou sous-utilisées aux jeunes; transferts fonciers in vivo intergénérationnels couplés à des incitations/une protection sociale pour les propriétaires âgés.

23 FAO. 2014. Private and public partnership model for youth employment in agriculture: *Experiences from Malawi, Tanzania Mainland and Zanzibar archipelago*; Case Studies Series #4. Rome. www.fao.org/3/i4118e/i4118e.pdf

TERRE ET EAU (SUITE)

- En consultation avec les jeunes, évaluer le type de soutien dont ils ont besoin. La terre en elle-même ne suffit pas. En fonction de l'état et de l'emplacement de la terre, d'autres types de soutien doivent être envisagés, par exemple pour la préparation du terrain, l'accès et la gestion de l'eau, comme l'irrigation au goutte-à-goutte et l'hydroponie, les équipements mécanisés, les liens avec les services de vulgarisation pour apprendre les bonnes pratiques agricoles, les pratiques d'agriculture intelligente face au climat et l'agroécologie, et les liens avec les producteurs, les transformateurs et les acheteurs extérieurs.
- Assurer le développement des capacités en matière de pratiques intelligentes face au climat, de gestion durable des ressources, de gestion de l'eau, etc., et, si nécessaire, fournir des kits de démarrage et des intrants, des fournitures pour la micro-irrigation, des serres, des petites machines agricoles (ou s'associer avec d'autres programmes ou des services de location tels que Trotro Tractor au Ghana, Hello Tractor au Nigéria).

Remarque: dans les pays/zones où les terres sont rares et dégradées, les possibilités d'emploi non agricole doivent être évaluées, par exemple le long de la chaîne de valeur en aval et en amont, en examinant la collecte/le traitement des produits forestiers non ligneux, la production de miel, l'aquaculture ou le secteur alimentaire non agricole (une perspective territoriale sera utile pour identifier ces possibilités non agricoles/non alimentaires).

ACCÈS AU MARCHÉ

Lors de la conception de services de soutien destinés à faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux marchés, un programme peut envisager les activités suivantes:

- Renforcer les capacités des jeunes à accéder aux informations sur le marché et à les utiliser, notamment par le biais des TIC et perfectionner leurs compétences en matière de marketing et de négociation.

Exemple de pays

MFarm, société d'agribusiness dirigée par des jeunes qui connecte les acheteurs et les agriculteurs, Kenya (voir l'annexe xix)

- Établir des partenariats avec les organisations de producteurs, qui peuvent fournir des conseils utiles et aider les jeunes à commercialiser leurs produits à un prix équitable et négocié et à négocier des contrats d'achats et de ventes, etc.
- Encourager les jeunes à s'organiser en groupes ou en coopératives pour réaliser des économies d'échelle lors de l'achat d'intrants agricoles et de la vente de produits.
- Faciliter les liens entre les jeunes et les supermarchés, hôtels et restaurants locaux, ainsi que leur participation aux foires agricoles.

Exemple de pays

Projet conjoint de l'ONU «Chaînes de valeur relatives aux produits horticoles pour un accès au marché du tourisme responsable» , République-Unie de Tanzanie (voir l'annexe xx)

DIALOGUE POLITIQUE ACCÈS AU MARCHÉ (SUITE)

- Créer des espaces où les organes représentatifs des producteurs, des transformateurs et des commerçants de produits alimentaires peuvent rencontrer les jeunes, partager leur savoir-faire et établir des relations avec les jeunes entrepreneurs.
- Investir dans les infrastructures rurales, par exemple les marchés locaux, les routes, la connectivité et l'énergie (en s'appuyant sur l'énergie solaire ou la biomasse). Cela peut faire partie d'une activité du programme ou être financé par un autre programme d'investissement mis en œuvre dans la zone ciblée.

S'il s'agit d'un domaine d'action de votre programme, les activités suivantes peuvent être envisagées pour renforcer la participation des jeunes aux dialogues politiques:

- Identifier les organisations et réseaux de jeunes et renforcer leurs capacités (compétences en matière de leadership et de plaidoyer).
- Créer et faciliter les espaces et les mécanismes permettant aux jeunes et aux organisations de jeunes de participer au dialogue politique autour de la rédaction, de l'examen, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques, en veillant à ce que diverses voix soient entendues.

9B Tirer partie de la numérisation

Objectif
Identifier les solutions numériques susceptibles de contribuer aux résultats attendus du programme.

Encadré 6
Numérisation de l'agriculture

La numérisation de l'agriculture a connu une croissance importante au cours des dix dernières années (Tsan *et al.*, 2019). Les technologies numériques, en particulier les TIC, ont le potentiel de transformer l'agriculture africaine et de modifier la perception qu'en ont les jeunes en intégrant tous les aspects de la chaîne de valeur, et non plus seulement l'agriculture.

Impacts potentiels de la numérisation de l'agriculture (D4Ag) sur l'écosystème des petits exploitants agricoles africains (Tsan *et al.*, 2019):

- Un intérêt accru des jeunes pour l'agriculture, la numérisation augmentant l'attrait du secteur.
- Plus d'emplois et amélioration de la qualité des emplois existants dans l'agriculture, car la numérisation génère de nouvelles opportunités dans l'agriculture et les secteurs connexes (par exemple, agents agricoles, emplois dans la transformation).
- Nouvelles possibilités d'emploi dans le domaine de la haute technologie (par exemple, développement de logiciels D4Ag, analyse de données).

Les programmes peuvent intégrer les technologies numériques à différentes fins, par exemple pour diffuser des informations, fournir des conseils en matière de formation et de vulgarisation, effectuer des transferts financiers, exploiter les connaissances locales et autochtones, soutenir les jeunes entrepreneurs numériques actuels et futurs qui développent des technologies pour un système agricole et alimentaire durable, etc. L'essentiel est d'adapter les solutions numériques aux groupes cibles et aux besoins locaux.

ACTIONS ET QUESTIONS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

A

Évaluer la situation

Quelles technologies les jeunes femmes et hommes utilisent-ils déjà et dans quel but? Quel est le niveau d'éducation numérique des jeunes? Quels sont leurs besoins? Quelles solutions numériques peuvent répondre à leurs besoins?

Par exemple, les jeunes agriculteurs sont attirés par les technologies agricoles modernes telles que l'irrigation au goutte-à-goutte, l'agriculture en serre, l'hydroponie, qui intensifient la production et réduisent la pénibilité du travail. Lorsque ces technologies sont associées à des solutions numériques pour faciliter l'accès des jeunes aux conseils de vulgarisation, au mentorat et au partage des connaissances, au financement et aux marchés, les résultats peuvent être positifs. En outre, un programme peut évaluer les possibilités d'emplois technologiques pour les jeunes et proposer des formations (par exemple dans les domaines suivants : systèmes d'intrants, conseils en matière de vulgarisation, conseils financiers, analyse des sols, mécanisation, logistique, transformation des produits agricoles, distribution et vente, etc.).

B

Évaluer l'environnement favorable en analysant des questions telles que l'accessibilité (électricité, couverture internet) et le caractère abordable, ainsi que les contributions potentielles des plateformes numériques existantes, des entreprises privées et des universités qui développent des solutions numériques pour l'agriculture dont pourraient bénéficier les jeunes agro-entrepreneurs.

C

Améliorer l'accès des jeunes aux solutions numériques en fonction de leurs besoins

- Établir des partenariats avec des réseaux de jeunes, des incubateurs de TIC dirigés par des jeunes, afin de concevoir conjointement des interventions telles que des activités d'apprentissage en ligne et d'alphabétisation numérique pour les jeunes, et fournir des fonds de démarrage et un encadrement aux jeunes innovateurs.
- Élaborer des contenus et des formats éducatifs adaptés aux jeunes et répondant aux besoins des différents groupes de jeunes, en tenant compte des contextes culturels et des considérations de genre ; choisir les moyens de communication les plus appropriés pour toucher les jeunes, par exemple les SMS, WhatsApp, Facebook, les médias sociaux, les messages vidéo et les jeux, radio/podcasts, émission de télévision (Agribusiness TV24)[24]. Réfléchir à ce qui peut être disponible gratuitement, avec ou sans connexion internet.

Exemple de pays

Farmerline, entreprise sociale dirigée par des jeunes, soutien aux producteurs de cacao, Ghana (voir l'annexe xxi)

24 Agribusiness TV est un site web proposant des vidéos documentaires et des informations en Afrique. [en ligne]. Voir https://agribusinesstv.info/en/

- Envisager des solutions pour la connectivité et l'accessibilité financière, en particulier dans les zones rurales - soutenir les pôles locaux (écoles, centres et pépinières d'entreprises agroalimentaires, centres communautaires, etc.), établir des partenariats avec d'autres programmes, avec le secteur privé, etc.
- Connecter les universités/instituts de recherche et les jeunes agriculteurs pour un partage direct des connaissances et la co-conception et la diffusion de nouvelles technologies.
- Organiser ou soutenir des camps d'entraînement numériques, des groupes de réflexion, des hackathons et des concours de start-ups (par exemple, Hack4Farming) [25], permettant aux jeunes de se mettre en réseau, de partager des idées et de développer des solutions pour relever les défis de l'agriculture.

Comment (méthodes/outils)

- Consultations/groupes de discussion avec des jeunes femmes et des jeunes hommes.
- Entretiens avec des experts et des organisations de développement, des institutions financières internationales, des entreprises travaillant dans ce domaine, en particulier celles qui sont dirigées par des jeunes.
- Examen des rapports des programmes/projets pertinents.

25 Agrihack est un site web soutenant l'innovation technologique et l'entrepreneuriat dans l'agriculture en Afrique. [en ligne]. Voir https://pitch-agrihack.info

Étape

10 Définir les modalités de mise en œuvre

Objectif

Définir les rôles et responsabilités respectifs que les principales parties prenantes joueront dans la gouvernance et la mise en œuvre du programme. Chaque organisation a ses propres procédures. Toutefois, figurent ci-dessous quelques suggestions pour inclure les considérations relatives aux jeunes dans les dispositions de mise en œuvre (et, le cas échéant, dans le manuel de mise en œuvre du programme).

©Shutterstock

SUGGESTIONS POUR INCLURE DES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX JEUNES DANS LES DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

A

Établir des organes de gouvernance incluant les jeunes.
Souvent, les programmes ont un comité ou une unité de pilotage composé de représentants des principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Le comité fournit une orientation générale et une supervision du programme, et examine régulièrement l'état d'avancement de sa mise en œuvre. Les jeunes doivent avoir un siège au sein du comité. Selon le programme, une unité provinciale ou de district peut être mise en place pour soutenir la mise en œuvre des activités du projet et assurer la liaison avec les institutions gouvernementales locales, les autorités traditionnelles et les organisations communautaires. Les jeunes doivent également être représentés à ce niveau.

Dans le cas des programmes d'investissement agricole, le Ministère de l'agriculture est généralement l'organisme chef de file et assume la responsabilité générale de la supervision et de la coordination du projet, avec le soutien des partenaires du développement. En outre, le Ministère peut faciliter la coordination et le partage des connaissances entre les différents secteurs qui jouent un rôle important dans le renforcement de l'engagement des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, par exemple par le biais de groupes de travail interministériels et multipartites. Dans d'autres cas, les programmes sont dirigés par une organisation qui collabore avec le Ministère de l'agriculture ou des agences connexes.

B

Organiser des activités de développement des compétences.

Pour renforcer la capacité de tous les membres à contribuer à la gouvernance du programme et pour améliorer la collaboration entre jeunes et adultes.

C

Inclure une perspective «jeunes» dans la sélection des prestataires de services qui seront contractés pendant la mise en œuvre du programme.

Les prestataires de services peuvent être des fournisseurs publics ou privés de services de développement des capacités, de services financiers, de services aux entreprises, de services d'incubation, etc. Si des prestataires de services ont déjà été identifiés, évaluer leurs capacités à répondre aux besoins des jeunes. Si nécessaire, allouer des ressources pour renforcer ces capacités à développer des produits et services adaptés aux jeunes. Il est également possible d'inclure un critère «jeunes» dans votre processus de passation de marchés pour encourager les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes à postuler et renforcer la collaboration entre jeunes et adultes.

D

Établir des procédures de communication, des mécanismes de dépôt de plaintes/doléances et des processus de retour d'information (voir également le chapitre 4, Mise en œuvre, suivi, évaluation et capitalisation) avec toutes les parties prenantes pour assurer la transparence.

Au-delà des méthodes habituelles (e-mail, téléphone, visites, réunions, rapports), prenez en considération les moyens de communication les plus utilisés par les jeunes femmes et hommes, par exemple les groupes WhatsApp. Pour les populations difficiles à atteindre, envisagez de communiquer par le biais de groupes de jeunes, ou lors de réunions communautaires.

Les communautés et les ménages sont des acteurs clés à prendre en compte lors de la mise en œuvre d'interventions ciblant les jeunes, car ils peuvent encourager la participation des jeunes et les aider à accéder aux principaux actifs de production, tels que la terre. Par conséquent, il est important que les communautés et les ménages soient bien informés de la mise en œuvre du programme et qu'ils aient également la possibilité de fournir un retour d'information.

Étape

11 Créer des liens et des synergies avec d'autres programmes

Objectif
Créer des liens et développer des synergies avec les initiatives existantes afin de renforcer la cohérence et l'efficacité.

Encadré 7
Interventions de développement rural

Des interventions de développement rural plus larges peuvent être nécessaires pour autonomiser les jeunes dans les zones rurales (FIDA, 2019a). Par exemple, rendre les territoires attractifs pour les jeunes nécessite un large éventail de politiques et de facteurs liés à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'une offre adéquate de biens publics et de services sociaux. En outre, il est particulièrement important de relier les interventions en matière d'emploi et de protection sociale afin de s'assurer qu'il existe un «matelas social» pour les besoins de base des jeunes et de leurs familles en période de crise et de perte d'emploi, de revenus et/ou d'actifs. Une action concertée entre le gouvernement, les agences de développement, le secteur privé et les institutions philanthropiques est essentielle à cet égard.

ACTIONS CLÉS À ENVISAGER

A

Évaluer les possibilités de synergies avec les programmes opérant dans la même zone géographique, ceux qui ciblent les jeunes et ceux qui pourraient leur bénéficier.

B

Organiser des discussions avec les partenaires afin d'identifier les moyens de collaborer et de rendre les interventions plus cohérentes, par exemple en faisant ce qui suit:

- Identifier les possibilités de réaliser une programmation conjointe (approche «Unis dans l'action», par exemple le programme conjoint de Kigoma en République-Unie de Tanzanie (Nations Unies, 2019a); coordonner des interventions complémentaires dans la même zone géographique; partager/tirer des fonds pour mettre en œuvre des initiatives conjointes. La coordination multisectorielle n'est pas toujours facile ou sans heurts: elle nécessite d'établir et de convenir d'objectifs collectifs partagés, ainsi que de responsabilités claires pour chaque partenaire, et de veiller à la participation, à l'inclusion et à l'appropriation des multiples acteurs.
- Établir des mécanismes d'échange régulier d'informations, d'apprentissage entre pairs, etc. Existe-t-il un espace/une plateforme multipartenaires qui pourrait être utilisé(e) pour partager des informations sur les programmes qui ciblent les jeunes dans les systèmes agroalimentaires? Quels plateforme ou mécanisme de coordination identifiés lors de la pré-conception pourrait être utilisé à cette fin?
- Mettre les jeunes en relation avec différentes interventions en fonction de leurs besoins, pendant et/ou à la fin du programme.

C

Renforcer les capacités du personnel en matière d'évaluation multisectorielle et de coordination locale.

Comment (méthodes/outils)

- recherche documentaire sur les programmes existants;
- consultations avec des organisations de développement;
- atelier multipartite.

©FAO/Luis Tato

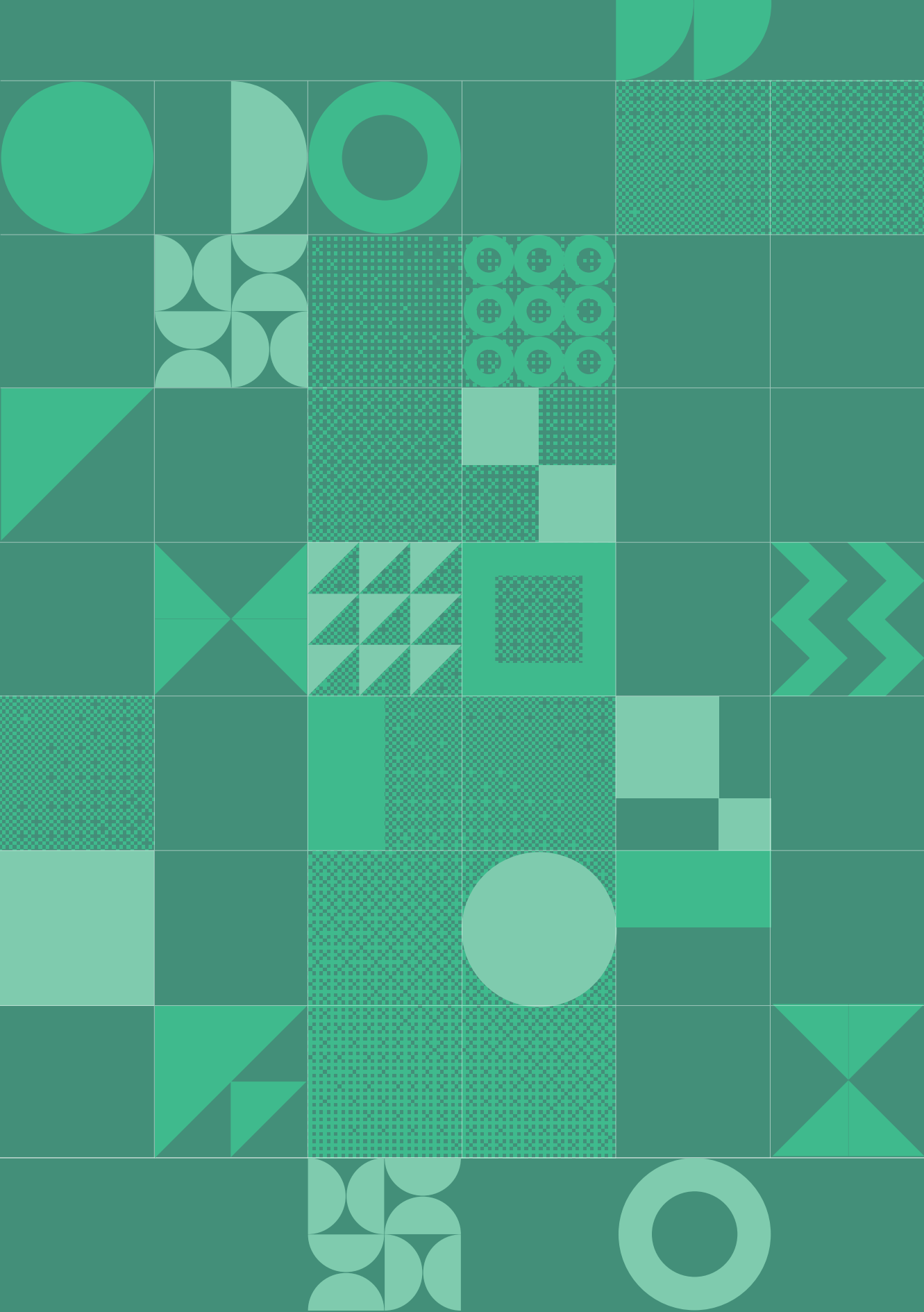

Chapitre 4
Mise en œuvre, suivi, évaluation et capitalisation

Ce chapitre fournit des conseils pour inclure des considérations relatives aux jeunes dans les mécanismes de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage à mettre en place pendant la mise en œuvre du programme et explique comment l'évaluation d'un programme peut éclairer les interventions futures tenant compte des jeunes.

Vue d'ensemble des étapes du suivi et de l'évaluation

ÉTAPES

12 Établir des processus de suivi, de redevabilité et d'apprentissage

Cette étape fournit des conseils quant aux actions clés à envisager lors de l'élaboration d'un plan de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage, ainsi que des exemples d'indicateurs tenant compte des jeunes et des suggestions pour faire participer les jeunes à ces processus. Elle comprend également la mise en place de mécanismes de partage d'informations, de dépôt de plaintes/doléances et de retour d'information susceptibles de guider et de renforcer la mise en œuvre du programme

13 Évaluer et partager les résultats aux fins de continuité, de reproduction et de mise à l'échelle

Cette étape fournit des conseils quant aux actions clés à envisager lors de l'évaluation de l'impact des programmes sur la vie des jeunes en ayant bénéficié. Elle propose des options pour générer des connaissances et des faits probants, assorties de références utiles. Elle souligne l'importance de la capitalisation et du partage des données recueillies, des pratiques ayant réussi et des modèles éprouvés susceptibles d'éclairer les programmes et les politiques futurs et de jouer un rôle central dans la mise à l'échelle des bonnes pratiques avec l'appui d'investissements.

Figure 7
Vue d'ensemble des étapes du suivi et de l'évaluation
SOURCE: les auteurs.

Étape

12 Établir des processus de suivi, de redevabilité et d'apprentissage

Objectif

Mesurer les progrès et comprendre comment et pourquoi les changements se produisent, en particulier du point de vue des jeunes afin de faire les ajustements nécessaires pendant la mise en œuvre. Le plan de suivi, évaluation et apprentissage doit suivre le CFR élaboré lors de la phase de conception. Cela permettra de suivre l'avancement du programme, de tirer les enseignements et d'apporter les ajustement nécessaires pendant la phase de mise en œuvre afin d'assurer la redevabilité et la transparence accrue des opérations.

ACTIONS CLÉS À ENVISAGER

A

Lors de l'élaboration du plan de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage:

- Avant la mise en œuvre de l'intervention, recueillir des données de base sur les jeunes. Elles serviront de point de référence permettant d'effectuer des comparaisons dans le cadre du suivi et de l'évaluation.
- Réfléchir aux changements pour les jeunes que vise le programme en termes d'emploi, de compétences, de revenu, de perception, de leadership, etc., repris dans des indicateurs et des cibles quantitatifs et qualitatifs au niveau des produits et des résultats.
- Les indicateurs doivent répondre à la question suivante: que faut-il examiner pour déterminer si le programme a atteint un produit ou un résultat donné?
- Ventiler les indicateurs par sexe et classe d'âge et/ou d'autres caractéristiques importantes des jeunes ciblés (voir des exemples d'indicateurs ci-dessous).

Remarque: le programme «Feed the Future» de l'USAID ventile les données par tranches d'âge de 10-14, 15-19, 20-24 et 25-29 ans. Sans ventilation par sexe et par âge, il est impossible de déterminer si un programme a réussi à inclure les jeunes et à ce qu'ils en bénéficient.

Exemples d'indicateurs

- **Accès aux ressources:** nombre de jeunes producteurs ayant accès aux facteurs de production, aux marchés, aux technologies/niveau d'adoption des technologies/augmentation des performances et/ou des revenus grâce à cet accès/cette adoption.
- **Entrepreneuriat:** nombre de jeunes formés à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise; augmentation des revenus des jeunes qui ont créé ou développé leur entreprise suite aux formations ou à l'accompagnement fournis; niveau de satisfaction des jeunes qui ont déclaré une augmentation de leurs revenus.
- **Création d'emplois décents:** nombre d'emplois décents créés pour les jeunes; pourcentage de jeunes déclarant avoir des revenus et des conditions de travail satisfaisants; nombre de jeunes de 15 à 17 ans ayant accédé à des formations appropriées, à un accompagnement et à des opportunités d'emploi dans de meilleures conditions de travail grâce au développement de leurs compétences (FAO, 2015)[26].
- **Partenariats:** nombre de partenariats public-privé établis pour favoriser l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles.
- **Capital social et rôle d'agents:** nombre d'associations de groupes de jeunes renforcées ou créées ou de branches de jeunes dans les organisations de producteurs existantes; nombre ou proportion de jeunes occupant des postes de direction dans les institutions locales qui participent aux mécanismes de suivi et d'apprentissage établis par le programme.

Si un programme non axé sur les jeunes s'efforce tout de même de mieux comprendre son impact sur les jeunes, il doit ventiler ses propres indicateurs par groupe d'âge et par sexe (FIDA, 2020).

26 Pour en savoir plus, voir FAO, 2015.

B

Établir des mécanismes de suivi régulier et des boucles d'apprentissage.

Veillez à ce que les différents groupes de jeunes bénéficiaires puissent fournir un retour d'information par différents canaux, tels que les groupes de discussion, les entretiens, les applications de téléphonie mobile et les médias sociaux. Une communication transparente avec toutes les parties prenantes et un engagement à l'apprentissage continu tout au long de la mise en œuvre amélioreront la performance du processus de suivi.

Les organisations devraient faire participer les jeunes aux activités de suivi, évaluation et apprentissage (évaluations de terrain, collecte et analyse des données) par le biais de stages, de programmes de bénévolat (apprentissage des services) ou recruter des jeunes dans les équipes de projet (USAID, 2014).

C

Mettre en place des mécanismes de partage des informations, de dépôt de plaintes/doléances et de retour d'information aptes à guider et renforcer la mise en œuvre du programme.

Par exemple, concernant les contraintes subies par les jeunes femmes et les jeunes hommes, suggestions d'adaptation et propositions de changement de certaines activités ou ajout de nouvelles.

D

Informer l'équipe de gestion du projet et le personnel sur les engagements du projet en lien avec la participation des jeunes et fournir des conseils sur la façon de mieux s'engager avec les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Comment (méthodes/outils)

- Groupes de discussion (séparer les jeunes femmes et les jeunes hommes, le cas échéant), entretiens, enquêtes, réunions multipartites.
- Les méthodologies de suivi et d'évaluation, telles que le *Changement le plus significatif*[27], sont participatives et doivent impliquer les parties prenantes du projet. Cette méthodologie est une technique de narration participative utilisée pour le suivi et l'évaluation des résultats. Elle est particulièrement utile pour mettre en lumière les résultats inattendus des interventions qui ne peuvent être suivis par le biais d'indicateurs et vise à répondre aux questions suivantes: Qui a fait cela? Quand? Pourquoi? Pourquoi est-ce important?
- Pour le partage des résultats: réseaux sociaux, radio, internet, ateliers d'échange et d'apprentissage nationaux, régionaux et mondiaux.

Références utiles

- Hinson *et al.* 2016. *Positive youth development measurement toolkit: a practical guide for implementers of youth program.* Washington, DC.
- OIT. 2013. *Monitoring and Evaluation of Youth Employment Programmes. A Learning Package.* Genève. OIT;
- OXFAM. 2013. A Quick Guide to Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning in Fragile Contexts; https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/297134/ml-wws-meal-fragile-contexts-190713-en.pdf;jsessionid=9D05D2A0BD9FD6D43F47D8EEE55C8FE5?sequence=1.
- Hempel, K. et Fiala, N. 2011. *Measuring Success of Youth Livelihood Interventions: A Practical Guide to Monitoring and Evaluation. Washington, DC. Global Partnership for Youth Empowerment;*
- World Bank. 2021. Solutions for Youth Employment (S4YE) Project Portal. www.s4ye.org/
- FIDA.2019. Framework for operational feedback from stakeholders: enhancing transparency, governance and accountability; https://webapps.ifad.org/members/eb/128/docs/EB-2019-128-R-13.pdf?attach=1.
- Banque mondiale, A guide to designing and implementing grievance mechanisms for development projects (2008 Compliance Advisor/Ombudsman)

27 Voir LM2-Tool12: Most significant change. www.fao.org/fileadmin/user_upload/cap-dev/docs/LM2-Tool12_-_MSC.pdf.

Étape

13 Évaluer et partager les résultats aux fins de continuité, de reproduction et de mise à l'échelle

Objectif
Évaluer comment le programme a affecté la vie des jeunes et généré des connaissances et des faits probants pouvant être utilisées pour promouvoir des pratiques et des modèles qui ont fonctionné et éclairer les futurs programmes et politiques.

À garder à l'esprit
Bien qu'en général les organisations disposent de leurs propres systèmes de suivi et d'évaluation, il est important que le programme aborde les questions suivantes : inclusion, pérennité des bénéfices et impacts socioéconomiques et relatifs au genre sur les différents groupes de jeunes.

De manière générale, les évaluations abordent différents types de questions telles que: le programme a-t-il été mis en œuvre comme prévu? A-t-il donné les résultats escomptés? Ses activités ont-elles répondu aux besoins et aux priorités des jeunes femmes et des jeunes hommes identifiés lors de la phase de conception? Quels sont les impacts involontaires - positifs et négatifs? Les bénéficiaires, jeunes femmes et hommes, ont-ils bénéficié équitablement des résultats obtenus par l'intervention? Comment le programme a-t-il affecté différemment les jeunes femmes et les jeunes hommes? Les évaluations peuvent mettre en évidence les succès, mais aussi les échecs. Les deux sont importants pour l'apprentissage.

ACTIONS CLÉS À ENVISAGER POUR L'ÉVALUATION ET LE PARTAGE DES RÉSULTATS

A

Mener des enquêtes quantitatives et qualitatives pour comparer la situation de base avec la situation au moment de l'évaluation. Des discussions de groupe et des entretiens avec les principales parties prenantes peuvent également être menés.

B

Lors du choix des modalités de l'évaluation, tenir compte des éléments suivants:

- le moment de l'évaluation: elle doit être planifiée en fonction des réalités locales, par exemple, vérifier quand la main-d'œuvre des jeunes est mobilisées pendant des saisons agricoles particulières;
- la possibilité d'inclure des jeunes recenseurs et des chercheurs pour aider à évaluer le programme;
- les meilleurs outils à utiliser, par exemple les SMS, les applications téléphoniques pour collecter des données auprès des jeunes.

C

Partager les résultats de l'évaluation avec toutes les parties prenantes, en utilisant différents canaux de communication: réseaux sociaux, radio, internet et, le cas échéant, traduire les résultats dans les langues locales.

D

Partager les résultats au sein des plateformes régionales et thématiques existantes, des réseaux, y compris ceux dirigés par des jeunes, et des communautés de pratiques et soutenir l'apprentissage entre pairs, en utilisant la coopération technique Sud-Sud et les forums de la jeunesse comme modalités d'échange des meilleures pratiques, tels que le Conseil consultatif de la jeunesse de l'Union africaine, le réseau de la jeunesse du Programme détaillé pour le développement agricole de l'Afrique et le Forum panafricain de la jeunesse.

E

Soutenir la création de plateformes ou de sections de jeunes dans les organisations de producteurs afin de garantir leur participation à la formulation et à la mise en œuvre des futurs programmes d'investissement dans les systèmes agroalimentaires.

ACTIONS CLÉS À ENVISAGER POUR LA CONTINUITÉ, LA REPRODUCTION ET LA MISE A L'ÉCHELLE

A

S'associer au gouvernement et à d'autres parties prenantes pour évaluer la viabilité de la reproduction ou de l'extension du programme sur une autre zone géographique ou à une échelle différente, et déterminer qui a la capacité de le faire ou de soutenir une telle entreprise:

Dans quelle mesure et dans quelles circonstances un projet pilote ou un programme réussi pourrait-il être étendu ou reproduit avec différents groupes de jeunes dans un contexte différent?

B

Discuter avec le gouvernement et les autres parties prenantes des moyens d'intégrer les approches réussies dans des programmes nationaux (par exemple, l'école de terrain et de vie des jeunes agriculteurs a été reproduite par les Ministères de l'agriculture de plusieurs pays d'Afrique).

C

Renforcer la capacité des acteurs publics et privés, y compris les organisations dirigées par des jeunes et les prestataires de services, à prendre en charge les interventions évaluées comme réussies. Dans certains cas, les interventions auront créé une capacité suffisante pour avoir un impact durable sans soutien financier ou technique supplémentaire. Cependant, dans de nombreux cas, les activités ou services fournis sont toujours nécessaires et un soutien de suivi est requis et peut faire partie d'un nouveau programme ou être soutenu par d'autres programmes.

D

Lorsque cela est possible et pertinent, faciliter les liens entre les jeunes et d'autres programmes pour un soutien de suivi.

Références utiles

- Voir les références de l'étape 12.

GLASS
ESWATINI
SWAZI KITCHEN
Mango

©FAO/Giulio Napolitano

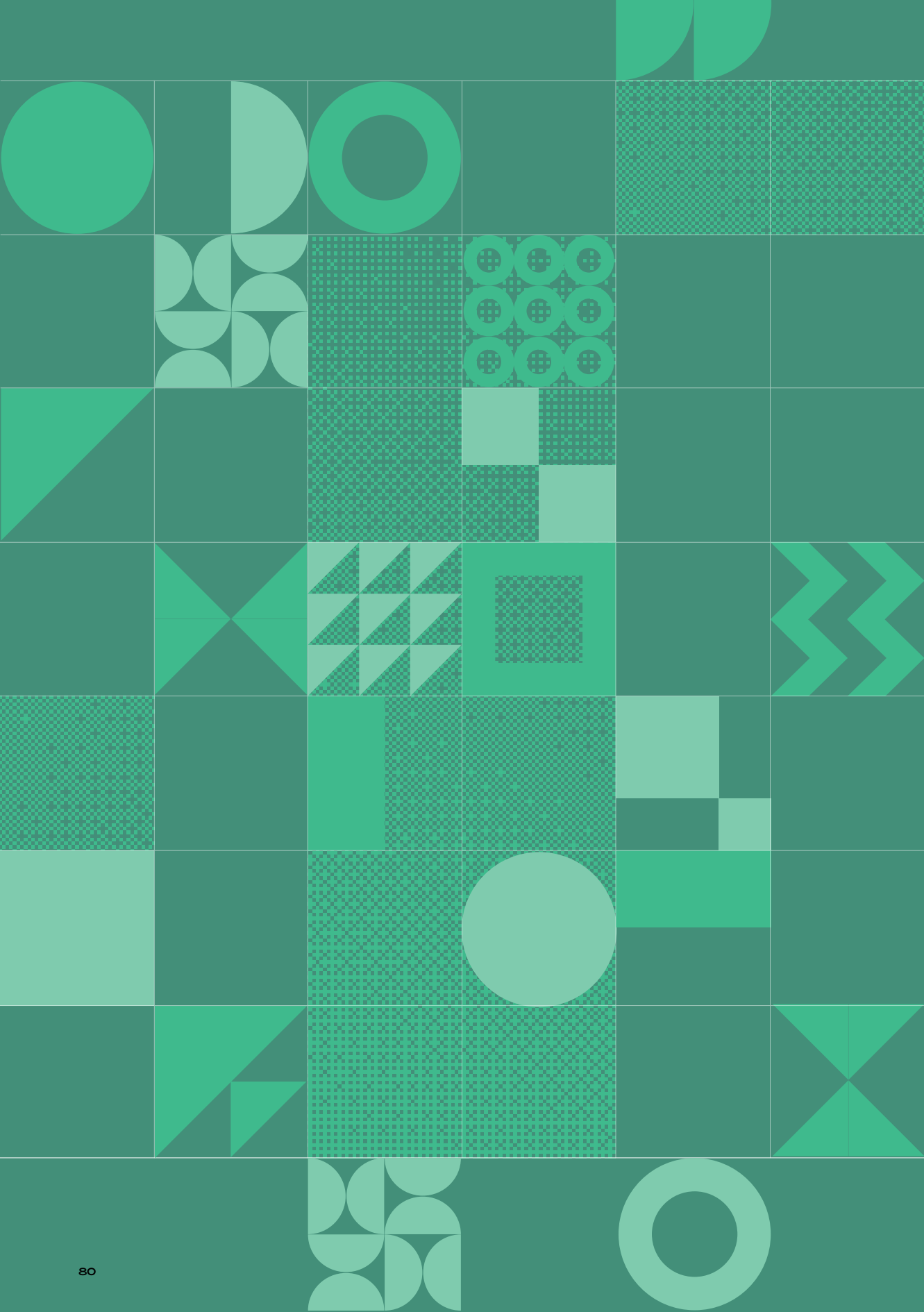

Annexes
Exemples de pays

i

L'un des éléments clés du programme **Feed the Future Advancing Youth de l'USAID** en République-Unie de Tanzanie est son Conseil consultatif de la jeunesse, un organe dirigé par des jeunes qui opère au niveau des districts et du pays. Les membres du Conseil sont les principaux conseillers du programme Feed the Future Tanzania Advancing Youth - ils informent et conseillent le projet pour s'assurer que ses activités sont centrées sur les jeunes et qu'elles s'attaquent aux défis réels auxquels sont confrontés les jeunes ruraux du pays. Les principales étapes de la création du conseil ont été les suivantes:

- Identification des «leaders naturels» de la communauté par le biais de consultations avec les communautés de jeunes et les organisations locales.
- Formation au leadership d'une semaine pour les jeunes identifiés comme «leaders naturels» avant de devenir membre du Conseil consultatif de la jeunesse.

SOURCE: Blum, Feige et Proctor, 2018a; 2019b

ii

Outil d'évaluation des capacités de la FAO: Autonomiser les jeunes aux fins de participation à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, Tunisie et Sénégal.

La FAO a mis au point un outil d'évaluation des capacités pour aider les praticiens, tels que les organismes gouvernementaux, les organisations de jeunesse et les partenaires de développement, à réaliser une évaluation des capacités existantes et nécessaires et à co-concevoir des actions tangibles pour que les jeunes s'engagent dans des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires et en bénéficient (FAO, 2018d). Cette évaluation est adaptée aux différents contextes nationaux. Ci-dessous, sont présentés des exemples de la manière dont elle a été appliquée en Tunisie et au Sénégal:

Projet soutenu par la FAO: «Soutenir l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires».

En Tunisie, l'Agence tunisienne pour la promotion des investissements agricoles, avec le soutien de la FAO, a élaboré une feuille de route à travers un processus comprenant les étapes suivantes:

- Consultations avec diverses parties prenantes pour évaluer les obstacles à l'investissement des jeunes dans l'agriculture.
- En partenariat avec le Laboratoire d'économie rurale de l'Institut national de recherche agronomique de Tunisie, réalisation d'un diagnostic pour identifier les opportunités d'emploi des jeunes dans un territoire spécifique à fort potentiel de développement (le Nord-Ouest) et deux chaînes de valeur, celle de l'huile d'olive et celle de la chèvre laitière.
- Deux ateliers multipartites ont été organisés afin de développer, d'affiner et de finaliser une série de recommandations concrètes et une feuille de route pour rendre les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire plus attractifs pour les jeunes.
- Un groupe de réflexion multipartite a été créé avec les participants à ces ateliers afin d'identifier les recommandations déployées de manière pilote et préalablement convenues avec un groupe de jeunes agro-entrepreneurs sélectionnés.

Programme d'apprentissage de la FAO: «Créer un environnement favorable à l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires».

Au Sénégal, la FAO a soutenu un programme d'apprentissage intitulé «Créer un environnement favorable à l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires» en collaboration avec l'ONG Initiative Prospective Agricole et Rurale. Le programme comprenait les étapes suivantes:

- Un atelier d'évaluation des besoins en capacités avec les principales parties prenantes - ministères, agences gouvernementales, organisations de jeunes, société civile - de quatre pays (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal). L'objectif était de mieux comprendre les principaux facteurs entravant l'investissement des jeunes dans l'agriculture et d'élaborer des plans d'action nationaux;
- Le développement d'un plan d'action 2020-2023 pour le Sénégal afin d'améliorer l'investissement responsable des jeunes dans l'agriculture avec trois sujets principaux : le renforcement des processus

d'approbation et de facilitation des investissements; l'assurance que les consultations durant les phases de conception et d'approbation des investissements soient inclusives et efficaces; la maximisation de l'impact des investissements publics pour les jeunes agro-entrepreneurs;

- Une cartographie nationale des réseaux de jeunes agro-entrepreneurs et des très petites, petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes;
- L'organisation d'un atelier soutenu par la FAO et l'ONG Rikolto pour renforcer les capacités des réseaux et des organisations de jeunes agro-entrepreneurs afin de rendre les investissements responsables dans l'agriculture plus sensible aux jeunes (l'atelier a rassemblé 15 jeunes agro-entrepreneurs et 22 représentants de différentes institutions, y compris des organisations de jeunesse, des agences gouvernementales, des institutions financières, des institutions de recherche et de formation). L'atelier a permis aux réseaux et organisations de jeunes agro-entrepreneurs d'identifier des priorités communes. En conséquence, neuf groupes de travail techniques ont été créés pour avancer sur des thèmes stratégiques clés qui seront essentiels à la conception de solutions à mettre en œuvre.

L'ensemble du processus était axé sur le pays et la demande, ce qui a permis une appropriation totale par les participants et un engagement plus important pour mettre en œuvre le plan d'action élaboré. Ces activités ont été réalisées dans le cadre du Programme cadre de la FAO soutenant les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, en utilisant l'outil d'évaluation des capacités du RAI et en partenariat avec l'Approche nationale intégrée pour la promotion de l'emploi rural décent.

SOURCES

FAO. 2018. *Empowering youth to engage in responsible investment in agriculture and food systems: Rapid capacity assessment tool.* Rome, FAO. www.fao.org/publications/card/en/c/CA2061EN

FAO RAF. 2022. Learning programme results in action plans to enhance responsible investments in agriculture in the Senegal River Basin Region. www.fao.org/africa/news/detail-news/ar/c/1300382/

FAO. 2022. Supporting Responsible Investments in Agriculture and Food Systems (RAI) – A roadmap to promote young agri-entrepreneurial investments in Tunisia. www.fao.org/in-action/responsible-agricultural-investments/news/detail/ru/c/1287806/

iii

Stratégie nationale pour la participation des jeunes dans l'agriculture, République-Unie de Tanzanie. Afin d'inciter les jeunes à travailler dans le secteur agricole, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a élaboré la Stratégie nationale pour la participation des jeunes à l'agriculture avec le soutien de l'OIT et de la FAO. Le processus de formulation a inclus la participation de représentants des jeunes et d'autres ministères, tels que le Ministère de

l'industrie et du commerce, le Ministère du travail et de l'emploi, la Banque de développement agricole de Tanzanie, l'Autorité de développement du bassin de Rufiji, les conseils de culture, la Commission de développement des coopératives de Tanzanie, ainsi que des institutions universitaires et de recherche, telles que l'Université d'agriculture de Sokoine et l'Université de Dar es Salaam. Les étapes suivantes ont été suivies pour mener à bien le processus:

- Évaluation de la participation des jeunes dans le secteur agricole.
- Présentation des résultats de l'évaluation lors d'un premier atelier de planification, auquel ont participé différents ministères et des représentants des jeunes. Les réactions des participants ont conduit à la préparation d'un projet de stratégie.
- Organisation de forums nationaux sur la participation des jeunes à l'agriculture dans tout le pays pour recueillir les contributions des parties prenantes publiques et privées et des jeunes.
- Organisation d'un atelier national de planification pour examiner la version finale de la stratégie. Cet atelier a impliqué des personnes du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de la Commission de développement coopératif de Tanzanie, de la Commission nationale d'irrigation, de l'Autorité de développement du bassin de Rufiji, de l'Université de Dar es Salaam et de l'Université d'agriculture de Sokoine.

SOURCE: République-Unie de Tanzanie. 2016.

iv

Prêtes fonciers pour les jeunes – Agence pour la promotion des investissements agricoles, Tunisie. Comme dans de nombreux pays, le manque d'accès à la terre est une barrière importante pour les jeunes agrio-entrepreneurs en Tunisie. Pour relever ce défi, l'Agence tunisienne pour la promotion des investissements agricoles a mis au point un système de crédit spécifique pour aider les jeunes agro-entrepreneurs à acquérir et à développer des terres. Les prêts fonciers sont un instrument spécifique du code des investissements tunisien et sont accessibles à toute personne âgée de moins de 40 ans, diplômée de l'université en agriculture ou dans un domaine technique connexe ou titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle. Le terrain lui-même doit avoir un potentiel inexploité. Le volume total pour chaque prêt peut atteindre jusqu'à 250 000 dinars tunisiens (92 000 USD). Chaque prêt est assorti d'un taux d'intérêt de 3 pour cent, d'un délai de grâce de 7 ans et d'une obligation d'autofinancement de 5 pour cent pour l'acquisition des terres et de 10 pour cent pour leur aménagement (y compris l'électrification). Les jeunes agro-entrepreneurs qui ont bénéficié des prêts fonciers sont également éligibles pour d'autres subventions d'investissement non spécifiques aux jeunes (subventions complétant les investissements privés), telles que celles qui couvrent une partie des dépenses liées aux investissements dans les technologies d'économie d'eau et les services de coaching, selon les besoins. Si les modalités opérationnelles (y compris les critères d'éligibilité) des prêts fonciers ont varié au fil du temps, ce système de crédit est bien établi, les données sur le montant total des prêts accordés remontant à 1985. Le volume total des nouveaux prêts fonciers n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années.

SOURCE: Fieldler. 2020.

v

Programme conjoint de Kigoma des Nations Unies, République-Unie de Tanzanie. Ce programme de zone implique 16 agences des Nations Unies différentes et se concentre sur la région de Kigoma, l'une des zones les plus pauvres du pays. Cette région subit une situation d'arrivées régulières de réfugiés, accueillant plus de 350 000 réfugiés et demandeurs d'asile du Burundi et de la République démocratique du Congo. Le programme applique une approche globale pour aborder un large éventail de questions, à savoir l'énergie durable et l'environnement, l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, la violence à l'encontre des femmes et des enfants, l'éducation avec un accent sur les filles et les adolescentes, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et l'agriculture avec un accent sur le développement des marchés locaux. Il vise les réfugiés et les migrants de la région et des communautés d'accueil environnantes, en renforçant l'inclusion des réfugiés et des migrants tout en améliorant les moyens de subsistance de tous.

SOURCE: Nations Unies. 2019.

vi

Analyse du marché tenant compte des jeunes en République-Unie de Tanzanie – Programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes, République-Unie de Tanzanie. La nécessité de réaliser cette analyse a émané du programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes, mis en œuvre par l'OIT, l'ONUDI, la FAO et ONU Femmes. Les étapes suivantes ont été menées:

- Une cartographie sectorielle des interventions de l'ONU autour des chaînes de valeur et de l'emploi des jeunes en République-Unie de Tanzanie a été réalisée, révélant un engagement du programme dans dix secteurs mais peu axé sur l'emploi, et le fait que diverses interventions étaient mises en œuvre dans les mêmes chaînes de valeur et zones géographiques avec une coordination limitée. Sous la direction technique de l'OIT, les agences des Nations Unies ont convenu de se recentrer sur un nombre plus restreint de chaînes de valeur.
- Une étude sectorielle a été menée sur la base du guide de l'OIT pour le développement de la chaîne de valeur pour le travail décent. Six secteurs ont été suggérés pour l'évaluation avec des critères de sélection et une échelle de notation développée pour évaluer les secteurs en fonction de leur pertinence pour les jeunes et le genre, l'opportunité d'une croissance inclusive et la faisabilité pour les agences de l'ONU de d'intervenir efficacement sur ces secteurs. Sur la base de cette évaluation, les secteurs ont été classés, les trois secteurs les mieux classés étant l'horticulture, le tourisme et l'apiculture.
- Les résultats de cette étude ont été partagés avec les parties prenantes des agences des Nations Unies et un retour d'information a été fourni pour valider les conclusions.
- Des évaluations rapides du marché dans les trois secteurs présélectionnés ont été menées afin d'identifier les contraintes des systèmes de marché, le potentiel de croissance et les possibilités d'intervention. Ces évaluations comprenaient un examen des données secondaires, des consultations avec les principales parties prenantes - y compris les jeunes - dans les trois secteurs et un atelier de validation finale.

- Les résultats de l'atelier ont permis de formuler le projet de chaîne de valeur pour l'emploi des jeunes dans le cadre de l'UNDAP II.
- Des analyses de suivi approfondies de la chaîne de valeur ont été menées pour affiner les interventions.

SOURCE: OIT. 2017. *Cracking Tanzania's youth employment conundrum: using rapid market analyses to Identify potential in the horticulture, tourism/hospitality and apiculture sectors.* Août 2016. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_545992.pdf

vii

Programme de promotion de l'agriculture et du développement rural durables soutenu par l'Agence allemande de développement, Tunisie. Le programme s'est concentré sur les jeunes entrepreneurs ruraux et a adopté l'approche et les étapes suivantes:

- Vingt-sept visites de caravanes de bus dans les zones rurales, accompagnées d'agro-entrepreneurs ayant réussi, pour motiver les jeunes et faire la publicité de leur programme de soutien aux activités agricoles à venir. Les jeunes ont été encouragés à s'inscrire à des ateliers d'idéation pour générer et discuter de leurs idées commerciales avant de répondre à l'appel à projet du programme.
- Étude d'opportunité commerciale pour informer les ateliers d'idéation sur les opportunités commerciales viables au sein de chaînes de valeur agricoles régionales spécifiques et les besoins en services.
- Des ateliers d'idéation et de concrétisation organisés dans les zones rurales, pour aider les jeunes ruraux à concevoir et à développer des idées commerciales en vue de répondre à un appel à projet. Cela a permis aux jeunes entrepreneurs ruraux de développer des idées commerciales répondant aux besoins réels du marché.
- Un appel à projet et la sélection des meilleures idées commerciales avec évaluation des candidatures par un jury régional pluridisciplinaire, avec un élément de présentation orale et validation des résultats finaux par un jury national.
- Incubation: les jeunes sélectionnés bénéficient d'une aide au renforce ment des capacités «à la carte» et d'un accompagnement personnalisé par 31 coachs locaux, ainsi que de subventions. Les compétences entrepreneuriales et techniques sont transmises par des sessions de formation supplémentaires organisées à la demande.
- Phase de mise en relation financière pour mettre en lien les agro-entrepreneurs ayant réussi et les investisseurs potentiels.

SOURCE: Knobloch et Pirzer. 2019.

viii

Cadre CFR axé sur les jeunes

Le tableau ci-dessous présente quelques-uns des éléments principaux du CFR de deux programmes axés sur les jeunes: **Projet de soutien aux jeunes agro-entrepreneurs en milieu rural (Agri-jeunes Tekki Ndawñi) soutenu par le FIDA, Sénégal, et programme ENABLE soutenu par la BAD, Kenya.**

Tableau 1

Cadre fondé sur les résultats axé sur les jeunes

Pays	Sénégal	Kenya
Nom du programme	Projet de soutien aux jeunes agro-entrepreneurs en milieu rural (Agri-jeunes Tekki Ndawñi) FIDA	ENABLE Kenya
Durée	6 ans (2020–2025)	6 ans (2017–2023)
Cible	150 000 jeunes ruraux (Sénégal)	Jeunes diplômés
Résultat final attendu	Amélioration et pérennisation des moyens d'existence des jeunes ruraux et réduction de la pauvreté rurale.	Amélioration des moyens de subsistance des jeunes, de la sécurité alimentaire et réduction de la vulnérabilité au changement climatique.
Produits attendus	Les jeunes ruraux sont engagés dans des exploitations familiales et des entreprises rentables avec un revenu décent et des emplois durables dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques. (1) Les jeunes ruraux sont en mesure de gérer leurs activités de manière durable.	(2) Augmentation de l'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les chaînes de valeur agricoles prioritaires. (3)Augmentation des entreprises agroalimentaires pour les jeunes femmes et les jeunes hommes dans les chaînes de valeur agricoles prioritaires.
Indicateurs des produits et objectifs (ventilés par sexe)	· Nombre de jeunes intégrés dans une activité rentable durable ou ayant reçu un appui pour en démarrer une: 45 000 jeunes (50 % de femmes) · Nombre d'entreprises viables créées ou renforcées: 25.000 entreprises viables qui auront créé 35.000 emplois décents (50 % de femmes) · % de jeunes adoptant des technologies et des pratiques de gestion appropriées: 80 % · % de jeunes déclarant une augmentation de leurs revenus: 85 %.	· Nombre d'emplois qualifiés et non qualifiés créés pour les jeunes: 8 000 emplois · Nombre de plans d'affaires développés: 1 955 plans d'affaires · Nombre de propositions d'affaires approuvées pour financement: 1 200 · Nombre d' agro-entreprises créées par des jeunes: 1 200 agro-industries créées (50 % de femmes)
Hypothèses	Les principaux obstacles externes à l'engagement des jeunes ruraux et à l'accès aux possibilités d'emploi sont supprimés; une offre appropriée de services de formation et de soutien est disponible, etc.	Les jeunes sont attirés par l'agriculture; capacité adéquate des prestataires de services, etc.

SOURCE: les auteurs.

Pour en savoir plus sur les programmes et leurs activités, voir : Sénégal - FIDA. 2019. Projet de soutien aux jeunes agro-entrepreneurs en milieu rural (Agri-jeunes Tekki Ndawñi) soutenu par le FIDA [en ligne] www.ifad.org/en/web/operations/-/project/2000002342; programme ENABLE soutenu par la BAD, Kenya. [en ligne] https://enableyouth.kilimo.go.ke

ix

Cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes
Le tableau ci-dessous présente quelques-unes des composantes principales du CFR d'un programme agricole dont les jeunes constituaient l'un des groupes cibles: le **Projet d'appui au développement agricole et à l'accès aux marchés (PADAAM) soutenu par le FIDA, Bénin.**

Tableau 2
Cadre fondé sur les résultats tenant compte des jeunes

Pays	Bénin
Nom du programme	Projet d'appui au développement agricole et à l'accès aux marchés (PADAAM) FIDA
Durée	6 ans (2018–2025)
Cible	Ménages ruraux, 40 % des femmes et 30 % des jeunes du groupe cible.
Résultat final attendu	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des revenus des petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur du manioc, du maïs et du riz.
Produits attendus	· Augmentation des revenus des personnes rurales à faibles revenus, en particulier les femmes et les jeunes. · Augmentation de la productivité/ha et de la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur du maïs, du riz et du manioc.
Indicateurs des produits et objectifs (ventilés par sexe)	· Nombre de ruraux ayant augmenté leurs revenus: 240 000 personnes à faibles revenus, dont 40 % de femmes et 30 % de jeunes; augmentation des revenus d'au moins 30 % pour 80 % des bénéficiaires. · % d'augmentation du rendement/ha de maïs, riz et manioc. · Nombre de jeunes ayant des compétences en entrepreneuriat. · Nombre de jeunes développant des affaires dans les trois chaînes de valeur ciblées: 1 100.
Hypothèses	Les jeunes sont intéressés à s'engager dans les trois chaînes de valeur sélectionnées; des intrants agricoles de qualité sont disponibles.

SOURCE: les auteurs, sur la base d'informations fournies par le Centre d'investissement de la FAO.

Pour en savoir plus sur le programme et ses activités, voir: FIDA. 2018. Projet d'appui au développement agricole et à l'accès aux marchés [en ligne] www.ifad.org/en/web/operations/-/project/2000001073.

x

Projet d'appui aux chaînes de valeur agricoles PAFA (2010-2016), soutenu par le FIDA, Sénégal. L'objectif du projet était d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles dans le bassin arachidier du Sénégal, où la population jeune représente plus de 60 pour cent de la population totale. Le projet a utilisé une approche de ciblage innovante pour faire participer les jeunes au projet. Il a encouragé les associations sportives et culturelles locales à préparer des propositions de projet. Les groupes de jeunes ont bénéficié d'une série de services de soutien, notamment des équipements, des formations sur les meilleures pratiques agricoles et des intrants améliorés. Le projet a aidé les groupes à accéder aux informations sur le marché et à signer des contrats avec les opérateurs du marché. Les jeunes ont participé aux tables rondes sur les chaînes de valeur mises en place pour réunir les principaux acteurs de la chaîne de valeur et créer des dialogues. En

outre, certains jeunes ont été formés en tant que «conseillers d'exploitation familiale», d'autres (principalement des jeunes femmes) ont été formés aux techniques de transformation et de cuisson afin de promouvoir la consommation de produits locaux et ont été mis en relation avec des hôtels et des restaurants.

SOURCE: FIDA. 2008. Projet d'appui aux filières agricoles. Dakar [en ligne]. https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet-d-appui-aux-filières-agricoles-pafa

xi

Exemple de programmes soutenant l'entrepreneuriat des jeunes avec une approche intégrée.

Le modèle de partenariat public-privé pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture élaboré par la FAO cible les jeunes ruraux et combine la méthodologie JFFLS avec des partenariats avec les autorités locales et les organisations de producteurs. Ce modèle a été mis en œuvre en République-Unie de Tanzanie et à Zanzibar. L'utilisation de la méthodologie JFFLS a fourni des connaissances adaptées aux contextes ruraux. Le secteur privé (organisations de producteurs) et le secteur public (Ministères de l'agriculture, du travail et de la formation professionnelle, de la jeunesse) ont tous deux joué un rôle en facilitant l'accès des jeunes femmes et des jeunes hommes à la terre, aux intrants, au financement et aux marchés.

Le programme «ENABLE Youth» de la Banque africaine de développement cible les jeunes diplômés. Il vise à les aider à développer leurs compétences et leurs capacités à créer et gérer des entreprises agroalimentaires prospères par le biais d'incubateurs, tout en facilitant l'apprentissage et le mentorat entre pairs. Le programme facilite également l'accès des jeunes au financement par le biais de fonds de démarrage et de mécanismes de partage des risques (garantie, mentorat) et en renforçant la capacité des institutions financières à concevoir des produits adaptés aux jeunes.

Le Programme d'emploi des jeunes dans l'agriculture (YEAP) au Nigéria (2014–2016), visait à autonomiser deux sous-ensembles de jeunes: les jeunes agro-entrepreneurs de taille moyenne (agissant en tant qu'intermédiaires entre les agriculteurs et les grandes industries) et les jeunes agriculteurs intéressés par l'agriculture orientée vers le marché et la transformation à petite échelle. Le programme a permis aux jeunes d'acquérir des compétences adaptées en matière d'agriculture, de commerce et de vie quotidienne, de bénéficier d'un soutien pour créer des entreprises agricoles le long de la chaîne de valeur, ainsi que d'un meilleur accès à la terre, aux guichets de crédit et aux intrants agricoles.

xii

Plateformes MIJIA, incubation rurale et prestation de services pour les jeunes agro-entrepreneurs, Sénégal. Le modèle des plateformes MIJA (Modèle d'insertion des jeunes dans l'agrobusiness) est un réseau de plateformes rurales pour la formation, l'incubation et l'appui à l'agrobusiness pour les jeunes promu par la FAO. Le développement de ce modèle est le résultat des étapes suivantes:

- Une analyse approfondie des politiques et des consultations avec les principales parties prenantes et les jeunes, soutenues par la FAO en collaboration avec le Ministère de la jeunesse, en particulier avec l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes ont été réalisées. L'approche intégrée par pays de la FAO a été utilisée pour effectuer l'analyse, ce qui a contribué à l'adhésion nationale.
- Sur la base de l'analyse, une stratégie dédiée à l'emploi des jeunes en milieu rural a été élaborée, qui devrait être intégrée dans la nouvelle politique nationale de l'emploi.
- La conception et le pilotage du modèle MIJA est l'une des initiatives proposées dans la stratégie.

Le modèle MIJA élargit le champ d'application des fermes intégrées pour les jeunes développées par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes en offrant aux jeunes femmes et hommes des formations non seulement en production agricole, mais aussi en marketing et en commerce. Il soutient également les jeunes dans la coopération de groupe et les encadre sur la viabilité économique de leurs activités commerciales.

xiii

Sokoine University Graduates and Entrepreneurs Cooperative Ltd. (SUGECO), République-Unie de Tanzanie. SUGECO vise à promouvoir l'innovation dans le domaine de l'agrobusiness et à développer les mentalités créatives, l'ingéniosité et l'inspiration pour la réussite dans ce domaine. La coopérative forme les jeunes aux compétences commerciales de base, au financement, à la transformation des mentalités et à l'élaboration d'un plan d'affaires. La coopérative a développé un modèle de développement de la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat en cinq étapes:

1. **Changement d'état d'esprit:** cours adapté à l'âge, aux qualifications et aux expériences de chaque groupe de participants afin d'identifier leurs aspirations et leurs besoins ainsi que ce qui est nécessaire pour réussir.
2. **Renforcement des capacités techniques:** cours apportant une valeur ajoutée à la production agricole. Ces cours couvrent les sujets suivants: transformation des fruits et légumes; fabrication de jus; apiculture; engraissement des chèvres, horticulture; construction et production de serres; élevage de lapins et de volailles.
3. **Entrepreneuriat et planification d'entreprise:** fourni en tandem avec la composante technique de la formation sur les plans d'affaires, les coûts de production, la tarification et le marketing.
4. **Stages et apprentissage:** dans des exploitations agricoles locales ou en Israël ou aux États-Unis d'Amérique.
5. **Incubation:** fournit le temps et l'espace nécessaires aux entrepreneurs sélectionnés pour développer et tester leurs idées commerciales avec un encadrement par des pairs.

SOURCE: SUGECO (n.d.)

xiv

Réseau africain des incubateurs d'entreprises agroalimentaires. TRéseau africain des incubateurs d'entreprises fournit un soutien en matière de développement commercial et de mentorat aux jeunes et aux jeunes entreprises (AAIN, N.D.).

SOURCE: Réseau africain des incubateurs d'entreprises agroalimentaires. Accra [en ligne]. http://new.africaain.org

xv

Programme phare C2D de l'Agence française de développement visant à améliorer les centres de formation professionnelle, Cameroun. Un réseau de cent centres de formation a été mis à niveau au Cameroun afin de promouvoir les programmes d'apprentissage. Le projet est financé par un contrat d'annulation de la dette signé entre le Cameroun et la France, grâce auquel 40 millions d'euros sont affectés à l'agriculture et à la formation rurale.

SOURCE: Agence française de développement. 2019. L'AFD et le Cameroun: dynamiser la croissance et améliorer la gouvernance [en ligne] www.afd.fr/fr/page-region-pays/cameroun

xvi

Projet Mobilité des jeunes, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté rurale (RYM) soutenu par la FAO. Ce projet a facilité les liens entre la diaspora tunisienne et les jeunes entrepreneurs bénéficiant du projet. Cela a été possible grâce à différents événements de sensibilisation et de partage des connaissances soutenus par l'Office des Tunisiens à l'étranger. Les jeunes ont été encouragés à demander aux membres de la diaspora de leur communauté de les parrainer (don en espèces ou en nature, soutien technique). Plus de la moitié des entreprises agricoles dirigées par des jeunes et soutenues par le projet ont bénéficié d'une contribution financière de la diaspora.

SOURCE: FAO. 2019b.

xvii

Plateforme de crowdfunding Babyloan Mali visant à soutenir les jeunes entrepreneurs, Mali. La plateforme Babyloan Mali (créée avec l'appui du FIDA) permet à la communauté malienne de France de prêter de l'argent, même de très petits montants, à des micro-entrepreneurs ruraux soutenus par le projet FIER (Formation professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux) appuyé par le FIDA. Grâce au projet FIDA, la diaspora a la certitude que les fonds sont utilisés pour soutenir de petites activités de développement qui garantissent un meilleur revenu à plus long terme.

SOURCE: FIDA. 2017.

xviii

Projet de soutien aux chaînes de valeur agricoles (PAFA) soutenu par le FIDA, Sénégal. Dans le cadre du projet de soutien aux chaînes de valeur agricoles du FIDA et du projet d'extension, des parcelles de terre appartenant à l'État ont été attribuées à de jeunes ruraux, dont 50 pour cent sont des jeunes femmes. Le projet aide les jeunes à s'organiser en groupes pour accéder aux terres allouées par l'État et à recevoir des prêts collectifs soutenus par le projet, par l'intermédiaire des banques, afin d'augmenter la productivité des terres.

SOURCE: FIDA. n.d. Agricultural Value Chains Support Project [en ligne]. www.ifad.org/en/web/operations/-/project/1100001414

xix

MFarm, société de logiciels agroalimentaires dirigée par des jeunes mettant en rapport acheteurs et agriculteurs, Kenya. MFarm est une société de logiciels agroalimentaires fondée par trois femmes entrepreneurs pour remédier au manque d'informations sur les marchés accessibles aux agriculteurs. Elle utilise un service de SMS à code court pour fournir aux agriculteurs les prix des récoltes et des informations sur le marché en temps réel, en les connectant directement aux acheteurs de produits alimentaires et, surtout, entre eux, afin qu'ils puissent mettre en commun leur production et accéder à des marchés plus importants.

SOURCE: M-Farm. 2022. [en ligne]. Nairobi. www.mfarm.co.ke

xx

Programme conjoint des Nations Unies «Chaînes de valeur du marché de la République-Unie de Tanzanie relatives aux produits horticoles pour un accès responsable au marché du tourisme», République-Unie de Tanzanie. Projet innovant ancré dans le Ministère de l'industrie, du commerce et de l'investissement. Dans le cadre de son résultat 1, les achats réguliers de produits tanzaniens sûrs et de haute qualité par le secteur du tourisme ont augmenté. Le programme, qui s'est associé à une organisation de jeunes, la Sokoine University Graduate Entrepreneurs Cooperative, a fourni aux agriculteurs des serres, qui sont gérées par des jeunes, et a facilité les liens avec les hôtels et les restaurants. Les hôtels et les restaurants ont été sensibilisés à l'importance des aliments locaux et à l'aspect nutritif des produits horticoles. Le groupe de jeunes a généré environ 2 125 USD en cinq mois, et aide maintenant d'autres agriculteurs à copier le système de production et à gérer l'approvisionnement des hôtels et des restaurants.

SOURCE: Groupe inter-agences des Nations Unies sur le commerce et la capacité de production, s.d.

xxi

Farmerline, entreprise sociale dirigée par des jeunes soutenant les producteurs de cacao, Ghana. Farmerline a été créée en 2013 en tant qu'entreprise sociale au Ghana. Grâce au soutien de Hershey, Farmerline a développé CocoaLink 2.0, une application informationnelle qui cible les producteurs de cacao. Grâce à un contenu gamifié et interactif dans une variété de médias numériques tels que des vidéos, des images, des quiz interactifs et des chatbots, CocoaLink 2.0 vise à inspirer, former et inciter la prochaine génération de cultivateurs de cacao ghanéens. Le public cible de CocoaLink est constitué de jeunes âgés de 18 à 35 ans. Farmerline les engage à travers les églises, les universités et les cours d'agriculture, principalement dans la région d'Ashanti. L'une des stratégies de sensibilisation de Farmerline est l'organisation de journées agricoles sur le terrain, en partenariat avec des programmes agricoles universitaires. Farmerline emmène les étudiants sur le terrain, les exposant à la culture du cacao et les aidant à se familiariser avec l'application CocoaLink, exploitant ainsi le pouvoir de la communication en personne et du mentorat. Farmerline a également élu des ambassadeurs sur les campus universitaires pour soutenir le marketing et la collecte des commentaires des jeunes utilisateurs.

SOURCE: Brand et Galdeva. 2019.

©FAO/Geshril Mengome

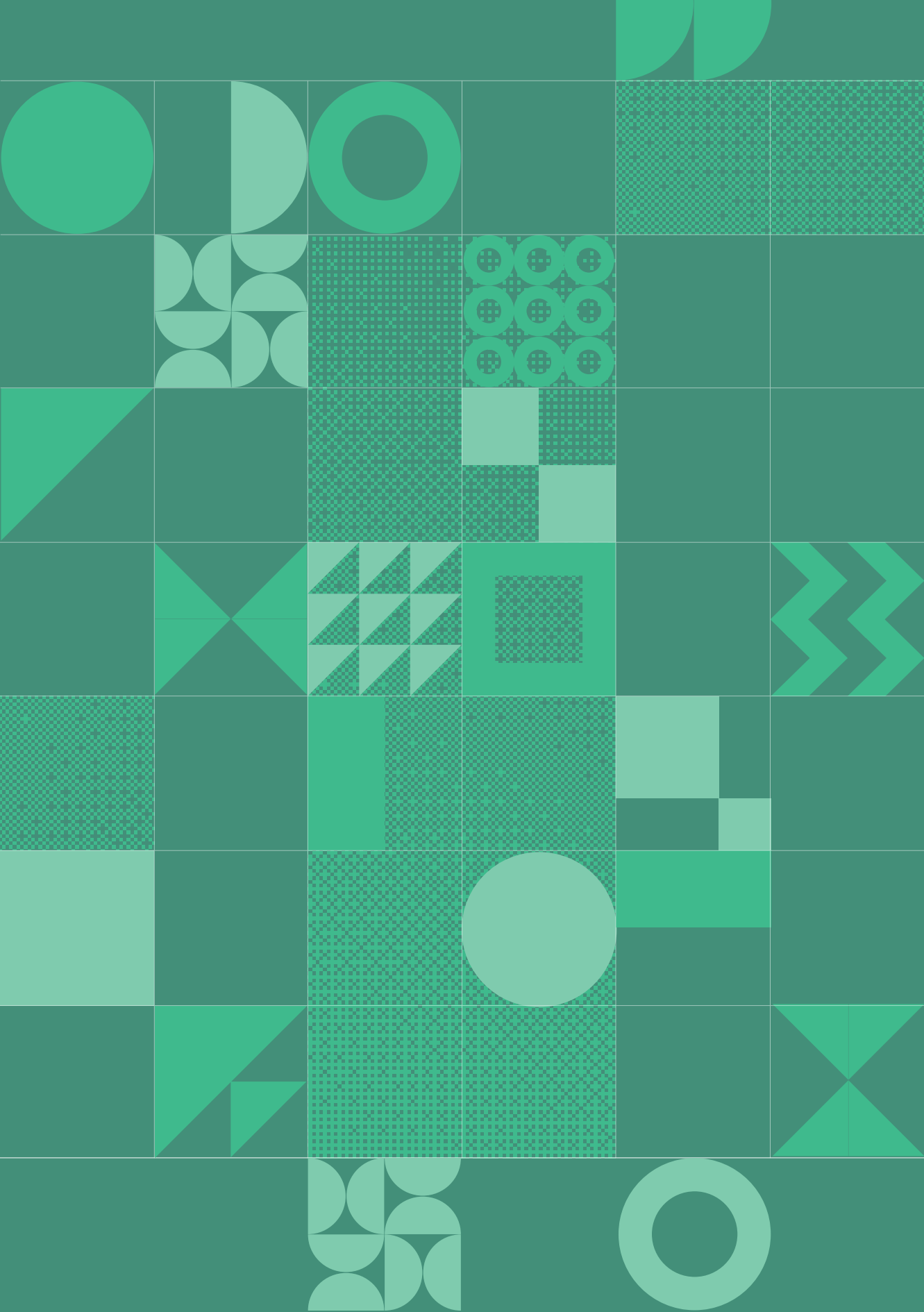

Références bibliographiques

AAIN (Réseau africain des incubateurs d'entreprises agroalimentaires). s.d. Business development and mentorship (BDMS) for youth and start-ups. http://new.africaain.org/wp-content/uploads/2019/04/Business-Development-and-Mentorship-Services-2018-2023.pdf

ACET (Centre africain pour la transformation économique). 2019. *Promoting women and youth financial inclusion for entrepreneurship and job creation, Executive summary of synthesis report*. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/58332/IDL-58332.pdf

Allen, T., Heinrigs, P. et Heo, I. 2018. *Agriculture, food and jobs in West Africa,* West African Papers, n° 14. OCDE. Paris.

BAD (Banque africaine de développement). 2018. Jobs for youth in Africa: improve the quality of life for the people of Africa. www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_Job_Africa-En.pdf

BAD. 2021. What does AFAWA do? In: *AFWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa).* African Development Bank [online]. Abidjan. www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/afawa-affirmative-finance-action-for-women-in-africa/what-does-afawa-do

Banque mondiale. 2021. Solutions for Youth Employment (S4YE) Project Portal. www.s4ye.org/

Banque mondiale et ID4D. s.d. *The World Bank/ID4D* [en ligne] https://id4d.worldbank.org

Blum, R., Feige, D. et Proctor, H. 2018a. *Feed the Future project design guide for youth-inclusive agriculture and food systems: Volume 1 – project design.* [en ligne]. www.youthpower.org/resources/feed-future-project-design-guide-youth-inclusive-agriculture-and-food-systems-volume-i-project-design

Blum, R., Feige, D. et Proctor, H. 2018b. F*eed the Future project design guide for youth-inclusive agriculture and food systems: Volume 2 – implementation.* [en ligne]. www.youthpower.org/resources/feed-future-project-design-guide-youth-inclusive-agriculture-and-food-systems-volume-ii-implementation

Brand, N. et Galdeva, E. 2019. *Engaging youth in agriculture through information and communication technology.* www.usaid.gov/sites/default/files/documents/15396/Feed-the-Future-CaseStudy-Youth-Ag-ICT.pdf

CUA (Commission de l'Union africaine). 2021. *African Agribusiness Youth Strategy*

CUA. 2014. Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée. www.resakss.org/sites/default/files/Malabo%20Declaration%20on%20Agriculture_2014_11%2026-.pdf

Cruickshank, D., Grandelis, I., Barwitzki, S. et Bammann, H., éds. 2022. *Youth-sensitive value chain analysis and development – Guidelines for practitioners.* Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cb8489en

DIFD (Département du développement international) et SPW (Student Partnership Worldwide). 2010. Youth Participation in Development. A Guide for Development Agencies and Policy Makers. Londres, Groupe de travail sur la jeunesse DFID-CSO.

Eiselen, B. et Fiedler, Y. 2020. *Catalysing young agri-entrepreneurs' investments and ensuring their sustainability – Strategic planning tool.* Rome, FAO et HAFL. 82 pp. www.fao.org/publications/card/en/c/CB1367EN/

FAO. 2011. *Social analysis for agriculture and rural investment projects*. Rome. www.fao.org/3/i2816e/i2816e00.htm

FAO. 2014a. *Decent Rural Employment Toolbox: Tool for conducting a context analysis on decent rural employment at the country level.* Rome, 24 pp. www.fao.org/3/a-av093e.pdf

FAO. 2014b. *Developing sustainable food value chains – Guiding principles.* Rome. 89 pp. www.fao.org/3/I3953E/i3953e.pdf

FAO. 2014c. *FAO, private and public partnership model for youth employment in agriculture, Experiences from Malawi, Tanzania Mainland and Zanzibar archipelago. Case study series # 4*. Rome. 33 pp. www.fao.org/3/i4118e/i4118e.pdf.

FAO. 2015. *Handbook for monitoring and evaluation of child labour in agriculture. Measuring the impacts of agricultural and food security programmes on child labour in family-based agriculture. Guidance material #2.* Rome. 116 pp. www.fao.org/publications/card/fr/c/7b7eebab-00f8-46d0-9d53-2b3e6769049a/

FAO. 2016a. *Addressing rural youth migration at its root causes: a conceptual framework. Knowledge materials.* Rome. 74 pp. www.fao.org/3/i5718e/i5718e.pdf

FAO. 2016b. *Incorporating decent rural employment in the strategic planning for agricultural development. Guidance material #3*. Rome. 115 pp. www.fao.org/3/i5471e/i5471e.pdf

FAO. 2017. *How can value chains be shaped to improve nutrition?* Global Forum on Food Security and Nutrition. Summary of the online consultation no. 138. Rome. 12 pp. www.fao.org/documents/card/en/c/f9a5c186-7f5c-4c39-bb1b-465f177928e2/

FAO. 2018a. *Developing gender-sensitive value chains. Guidelines for practitioners.* Rome. 116 pp. www.fao.org/3/i9212en/I9212EN.pdf

FAO. 2018b. *Empowering youth to engage in responsible investment in agriculture and food systems. Guidance for organizers and facilitators to support the utilization of the rapid capacity assessment tool.* Rome. 40 pp. www.fao.org/3/ca2065en/ca2065en.pdf

FAO, 2018c. *Empowering youth to engage in responsible investment in agriculture and food systems: Rapid capacity assessment tool.* Rome. 30 pp. www.fao.org/publications/card/en/c/ca2061EN/

FAO. 2018d. *Youth Conference Communique at the Kigali Conference, 30–31 August, Kigali.* 17 pp. https://assets.fsnforumhlpe.fao.org/public/discussions/contributions/Youth%20In%20Ag%20Conference%20in%20Kigali_Final%20Draft%20Report_v03092018%20(003).pdf

FAO. 2019a. *Empowering youth to engage in responsible investment in agriculture and food systems: challenges, opportunities and lessons learned from six African countries (Côte d'Ivoire, Malawi, Mozambique, Namibia, South Africa and Uganda).* Rome, 40 pp. www.fao.org/3/ca2877en/ca2877en.pdf

FAO. 2019b. *Promoting alternative to migration for rural youth in Ethiopia and Tunisia.* Étude de cas. Rome 2 pp. www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/1178570/

FAO. 2020a. *Africa's youth in agrifood systems: Innovation in the context of covid-19.* Document de politique. Rome, 8 pp. https://doi.org/10.4060/cb0539en

FAO. 2020b. *Migrant workers and the covid-19 pandemic.* Document de politique. Rome. 5 pp. www.fao.org/3/ca8559en/CA8559EN.pdf

FAO. 2020c. *Migrant workers and remittances in the context of covid-19 in sub-Saharan Africa*. Document de politique. Rome. www.fao.org/3/ca8559en/CA8559EN.pdf

FAO. 2021. Empower youth to invest in agriculture and food systems. Elearning course. FAO elearning Academy. https://elearning.fao.org/course/view.php?id=779/?utm_source=twitter&utm_medium=social+media&utm_campaign=faoknowledge.

FAO. n.d.a. Capacity-focused problem tree. In: *FAO Capacity Development* [en ligne] Rome. www.fao.org/rural-employment/work-areas/green-jobs/ru/

FAO. n.d.b. Green jobs. Decent rural employment [en ligne] Rome. www.fao.org/rural-employment/work-areas/green-jobs/en

FAO. n.d.c. Results-based management. In: FAO Investment Learning Platform (ILP) [en ligne] Rome. www.fao.org/investment-learning-platform/themes-and-tasks/results-based-management/en/

Farole, T., Sanchez Puerta, M., Sole Canut, A. & Rizvi, A. 2018. *Jobs in value chains survey toolkit.* Document de travail n° 129350. Groupe Banque mondiale. Washington, DC.

FIDA (Fonds international de développement agricole). 2017. *La diaspora malienne offre aux jeunes maliens des perspectives d'avenir au Mali.* Rome. https://www.ifad.org/fr/web/latest/-/the-malian-diaspora-invests-to-offer-young-people-a-better-future-at-home

FIDA. 2018. Nutrition-sensitive Value Chains: a guide for project design. Rome.

FIDA. 2019a. *2019 Rural Development Report Overview: Creating Opportunities for Rural Youth*. Rome.

FIDA. 2019b. Revised Operational Guidelines on Targeting. Annexes. www.ifad.org/documents/38711624/41411186/revised_targeting_guidelines_annexes.pdf/c7f568f7-58e8-b893-b0b9-a8730ee460f3

FIDA. 2020. *Mainstreaming youth in IFAD operations. A practitioner's guide.* Rome. https://www.ifad.org/documents/38714170/39144386/Youth+Practitioner+Guide_WEBFinal.pdf/9cedc86a-8139-fd72-5570-1f80f13e0cb1?t=1594119921000

Fiedler, Y. 2020. *Empowering Young Agri-Entrepreneurs to Invest in Agriculture and Food Systems – Policy Recommendations Based on Lessons Learned from Eleven African Countries.* Rome, FAO. Rome. www.fao.org/documents/card/en/c/cb1124en

GSMA. 2017. The mobile economy West Africa 2017. www.gsma.com/subsaharanafrica/resources/the-mobile-economy-2017

Groupe inter-agences des Nations Unies sur le commerce et la capacité de production. s.d. Tanzania UN Trade Cluster Programme: highlights from Tanzania. www.unido.org/sites/default/files/files/2017-11/SECO%20TZ%20Brochure%20FINAL_0.PDF

Hemmati, M. 2002. *Multi-stakeholder Processes for Governance and Sustainability: Beyond Deadlock and Sustainability.* Routledge. Londres.

Hempel, K. et Fiala, N. 2011. *Measuring Success of Youth Livelihood Interventions: A Practical Guide to Monitoring and Evaluation.* Global Partnership for Youth Employment Washington, DC.

Hinson, L., Kapungu, C., Jessee, C., Skinner, M., Bardini, M. et Evans-Whipp, T. 2016. *Positive youth development measurement toolkit: a practical guide for implementers of youth programs.* YouthPower Learning, Making Cents International. Washington, DC.

IFC (Société financière internationale). 2019. *Creating impact. The promise of impact investing.* Washington, DC.

IIED (Institut international pour l'environnement et le développement) s.d. Food demand and forests in sub-Saharan Africa [en ligne]. www.iied.org/food-demand-forests-sub-saharan-africa

Initiative Tunisie. 2020. Initiative Tunisie. [en ligne] https://initiative-tunisie.tn/accueil/.

Knobloch, C. et Pirzer, C. 2019. *What works in rural youth employment promotion. Good practices and lessons from GIZ programmes on rural youth employment.* GIZ, Berlin.

Lee, M. 2018. Donor Engagement with Rural Youth. Compendium. http://paepard.blogspot.com/2018/06/donor-engagement-with-rural-youth.html

Losch, B. 2016. *Structural transformation to boost youth labour demand in Sub Saharan Africa: the role of agriculture; rural areas and territorial development.* EMPLOYMENT Document de travail n° 204. Genève.

Making Cents International. 2014. *Inclusive value chain analysis and development: a concise handbook.* www.youthpower.org/sites/default/files/YouthPower/resources/Youth%20Inclusive%20Value%20Chain%20Analysis%20and%20Development-%20A%20Concise%20Handbook.pdf

Mercandalli, S. et Losch, B., éds. 2017. *Rural Africa in motion. Dynamics and drivers of migration South of the Sahara.* FAO et Cirad. Rome. 60pp. www.fao.org/3/i7951en/I7951EN.pdf

Mwesigye, F. et Nguyen, H. 2020. *Coffee value chain analysis: Opportunities for youth employment in Uganda.* FAO, Rome. 106 pp. www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/1333979/

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), FAO et UNCDF (Fonds d'équipement des Nations Unies). 2016. *Adopting a Territorial Approach to Food Security and Nutrition Policy.* Paris. www.fao.org/documents/card/en/c/c2ab4553-7305-4a10-b759-bed22f9145de/

OCDE. 2017. *Evidence-based Policy Making for Youth Well-being: A Toolkit, OECD Development Policy Tools.* Paris.

OCDE. 2018a. Private finance for Sustainable Development. www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/OECD-PF4SD-Conference-background-document.pdf

OCDE. 2018b. *The Future of Rural Youth in Developing Countries: Tapping the Potential of Local Value Chains.* Paris.

OIT (Organisation internationale du travail). 2012. Transition to green economy could yield up to 60 million jobs, ILO says. Communiqué de presse, 31 May 2012. www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_181795/lang--en/index.htm.

OIT. 2013. *Monitoring and Evaluation of Youth Employment Programmes. A Learning Package.* Genève.

OIT. 2016.*Value Chain Development for Decent Work*, Second Edition. Genève.

OIT. 2020. ILO: more than one in six young people out of work due to covid-19. Communiqué de presse, 27 May 2020. www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_745879/lang--en/index.htm

ONU. 2018. Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. A/HRC/RES/39/12. https://digitallibrary.un.org/record/1650694

ONU. 2019a. *Kigoma Joint Programme factsheet.* https://tanzania.un.org/en/29061-kigoma-joint-programme-factsheet-june-2019

ONU, 2019b. Migrant youth: facts and figures. www.un.org/development/desa/youth/news/2019/02/migrant-youth.

ONU. 2021. Food Systems Summit 2021 [en ligne]. New York, USA. www.un.org/en/food-systems-summit

ONU, s.d. Global issues: migration [en ligne]. www.un.org/en/global-issues/migration

Orozco, M. et Jewers, M. 2019. The impact of migrants' remittances and investment on rural youth. Research series issue 56. Rome, IFAD.

Owens, O. et Adedana, A. 2020. *Mapping agriculture investing in Africa.* http://smallfoundation.ie/wp-content/uploads/2020/08/Africa-Agriculture-Investor-Mapping-Village-Capital.pdf

PAM (Programme alimentaire mondial). 2016. Gender Analytical Framework for Assessing Value Chains. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000100933/download/

Pyburn, R., Audet-Bélanger, G., Quiroga, G. et Flink, I. 2015. *Unleashing potential: gender and youth inclusive agrifood chains.* KIT Document de travail 2015-7. www.kit.nl/wp-content/uploads/2019/10/SNV-KIT_WPS_7-2015.pdf

République-Unie de Tanzanie, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. 2016. *National Strategy for Youth Involvement in Agriculture (NYSIA).* 2016–2021. www.kilimo.go.tz/uploads/dasip/Youth.pdf

Roberts, D. et Khattri, N. 2013. *Designing a Results Framework for Achieving Results: A How-to Guide.* Banque mondiale. Washington, DC.

SUGECO. s.d. Launching of Kizimba Business Model. In SUGECO. Morogoro, République-Unie de Tanzanie. (www.sugeco.or.tz/).

Tsan, M., Totapally, S., Hailu, M. et Assom, B. 2019. T*he digitalization of African agriculture report 2018–2019*. CTA/Dalberg Advisors, Wageningen, Pays-Bas.

UNIDO (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) et FAO. 2018. Accelerator for Agriculture and Agroindustry Development and Innovation (3ADI+), a joint value chain and market systems development programme. www.fao.org/3/CA1175EN/ca1175en.pdf

USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). 2014. Youth engagement in development: effective approaches and action-oriented recommendations for the field. Washington, DC. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00JP6S.pdf

USAID. 2017. Climate risk screening and management tools [en ligne] Washington, DC. www.climatelinks.org/resources/climate-risk-screening-and-management-tools

USAID. 2020. Youth Advisory Councils: eight steps to consider before you engage. Youth Power2 Learning and Evaluation [en ligne] Washington, DC. www.youthpower.org/resources/youth-advisory-councils-eight-steps-consider-you-engage

Worldfish et Lala-Pritchard, T. 2020. 2030 R*esearch and Innovation Strategy: Aquatic food for healthy people and planet*. Penang, Malaisie.

Zucotti, C., Geddes, A., Basshi, A., Nori, M. et Stojanov, R. 2018. *Rural migration in Tunisia. Drivers and patterns of rural youth migration and its impact on food security and rural livelihoods in Tunisia.* FAO. Rome. http://www.fao.org/3/i9193en/I9193EN.pdf

Glossaire

Concept/Termes	Définition	Référence
Approche intégrée	Combine en général des mesures d'appui au développement des compétences des jeunes et à leur accès aux biens et services productifs (informations, financement, terres, technologie et marchés), à des services de mise en relation (lien entre les demandeurs d'emploi et les employeurs) et, dans certains cas, à des activités visant à renforcer la participation des jeunes aux processus d'élaboration des politiques. Le choix entre plusieurs options ou approches progressives permet de traiter les contraintes et les priorités des différents groupes de jeunes.	
Approche multisectorielle	Ce type d'approche aborde différentes dimensions de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes de façon concertée et coordonnée. Elle implique la conception de programmes pour les jeunes pouvant couvrir plusieurs secteurs différents tels que l'éducation et la formation professionnelle, le financement, les terres, la protection sociale, l'éducation à la nutrition, ainsi que les sous-secteurs agricoles pertinents. Elle requiert la collaboration et la coordination des parties prenantes.	
Emploi vert	Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PUNUE) définit l'emploi vert comme un travail dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la recherche et développement, les activités administratives ou de service contribuant de manière importante à la protection ou la restauration de la qualité de l'environnement (FAO, n.d.b). Le terme inclut les emplois qui réduisent la consommation d'énergie, de matériaux et d'eau grâce à des stratégies haute efficience et limitent, ou évitent, la génération de déchets et de pollution. Exemples de domaines d'emplois verts: agriculture biologique, compostage, apiculture, conservation de l'eau, transformation de produits agricoles et activités agroforestières, production de biogaz à partir du fumier animal ou des résidus agricoles, maintenance des paysages et protection de la biodiversité, écotourisme, agrotourisme et tourisme durable.	FAO
Financement mixte	Utilisation stratégique du financement du développement et de fonds philanthropiques dans le but de mobiliser des flux de capitaux privés pour les marchés émergents et frontaliers.	OECD. 2018a
Intersectionnalité	L'approche intersectionnelle reconnaît que les expériences des jeunes varient en fonction de leur identité (âge, sexe, race, classe sociale, origine ethnique, religion, handicap, orientation sexuelle et autres dimensions sociales). Elle permet de comprendre l'impact sur les ressources et les opportunités des identités intersectionnelles.	
Investissement à impact	Investissement visant à générer un impact social ou environnemental mesurable et bénéfique, ainsi qu'un rendement financier. Dans la plupart des cas, ce type d'investissement a ciblé un rendement financier, même minime.	
Jeune	La Charte africaine de la jeunesse définit comme jeune toute personne âgée de 15 à 35 ans. Les présentes directives mettent l'accent sur les jeunes femmes et les jeunes hommes participant à ou intéressés par un emploi dans le secteur agricole, les chaînes de valeur alimentaires et, plus largement, le système alimentaire.	

Mesures d'incitation	Mesures ciblées prises par un gouvernement pour ou au bénéfice d'un investisseur (y compris les petits producteurs) en vue d'un investissement nouveau ou plus important dans le but d'influer sur la taille, la localisation, l'impact, le comportement, le secteur ou une autre caractéristiques de l'investissement. Elles relèvent des grandes catégories suivantes : mesures d'incitation financières, mesures d'incitation aux fins d'appui technique et commercial, mesures d'incitation fiscales et mesures d'incitation réglementaires.	
Programmes axés sur les jeunes et tenant compte des jeunes	Un programme axé sur les jeunes cible exclusivement les jeunes. Un projet tenant compte des jeunes s'efforce d'atteindre les jeunes dans le cadre d'un groupe cible plus large en éliminant ou en tenant compte des obstacles susceptibles d'empêcher ou de limiter leur participation.	Voir FIDA. 2020; USAID. 2018a; Blum, Feige et Proctor. 2018
Systèmes agroalimentaires	Systèmes agroalimentaires. Totalité des acteurs, et de leurs activités à valeur ajoutée interconnectées, participant à la production primaire de denrées alimentaires et de produits agricoles non agroalimentaires ainsi qu'au stockage, à l'agrégation, à la gestion post récolte, au transport, à la transformation, à la distribution, à la commercialisation, à la mise au rebut et à la consommation de tous les produits alimentaires, y compris ceux d'origine non agricole. Systèmes alimentaires. Totalité des produits alimentaires issus de la production agricole et de l'élevage, des forêts, des pêches et de l'aquaculture, ainsi que d'autres sources telles que la biologie synthétique, destinés à la consommation humaine.	FAO. 2021. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Rendre les systèmes alimentaires plus résilients face aux chocs et aux situations de stress.* Rome, FAO. www.fao.org/documents/card/en/c/cb4476en
Travail décent	Conformément aux quatre piliers de l'Agenda pour le travail décent de l'OIT, tout activité, occupation, emploi, activité commerciale ou service effectués moyennant salaire ou profit par des femmes et des hommes, des adultes et des jeunes des régions rurales qui: 1. respecte les normes fondamentales du travail définies dans les conventions de l'OIT et ne relève donc pas du travail des enfants, ne pratique pas la discrimination au travail, garantit la liberté d'association et le droit à la négociation collective; 2. assure un revenu adéquat; 3. implique un niveau adéquat de sécurité de l'emploi et de stabilité; 4. adopte des mesures sectorielles sanitaires et de sécurité professionnelles minimales; 5. évite un nombre excessif d'heures de travail et laisse un temps de repos suffisant; 6. promeut l'accès à une formation technique et professionnelle adaptée.	OIT

©World Bank/Melody Lee

Élaborées conjointement par la FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA) et fruits d'un processus multipartite et participatif, les *Directives sur les investissements en faveur des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique* soulignent l'importance des jeunes en tant qu'agents du changement et parties prenantes majeures contribuant à des systèmes agroalimentaires durables. Elles visent à accélérer les investissements dans et par les jeunes dans les systèmes agroalimentaires, en fournissant des conseils pratiques (dont outils et exemples) en matière de conception, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes d'investissement axés sur les jeunes et tenant compte des jeunes. Elles visent aussi à faire des jeunes des partenaires de l'intégralité du processus.

Elles ont été préparées avec l'appui de la CUA et du Programme de coopération technique (TCP) de la FAO, du «Partenariat visant à appuyer les stratégies de l'Union africaine en matière de protection sociale, d'alimentation scolaire et d'emploi des jeunes ruraux» du Bureau régional pour l'Afrique de la FAO et du Centre d'investissement de la FAO. Cette publication fait partie de la collection Guides d'élaboration des investissements du programme Knowledge for Investment (K4I) du Centre d'investissement de la FAO.

ISBN 978-92-5-136665-3

9 789251 366653

CB9001FR/1/07.22